

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

68 955
2566

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13480 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beauve-Méry Directeur : André Fontaine - Mercredi 1^{er} JUIN 1988

Le sommet Reagan-Gorbatchev à Moscou et la « perestroïka »

Diplomatie et droits de l'homme

Il y a quelque paradoxe à voir M. Reagan mettre au premier plan depuis le début de sa visite à Moscou le problème des droits de l'homme, à un moment où son interlocuteur déploie des efforts méritoires pour dégelier une situation restée plus que jamais figée dans ce domaine précis depuis au moins soixante ans. De mauvaises langues diront que le président américain obéit à des considérations de politique intérieure, et qu'il est sans doute beaucoup moins insistant sur ce thème dans ses entretiens privés avec M. Gorbatchev que lors de ses interventions publiques.

Pourtant, le paradoxe n'est qu'apparent. Il est vrai que les hommes d'Etat occidentaux en visite en URSS étaient infiniment plus discrets à une époque où toute allusion aux droits de l'homme était immédiatement dénoncée comme une inadmissible ingérence dans les affaires intérieures de l'URSS. On se contentait un peu trop souvent de glisser dans la poche de M. Gromyko une liste de cas dont la solution était souhaitée, sans vouloir embarrasser Brejnev avec ces incongruités, et encore moins parler de tout cela en public.

Mais cela n'a pas toujours été le cas. M. Mitterrand avait soulevé un petit scandale il y a quatre ans en évoquant le sort d'André Sakharov en présence de Tchernomko - et de M. Gorbatchev - au cours d'un banquet au Kremlin. Ce même Sakharov qui, aujourd'hui, est invité à tenir une conférence de presse au ministère soviétique des affaires étrangères...

Il est vrai encore que la pratique par laquelle les mêmes visiteurs reçoivent au cours de leur séjour des dissidents et autres refuzniks, comme l'a fait lundi M. Reagan, est toute récente. Encore aujourd'hui, les responsables soviétiques en éprouvent quelque irritation, mais après tout ce sont eux qui ont donné l'exemple : les maîtres du Kremlin n'ont-ils pas coutume, depuis Khrouchchev et Brejnev, de recevoir dans les capitales qu'ils visitent les dirigeants du PC local, bien souvent tout aussi minoritaires que les dissidents en URSS ?

Sur un plan général, on ne voit pas pourquoi les démocraties occidentales devraient hésiter à faire étalage, même à Moscou, de ce qui est tout de même leur plus grande force : le haut degré de libertés individuelles qu'elles accordent à leurs citoyens. D'autant qu'il est admis aujourd'hui, non seulement depuis le changement de direction à Moscou, mais en fait depuis les accords d'Helsinki de 1975 et même avant, que les droits de l'homme sont partie intégrante des relations internationales.

Que M. Gorbatchev ait admis qu'un certain degré de liberté et d'initiative politique est nécessaire au succès de sa « perestroïka » est une bonne chose. Mais les opinions publiques en général, suivies par pas mal de gouvernements, ne l'avaient pas attendu pour penser qu'il n'y a pas de vraie détente entre les États sans détente entre les hommes.

M 0147 - 0601 0 - 4,50 F
3790147004500 06010

M. Eltsine demande la démission du numéro deux soviétique

Dans deux entretiens avec la BBC et CBS, M. Boris Eltsine, ancien chef du parti à Moscou, demande la démission de M. Egor Ligatchev, numéro deux du PC, « hostile » à la politique de réformes. M. Gorbatchev a, d'autre part, déclaré, le mardi 31 mai, qu'un accord sur les armements stratégiques reste possible avant la fin du mandat de M. Reagan.

Boris Eltsine persiste et signe. Déjà limogé pour son éclat devant ses pairs du comité central en octobre dernier, il récidive encore, plus publiquement, puisqu'il s'adresse cette fois à la presse étrangère pour la prendre à témoin de ses démêlés avec les autorités. Bien sûr, ses déclarations ne sont pas destinées à la consommation intérieure, mais M. Eltsine ne les a pas moins faites successivement à deux chaînes de télévision, la BBC britannique et la CBS américaine, lesquelles l'avaient contacté « par la voie officielle », comme l'a précisé la première à Londres. Et l'entretien a eu lieu dans le nouveau bureau qu'occupe l'ancien chef moscovite du parti au ministère de la construction, dont il est devenu le numéro deux.

M. Eltsine confirme en tous cas que la principale cible de ses attaques, en octobre dernier comme aujourd'hui, est M. Egor Ligatchev, le numéro deux du parti, accusé d'être « le principal responsable » du retard de la perestroïka. « Vous ne trouverez aucune opposition dans ses discours », dit-il notamment à la CBS, « mais nous savons tous qu'il ne travaille pas activement aux réformes. Son style est celui du commandement stalinien dans l'économie. » Un autre tort du numéro deux serait de s'opposer

aux « changements visant à la justice sociale », autrement dit à la réduction des privilèges des membres de l'appareil. On sait qu'une des raisons de l'irritation des cadres du parti à Moscou contre leur ancien chef était d'avoir sérieusement limité le réseau des magasins d'Etat qui leur étaient réservés.

M. Eltsine répond en tout cas par un « Oui » sans équivoque à la question de savoir si M. Ligatchev devrait démissionner : « Cela dépend du comité central, ajoute-t-il, mais il serait bien sûr possible d'activer le processus (de la perestroïka) avec une autre personne à ce poste ». Au passage, Boris Eltsine se défend d'avoir jamais attaqué M. Gorbatchev ou sa femme Raïssa, comme l'indiquait une version présumée de son discours mis en circulation à Moscou (Le Monde du 2 février). Mais il en veut au secrétaire général de ne pas avoir soutenu contre des adversaires qui sont aussi les siens. « Je suis irrité », a-t-il dit à la BBC. « C'est une chose qu'il (M. Gorbatchev) veut. Je lui ai dit que je n'étais pas satisfait de mon travail actuel. »

MICHEL TATU.
(Lire la suite page 3 et nos informations sur le sommet de Moscou page 2.)

Ouverture d'une information judiciaire et décisions disciplinaires

M. François Mitterrand veut « toute la vérité » sur l'assaut d'Ouvéa

Au vu de l'enquête préliminaire sur l'assaut d'Ouvéa, une information judiciaire a été ouverte contre X... pour « homicides volontaires », « coups et blessures volontaires » et « non-assistance à personne en danger ». M. Védrine, porte-parole de M. Mitterrand, a fait savoir, mardi, que celui-ci « tient » à ce que « toute la vérité » soit faite sur cette affaire.



Jeudi 19 mai, deux semaines après l'assaut contre la grotte de Gossana, sur l'île d'Ouvéa : « Il me paraît un peu trop facile de faire porter le chapeau aux militaires (...). Je souhaite que (...) les préjugés n'emportent pas des conclusions prématurées et injustes sur la base de témoignages forcément très fragiles. » Dix jours plus tard, lundi 30 mai : « L'enquête de commandement a abouti à la conclusion que des actes contraires à l'honneur mili-

taire et que des négligences avaient été commis. »

Entre ces deux déclarations de Jean-Pierre Chevènement, il y a un témoignage, décisif, rédigé par écrit, parvenu aux généraux Berthier et Rouchaud, chargés depuis le 14 mai de l'enquête demandée par le nouveau ministre de la défense.

GEORGES MARION
et EDWY PLENEL.
(Lire la suite page 6.)

Les déclarations au « Monde » de M. Henri Nallet

Redessiner le paysage agricole

L'idée que l'on peut se faire de l'agriculture de demain reste dominée par la réforme de la politique communautaire. L'Europe des Douze doit parfaire ce qu'avait le mieux réussi l'Europe des Six : l'intégration de son agriculture. L'entrée dans la CEE de pays comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal a été jugée par les pays « installés » tels la France et l'Italie menaçante pour une partie de leur production agricole, notamment le vin et les fruits.

Il convenait de mettre de l'ordre. D'autant plus que la surproduction menace certains sec-

teurs comme le lait et la viande. La commission de Bruxelles s'est courageusement attaquée à la réforme de la PAC (politique agricole commune), menant grand train depuis quatre ans, imposant des quotas ici, faisant ailleurs des coupes claires dans les budgets.

Cette vague de réformes indispensables peut, malgré tout, avoir pour effet de troubler le monde paysan, plus sensible au rythme des saisons qu'aux impératifs d'une administration quelque peu technocratique. C'est sans doute parce qu'il pressent les dangers

d'une trop grande agitation que le nouveau ministre français de l'agriculture - qui avait occupé le même poste de 1984 à 1986 - se prononce, dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, pour une pause des réformes communautaires.

M. Henri Nallet aimerait surtout voir se redessiner le paysage paysan. Pour lui, la conception de la fonction agricole doit largement dépasser la simple production. C'est plus l'homme rural que l'agriculteur qui est ici reconnu. « Les agriculteurs, dit le ministre, devront pouvoir se livrer

à des activités non agricoles sans que cela se traduise pour eux par un imbroglio administratif qui les décourage. »

C'est dire que les obstacles les plus habituels doivent être écartés pour que, loin de fabriquer des exclus, comme le redoute M. Nallet, l'agriculture française réalise d'autres potentialités dans les loisirs, le tourisme et même - ou peut-être surtout - dans l'entretien de la biosphère.

FRANÇOIS SIMON.
(Lire page 25 les déclarations de M. Henri Nallet recueillies par Eric Fottorino.)

Les élections « administratives » en Italie

La PCI « grignoté » par les socialistes.

PAGE 3

L'agitation en Arménie

Les manifestations prennent de l'ampleur à Erevan.

PAGE 32

Bons résultats pour la RATP

La poursuite du redressement implique de nouvelles suppressions d'emplois.

PAGE 32

Le congrès des producteurs d'électricité

EDF, premier exportateur européen de courant.

PAGE 28

« Messageries roses » en procès

La justice appelée à se prononcer sur des plaintes d'associations familiales.

PAGE 12

Le Monde

SCIENCE ET MÉTIÈRE

■ Les cures thermales en question. ■ L'hôpital surinfecté. ■ L'explosion des systèmes experts. ■ Pyramides de reines. ■ Le renouveau de la sténographie.
Pages 19 à 21

Le sommaire complet se trouve en page 32

La campagne pour les élections législatives

Le cache-cache de Toulouse

En Haute-Garonne, la campagne des élections législatives est marquée par la compétition que se livrent, indirectement, MM. L. Jospin et D. Baudis, candidats dans des circonscriptions différentes.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

A douze ans, Dominique Baudis rêvait, raconte-t-il, d'être maire de Toulouse. A trente-cinq ans son papa lui offrait la ville en cadeau. Comme tous les enfants gâtés par la vie, il veille, depuis, jalousement sur son jouet. Et comme il sait s'y prendre, personne n'envisage sérieusement de le lui confisquer.

En bon premier de classe, il a, en trois années, raflé tous les prix : maire de Toulouse, conseil-

ler général, député européen et président de la région Midi-Pyrénées. Ayant collectionné les succès, il voyait l'avenir sous le jour le plus rose, une couleur dont, même à Toulouse, il aurait dû se méfier. Un « nouveau » joue aujourd'hui dans la même cour d'école, un surdoué de la politique comme lui, qui prétend lui disputer le prix d'excellence : Lionel Jospin, ci-devant patron du Parti socialiste, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports. Un titre en forme de tableau d'honneur moins préoccupant, cependant, pour Dominique Baudis que l'obstination de son rival à vouloir rénover, rajeunir et doper le PS local.

Rival ? Pour l'instant les deux hommes jouent à cache-cache. Lionel Jospin est candidat dans une circonscription à la fois toulousaine, banlieusarde et rurale où

François Mitterrand a recueilli 63 % des suffrages exprimés le 8 mai. Dominique Baudis, lui, se présente à Toulouse même, dans des quartiers où le score du président de la République a été de 53,33 % au second tour. Mais Baudis est Baudis et Toulouse est Toulouse et nul ne paraît douter, à ces législatives, du retour de celle-ci dans le giron de celui-là.

Les deux hommes ont d'excellents prétextes pour ne pas se mesurer directement. Dominique Baudis est chez lui, explique-t-il, dans sa bonne ville et Lionel Jospin avait « depuis longtemps » jeté son dévolu sur la circonscription où il mène campagne. L'affrontement au sommet n'est pas pour cette fois. Tant pis pour le spectaculaire. Mais la bataille pour le leadership local a déjà commencé, étouffée et opiniâtre.

BERTRAND LE GENDRE.
(Lire la suite page 10.)

La douloureuse naissance d'Israël

DOMINIQUE LAPIERRE
LARRY COLLINS

ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA; Maroc, 4,50 dir.; Tunisie, 600 m.; Allemagne, 2 DM; Autriche, 18 sch.; Belgique, 30 fr.; Canada, 1,75 \$; Côte-d'Ivoire, 318 F CFA; Danemark, 10 kr.; Espagne, 155 pes.; G.-B., 60 p.; Grèce, 150 dr.; Irlande, 90 p.; Italie, 1.700 L.; Libye, 0,400 DL; Luxembourg, 30 fr.; Norvège, 12 kr.; Pays-Bas, 2,25 fl.; Portugal, 150 esc.; Sénégal, 336 F CFA; Suède, 12,50 cr.; Suisse, 1,60 f.; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.

Etranger

Le sommet de Moscou

Jeu serré sur les droits de l'homme mais progrès sur le désarmement

Le président Reagan a eu, le mardi 31 mai, un nouvel entretien avec M. Mikhaïl Gorbatchev. Plusieurs accords techniques de contrôle des armements et de coopération bilatérale ont été signés. Dans l'après-midi, le président américain devait prononcer un discours devant les étudiants de l'université de Moscou et répondre à leurs questions. Le soir, il devait recevoir M. Gorbatchev à dîner à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis.

MOSCOU de nos envoyés spéciaux

Tandis que l'on se réjouissait de par et d'autre des progrès, minimes mais réels, sur les questions du désarmement, M. Reagan s'est attaché, pour la deuxième journée consécutive, à marquer spectaculairement, lundi 30 mai, l'attachement des Etats-Unis au respect des droits de l'homme en URSS.

Coup sur coup, au monastère Daniïov, siège du patriarchat orthodoxe, puis à la résidence de l'ambassadeur américain, où il recevait une centaine de dissidents, et au Krem-

lin même enfin, où M. Gorbatchev donnait en son honneur un dîner d'Etat. M. Reagan est allé jusqu'à l'extrême limite de l'incident diplomatique — mais sans jamais la franchir et en contrebalançant toujours son propos de phrases d'espoir en la politique du secrétaire général.

A en juger par l'émotion des dissidents reçus à Spaso-House et qui l'ont longuement ovationné debout, M. Reagan aura su parler au cœur d'une partie, plus large que visible, de l'opinion soviétique. Les officiels, en revanche, n'ont pas hésité à exprimer leur agacement, mais, eux aussi, en le pondérant d'aimables paroles sur l'évolution favorable des relations entre les deux pays.

Ce n'est ainsi qu'après avoir souligné le réalisme dont avaient fait preuve Union soviétique et Etats-Unis pour commencer à développer des relations « normales » et « stables » que M. Gorbatchev a mis son hôte en garde contre « l'ingérence dans les affaires intérieures », la tentation d'« imposer ses conceptions aux autres » et l'utilisation « des questions familiales et personnelles comme prétexte à la confrontation ».

On jouait serré, mais sans drame à l'horizon, tant l'intérêt des deux pays et de leurs deux dirigeants actuels est de poursuivre et d'accélérer le mouvement de réduction du niveau des armements nucléaires qu'ils ont entamé ensemble il y a bientôt trois ans. L'URSS a besoin de pouvoir dégager des capitaux pour se moderniser et de modifier son image internationale pour s'intégrer à l'économie mondiale. Les Etats-Unis ne peuvent déjà plus et pourront de moins en moins maintenir l'effort de réarmement entamé sous M. Carter et développé par M. Reagan. Le secrétaire général a, pour des raisons de politique intérieure, un besoin vital de succès de politique étrangère, et M. Reagan ne veut pas quitter la scène sans avoir démontré que sa politique de « paix par la force » a porté ses fruits.

Sur de si solides bases, le président américain pouvait se permettre, dans la splendeur de ce monastère du treizième siècle, rendu il y a seulement cinq ans à l'Eglise, de froidement citer Alexandre Soljenitsyne sur la solidarité humaine et la civilité qu'apportent à la campagne russe les clochers de ses paroisses. « Comme les moines et les paysans de ces lieux, votre peuple a trempé sa foi dans la dureté de l'épreuve [et] nous partageons chez nous l'espoir d'une nouvelle ère de liberté religieuse en Union soviétique », avait-il dit auparavant, pour ajouter aussitôt : « Nous ne savons pas si ce premier dégel sera suivi d'une renaissance du printemps de la liberté religieuse — nous ne le savons pas, mais nous pouvons l'espérer ».

Cortège de limousines, motards, et ce vieux monsieur qui accuse aujourd'hui décidément son âge se retrouve devant le Gotha de la dissidence politique de l'ère Brejnev, des « refuzniks » (les juifs empêchés d'émigrer) et de l'aile marchante de l'Eglise orthodoxe. Les premiers sont représentés par Serge Kovaliev, chassé de son poste de professeur à l'université de Moscou pour avoir stigmatisé l'intervention de 1968 en Tchécoslovaquie et condamné plus tard à sept ans de camp et trois ans d'exil intérieur pour avoir publié la *Chronique des événements courants*.

M. Youli Koccharovskii, « refuznik » et sans travail depuis dix-sept ans, représente les seconds, et le Père Gleb Yakouline, sort de camp l'année dernière, les troisièmes. Chacun a quelques minutes pour parler

et c'est ensuite à M. Reagan de prendre la parole. Il dit que l'engagement des Etats-Unis en faveur des droits de l'homme restera « inébranlable », qu'il entend, durant ce sommet, favoriser le respect effectif, fondé sur la Déclaration des droits de l'homme et les accords d'Helsinki, des libertés religieuses, d'expression et de déplacement. Mais il a commencé par déclarer : « C'est un temps d'espoir pour votre nation : les Etats-Unis applaudissent à ces changements ».

Un peu de repos, nouveau cortège de limousines, le Kremlin, et le président américain, avec l'affabilité due aux circonstances, commence ainsi son toast : « La journée d'aujourd'hui a été chargée. Je veux vous remercier de l'occasion qui m'a été donnée de rencontrer tant de représentants différents de la société soviétique (...) ». Ce pour-

rait être le summum de l'insolence, mais suit un tel éloge du peuple russe, de sa culture, de sa littérature et de ses réalisations, que tout passe, comme est passé l'admiration dans le toast de M. Gorbatchev.

Le soir, la télévision dénoncera dans un style extrêmement rétro la présence parmi les invités de M. Reagan d'un « ancien nazi » et d'un « spéculateur en œuvres d'art ». Infiniment plus sophistiqué, le porte-parole du ministère des affaires étrangères aura, lui, sèchement noté que ces « invités n'étaient pas les meilleurs représentants de l'opinion soviétique, bien au contraire », et l'agence Tass se sera indignée, sans intelligence ni vulgarité excessives.

Les commentaires des médias reflétaient bien la diversité des réactions officielles soviétiques. Mais l'important est qu'on annonçait vers

M. GORBATCHEV : « Nous sommes de plus en plus convaincus de la justesse de notre choix socialiste »

Voici des extraits du discours prononcé au Kremlin par le numéro un soviétique.

« (...) J'aime la notion de réalisme et j'aime que vous y ayez fait référence de plus en plus souvent ces derniers temps. Des relations soviéto-américaines normales, pour ne pas dire stables, sont inconcevables sans réalisme. C'est grâce au réalisme qu'en dépit de nos désaccords nous en sommes arrivés à cette conclusion simple mais historique : une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée. (...) Nous n'avons pas besoin d'armes qui ne peuvent être utilisées sans nous tuer nous-mêmes et le reste de l'humanité (...) »

« Il est nécessaire de nous comprendre mieux, de prendre en compte les aspects spécifiques de nos pays et les conditions historiques de leur formation, les choix de leur peuple. (...) J'ajouterais que les efforts accomplis pour éliminer les différences ne doivent pas conduire à éliminer la diversité. (...) »

« Le mot « perestroïka » n'est pas incongru, même entre ces anciens murs. Le renouveau de la société, l'humanisation de la vie et l'élevation des idéaux ont été toujours et partout favorables au peuple et à chaque individu. (...) Il est nécessaire pour nous que ceux qui veulent avoir affaire avec nous sachent comment le peuple soviétique se voit lui-même. Nous sommes de plus en plus convaincus de la justesse de notre choix socialiste et nous ne concevons pas le développement de notre pays hors du socialisme. (...) Notre but

est de donner le maximum de liberté au peuple, à l'individu et à la société.

« Dans le domaine international, nous nous voyons comme faisant partie d'une civilisation globale dans laquelle chacun a fait un choix social et politique et a le droit à une place digne et égale dans la communauté des nations. (...) Nous sommes très désireux d'élargir les contacts entre les peuples sous toutes les formes. (...) Mais ceci doit se faire sans ingérence dans les affaires intérieures, sans donner de leçons aux autres, sans leur imposer ses conceptions et sans utiliser les questions familiales et personnelles comme prétexte à la confrontation entre Etats. (...) »

« Les bases économiques de la civilisation s'effondreront si nous ne cessons pas de gaspiller en dépenses militaires, si le problème de l'endettement et de la stabilisation des finances mondiales n'est pas réglé et si tous les Etats et tous les peuples n'ont pas accès au marché mondial sur une base équitable. (...) »

« L'Union soviétique et les Etats-Unis agissent en tant que garants du règlement politique afghan. C'est un précédent d'une signification immense. Les nations garantes entrent dans une période cruciale, et nous espérons qu'elles s'y comporteront avec honneur. (...) L'élaboration d'un accord sur la réduction de 50% des armes stratégiques offensives dans le respect du traité ABM reste notre principale préoccupation. (...) »



Grande est la victoire qui n'a pas fait couler de sang. Dessin paru dans The Independent du 31 mai.

Les promenades littéraires et solitaires de Nancy

MOSCOU de notre envoyé spécial

S'aiment-elles ? Ne s'aiment-elles pas ? L'angoissante question qui concerne les relations entre Nancy Reagan et Mikhaïl Gorbatchev se pose une nouvelle fois.

Qu'on en juge : MM^{mes} Reagan et Gorbatchev ne se sont jusqu'à présent rencontrés qu'une seule fois en public : c'était dimanche après-midi, pour une rapide visite du Kremlin. Il est vrai qu'elle se sont prises plusieurs fois par la main. Mais lundi, M^{me} Reagan était seule pour visiter longuement l'école modèle 29, qui avait été antérieurement remise à neuf pour l'occasion. Et elle était encore seule lorsqu'elle s'est rendue à Peredelkino, la cité des écrivains installée à moins de 20 kilomètres de Moscou, pour fleurir la tombe de Boris Pasternak. Le Docteur Jivago, de l'ancien Prix Nobel de littérature, qui ne fut jamais autorisé à sortir d'Union soviétique pour recevoir son prix, vient d'être publié dans *Novy Mir*. Pasternak a été réintégré l'an dernier à titre posthume dans l'Union des écrivains.

Mais il y a pire, si l'on peut dire, en ce qui concerne M^{me} Reagan : elle est partie seule, mardi matin, pour passer la journée à Leningrad. Enfin pas tout à fait seule, puisqu'elle est accompagnée par M^{me} Gromyko. Il n'empêche que cela fait beaucoup jaser.

Certains observateurs soviétiques, pas toujours de mauvaise foi, ont une explication : le machisme du Russe étant bien établi (on compte sur les doigts d'une seule main les femmes qui ont joué un rôle politique dans l'histoire de l'URSS), il n'est pas opportun que M^{me} Gorbatchev apparaisse trop souvent à la télévision. D'autant qu'elle ne bénéficie pas d'un grand capital de sympathie en URSS, où la manière qu'elle a de se mettre en avant en irrite plus d'un (et plus d'une).

La visite sur la tombe de Pasternak n'était pas inscrite au programme officiel. M^{me} Reagan a été invitée à dîner, après cette escapade littéraire, par le poète Andreï Voznessenski et sa femme, l'écrivain Zoïa Bougoulevskaïa ; tous deux vivent dans une datcha du village, et Andreï Voznessenski, qui a été reçu naguère à la Maison Blanche par M. Reagan, préside la commission chargée de protéger l'héritage littéraire de Pasternak.

minuit que plusieurs accords techniques sur le contrôle des armements et les relations bilatérales allaient être signés dès mardi. Ces textes portent sur la notification préalable des essais de missiles intercontinentaux et les modalités d'expériences communes sur les techniques de vérification des essais nucléaires. Un accord sur les échanges culturels et six textes sur des questions telles que la pollution océanique, les secours en mer ou les droits de pêche étaient également prêts pour la signature.

La partie soviétique, enfin, a avancé une proposition sur les armements conventionnels en Europe prévoyant une évaluation commune de 500 forces, un retrait de 500 000 hommes de part et d'autre et le passage à des dispositifs défensifs et non plus offensifs.

Rien de nouveau, ont rétorqué sur ce dernier point les porte-parole américains, mais il est clair qu'on est à la veille d'initiatives soviétiques significatives sur le conventionnel européen et que l'Ouest n'a plus beaucoup de temps pour ne pas se laisser prendre de court.

JACQUES AMALRIC et BERNARD GUETTA.

M. REAGAN : « Votre peuple est un peuple de cœur et d'esprit »

En réponse à M. Gorbatchev, le président des Etats-Unis a déclaré :

« (...) Comme vous le savez, je me suis rendu au monastère Daniïov, où j'ai rencontré des membres du clergé ; ensuite j'ai eu des conversations des plus intéressantes avec d'autres membres de la société soviétique. Ces rencontres ont fait que confirmer l'admiration et la chaleur que les Américains ressentent à l'égard des peuples soviétiques. »

« En tant qu'alliés, nous vous avons connus sous un jour particulier d'une manière plus générale, le peuple américain admire la sagesse des décisions soviétiques : le déboisement des forêts, la lutte pour la construction d'une société, l'évolution vers un Etat moderne et la lutte contre les armées d'Hitler. (...) Aux yeux du peuple américain, votre peuple est vraiment un peuple de cœur et d'esprit. C'est pourquoi nous croyons à l'existence d'un terrain commun entre nos deux peuples. C'est pourquoi notre devoir est de trouver un terrain commun entre nos deux gouvernements. (...) »

« Nous avons accompli les premiers pas, étant entendu que l'essentiel de la tension et de la méfiance entre nos deux pays découle de conceptions différentes des droits fondamentaux de l'individu et de

son rôle dans la société. (...) Ce sont de bons premiers pas. Nous pouvons tous les deux en être fiers. Mais il ne s'agit que d'un début. Les arsenaux nucléaires restent trop importants, et des combats inutiles et tragiques se poursuivent dans trop de régions du globe. L'idée de liberté et de coopération inscrite dans l'acte final d'Helsinki demeure non réalisée. Les peuples américain et soviétique commencent à mieux se connaître, mais pas assez (...) »

« J'entends bien poursuivre la recherche d'un terrain commun durant les mois qui me restent en tant que président. Quand je transmettrai la charge à mon successeur, je lui dirai : cette recherche doit se poursuivre. A voir les réalisations des toutes dernières années, je lui dirai aussi : cette recherche peut réussir. »

Le président Reagan a consacré la fin de son discours à résumer l'intrigue d'un film dans le rôle principal est incarné par John Wayne et dont il a offert une copie à M. Gorbatchev. Ce film intitulé *Persuasion amicale met en valeur, a expliqué le président américain, les problèmes du pacifisme, la sagesse du patriotisme et l'amour de la paix.*

La « gaffe » du président

MOSCOU de notre envoyé spécial

La presse de mardi matin 31 mai a réagi modérément aux propos musclés tenus la veille par M. Reagan sur la liberté religieuse et les droits de l'homme en général, mais elle s'est bien gardée de les reproduire, se contentant de publier le discours prononcé par le chef de la Maison Blanche au dîner du Kremlin. La Pravda par exemple s'en prend modérément au dissident Grigoriants (mais il avait déjà été écarté par M. Gorbatchev dans son interview au Washington Post) et reproduit les commentaires léniants de M. Guerasimov, le porte-parole officiel soviétique, selon lequel « un invité a le droit d'utiliser à sa guise ses talents de faiseur en dehors du programme officiel ». Et tant pis pour lui si les gens qu'il rencontre et ne sont pas la fine fleur de la société soviétique.

La Pravda ne manque pas non plus d'exploiter les gaffes du président Reagan. Avant d'entrer dans la salle Sainte-Catherine, lundi, pour son second entretien avec M. Gorbatchev, les journalistes avaient posé quelques questions aux deux hommes, dont celle-ci à M. Reagan :

« Je ne vois pas pourquoi vous avez dit qu'en rencontrant des dissidents, vous vous sentiez comme à la maison ? »

« De temps en temps il m'arrive de rencontrer des gens plutôt désagréables à la maison. »

« Vous voulez dire que les dissidents sont désagréables ? »

« Je n'ai pas dit cela, vous savez ce que je voulais dire. »

M. Reagan voulait bien sûr dire, de façon maladroite, que les gens « désagréables » aux autorités américaines ne sont pas persécutés aux Etats-Unis. Mais la Pravda, pour une fois, se garde bien de toute exagération et se contente de publier cet échange en première page.

J. A.

Etudes en SUISSE

littéraires, scientifiques et économiques

Baccalauréat (séries A, B, C, D) statut officiel de Collège et de Lycée français à l'étranger

Admission dès 10 ans. Aussi avec internat dès 15 ans. Ambiance calme et studieuse. Excellents résultats.

Accès aux bourses officielles.

Une grande école fondée en 1908

école **lémania** lausanne

3, ch. de Prévaille - CH-1001 Lausanne, Suisse
Tél. 19-41/21/20 1501 - Fax 19-41/21/22 67 00 - Téléc. 450 600 et ch

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAF 680672 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile

« Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss.

Rédacteur en chef : Daniel Varnet.

Conducteur en chef : Claude Sales.

J. A.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Types LEMONDE

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 484 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS

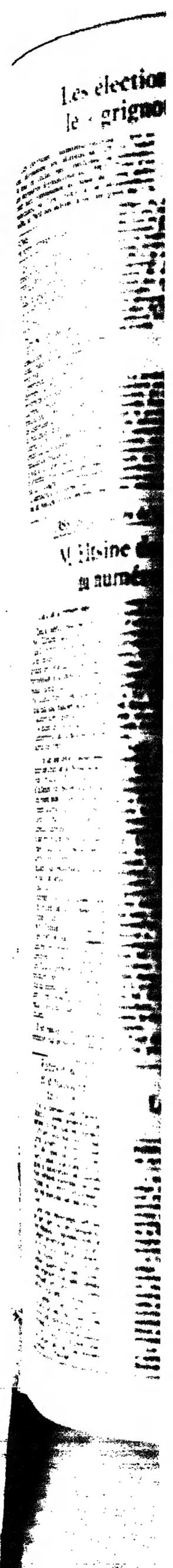
Tél. : (1) 45-55-91-82 - 45-55-91-71

Télex MONDPUB 286 136 F

Imprimé en France

7, r. des Italiens PARIS-IX

1986



Handwritten text in Arabic script: "بسم الله الرحمن الرحيم"

50 مائة

Europe

ITALIE

Les élections « administratives » confirment le « grignotage » du PCI par les socialistes

Les élections « administratives », qui se sont déroulées les dimanche 29 et lundi 30 mai en Italie, ont confirmé la tendance des dernières législatives de 1987. Pour s'en tenir aux communes de plus de cinq mille habitants, on voit à la proportionnelle, le Parti socialiste, avec un gain de 3%

des voix par rapport à la dernière consultation de ce type il y a cinq ans, continue de progresser, tandis que les communistes sont en net recul : - 3,9%. La démocratie chrétienne gagne, quant à elle, 1,2 point. Ces élections concernent un peu plus de sept

millions d'électeurs, soit 15% du corps électoral, appelés à renouveler trois des quatre-vingt-quinze conseils de provinces et mille deux cents des huit mille conseillers municipaux de la péninsule, dont ceux de huit chefs-lieux de province.

ROME de notre correspondant

En valeur absolue, la DC demeure, bien entendu, nettement le premier parti du pays avec 36,8%, et le PCI le deuxième avec 21,9%. Mais de grignotage en grignotage, au fil des trois dernières consultations, les socialistes, avec aujourd'hui 18,3%, ne se situent plus qu'à 3,5 points environ de l'autre parti de gauche. C'est là l'élément le plus notable d'une consultation, qui n'a certes qu'une valeur indicative, mais dont on ne peut pas non plus sous-estimer l'importance. Le déséquilibre au détriment du PSI, entre les deux principales formations de la gauche italienne, explique largement les spécificités, et, peut-on même dire, les distorsions de la vie politique de la péninsule depuis la fin de la guerre. Le PCI, avec ses scores quasiment toujours supérieurs à 25% et quelquefois proches de 35%, a joué le rôle d'un « stérilisateur » de voix, le système n'ayant jamais jugé possible de l'intégrer au gouvernement. La démocratie chrétienne s'est trouvée en position, le plus souvent, de

diriger et, constamment, de contrôler le jeu, même en faisant une place de plus en plus substantielle au Parti socialiste. Si ce dernier, poursuivant sur sa lancée des dernières consultations, devait rattraper, puis dépasser le PCI, la prééminence de la DC se trouverait contestée et une alternance de style droite-gauche, à la façon des grandes démocraties occidentales, deviendrait concevable. On comprend donc la visible satisfaction de M. Bettino Craxi en commentant les premiers résultats lundi au soir.

Gérer le succès

Le problème de l'ancien premier ministre est naturellement, une fois encore, de savoir comment gérer ce succès. Relancer l'agitation dont il a été le protagoniste de façon à peu près ininterrompue depuis deux ans, en comptant sur un effet de sapes envers son partenaire adversaire démocrate-chrétien, ou jouer les chefs de formation responsable, en distribuant les bons et les mauvais points au président du conseil, le leader démocrate-chrétien, M. Ciriaco

De Mita, mais en prenant aussi sa part du fardeau quotidien. L'une et l'autre voie sont possibles : cette consultation est, en effet, survenue alors que la situation est nettement stabilisée depuis l'annonce du secrétaire de la DC à la tête du gouvernement. Mais l'événement ne remonte après tout qu'à un mois et demi !

Pour le reste, le phénomène le plus notable est le recul du MSI (droite nationale) : 1,1 point, pour se situer désormais à 3,9%. Non que ce parti ait pu espérer rivaliser avec son homologue français, le Front national, mais il est évident que, en Italie, certains événements émotionnels apportent une prime électorale. La mort toute récente du vieux leader Giorgio Almirante aurait pu avoir cet effet ; il n'en a rien été. Le « coup de main » prêté, le 8 mai dernier, par M. Jean-Marie Le Pen au lancement de la campagne électorale du MSI à Rome a été inopérant. Même à Catane, la deuxième ville de Sicile, considérée comme le modèle du « mal governo », l'électorat mécontent n'a pas donné de prime au « parti antisyndical » : le mouvement y recule de 2 points. Au plan national, il passe de la qua-

trième à la sixième position, dépassé par les républicains et même par les sociaux-démocrates.

Une fois encore, enfin, un électoral réputé venir la politique en général s'est rendu aux urnes dans la proportion de 86,2%. En outre, les partis « établis » attendaient avec crainte les scores des listes locales qui avaient proliféré depuis la précédente consultation. Or celles-ci ont enregistré des scores médiocres. Pour les Italiens aussi, le système serait-il, tout compte fait, le pire... après tous les autres ?

JEAN-PIERRE CLERC.

ESPAGNE

Un groupe d'indépendantistes galiciens a été démantelé

L'arrestation le week-end dernier de dix membres présumés de l'« Armée de guérilla du peuple galicien libre » a permis à la police espagnole de mettre la main lundi 30 mai sur une importante cache d'explosifs près de Vigo.

Au cours d'une perquisition effectuée dans un bois proche de Vigo, la police a découvert soixante kilos d'explosifs, plus de cinq cents détonateurs et des rouleaux de câbles. Des documents sur l'« Armée de guérilla du peuple galicien libre » ont également été retrouvés à proximité dans une cabane.

Ces arrestations sont survenues après l'attentat qui a détruit vendredi dernier dans le village galicien de Perbès une villa appartenant à l'ancien chef de file de la droite espagnole, M. Fraga Iribarne (voir nos éditions du 29 et 30 mai).

Cet attentat n'est pas lié pour le moment à celui qui a coûté la vie le même jour à un homme d'affaires de La Corogne, assassiné à son domicile par deux jeunes femmes qui avaient sonné à sa porte.

Parmi les dix suspects figure une femme appartenant au groupe portugais des « Forces populaires du 25 avril ». Ce groupuscule indépendantiste galicien s'était déjà signalé ces derniers mois par plusieurs attentats à l'explosif contre des banques.

Les assassins pourraient appartenir aux « Groupes révolutionnaires antifascistes du 1^{er} octobre » (GRAFO), un petit groupe d'extrême-gauche devenu célèbre dans les années soixante-dix par ses attentats, mais qui était en veilleuse depuis quelques années. — (AFP, Reuter.)

Amériques

COLOMBIE

Violences en tout genre

On était toujours sans nouvelles, mardi 31 mai, du dirigeant conservateur, M. Alvaro Gomez Hurtado, enlevé dimanche à Bogota. Selon des rumeurs non confirmées, M. Hurtado, blessé au cours de la fusillade qui a précédé son enlèvement, serait dans un état très grave. Après dix jours de violences, une nouvelle embuscade tendue par la guérilla au nord-ouest du pays, lundi 30 mai, a fait cinq victimes, quatre soldats et un civil.

La puissance du cartel de Medellín, responsable de 80 % des livraisons de cocaïne aux Etats-Unis, ses affrontements internes, sa lutte avec les autres groupes de trafiquants, comme celui de Cali, et la prolifération des « sicarios », ces tueurs à gages entraînés et recrutés par dizaines par les mafias, entretiennent un climat de peur dans le pays. Le pouvoir considérable des mafias ne permet pas à personne d'être à l'abri d'éventuelles représailles. Ministres, magistrats, policiers, militaires et journalistes en ont été les victimes.

Il est un autre foyer de violence, politique celui-là, plus ancien mais toujours aussi réel. La récente campagne pour les élections législatives et municipales qui se sont tenues en mars dernier, avec l'apparition d'un nouveau parti issu de la guérilla, l'Union patriotique (UP), mouvement de gauche allié au Parti communiste, a même provoqué une augmentation considérable des assassinats politiques. Plus de cinq cents dirigeants nationaux ou locaux de ce parti ont été tués avant le scrutin. Les quelques élus de l'UP sont encore aujourd'hui les principales victimes de ces affrontements qui n'épargnent même pas les formations traditionnelles, le Parti libéral (ou pouvoir) et le Parti conservateur.

Personne n'est désormais à l'abri. Le nombre de syndicalistes assassinés, le plus souvent par des milices recrutées par les grandes industries ou plantations, ne cesse de s'accroître, et les grands patrons s'entourent en permanence d'une protection rapprochée impressionnante. Les trois principales organisations de guérilla, l'Armée de libération nationale (ELN), l'Armée populaire (ERP), et le M-19, continuent, enfin, le dernier foyer d'agitation. Avec une recrudescence, en ce qui concerne le premier mouvement, des attentats à caractère économique visant les principaux ouvrages vitaux du pays, comme les oléoducs par exemple.

Ces multiples éléments de la violence, pour différents qu'ils soient, ont de nombreuses imbrications. La guérilla s'est ainsi par moment alliée avec les trafiquants, et ces derniers proposent aujourd'hui volontiers leurs services aux grands propriétaires, pour combattre leurs alliés d'hier. Ajoutée à la corruption, à l'insuffisance du nombre des policiers et des magistrats, cette flambée de violence multiforme ne peut que s'amplifier. A maintes reprises, le pouvoir politique, gouvernement et opposition, a tenté de mettre fin à cet engrenage. Mais jusqu'ici sans aucun succès, compte tenu de la diversité de cette violence et de ces alliances occasionnelles.

Personne n'est désormais à l'abri. Le nombre de syndicalistes assassinés, le plus souvent par des milices recrutées par les grandes industries ou plantations, ne cesse de s'accroître, et les grands patrons s'entourent en permanence d'une protection rapprochée impressionnante. Les trois principales organisations de guérilla, l'Armée de libération nationale (ELN), l'Armée populaire (ERP), et le M-19, continuent, enfin, le dernier foyer d'agitation. Avec une recrudescence, en ce qui concerne le premier mouvement, des attentats à caractère économique visant les principaux ouvrages vitaux du pays, comme les oléoducs par exemple.

D. H.-G.

URSS : les difficultés de la mise en œuvre de la « perestroïka »

M. Eltsine demande la démission du numéro deux soviétique

(Suite de la première page.)

Déçu donc, mais pas trahi. M. Eltsine tient à faire savoir qu'il regrette d'avoir mal choisi son moment (quelques jours avant les fêtes amicales de la révolution d'octobre l'an dernier) pour lancer son attaque contre M. Ligatchev et ses collègues, ce qui est une manière de dire que le secrétaire général n'était pas « dans le coup » de ce qui fut interprété par la suite comme une sorte de complot.

Un de ses amis, l'ancien rédacteur en chef de la Pravda de Moscou, Mikhail Potoranine, avait d'ailleurs été encore plus net sur ce point dans un entretien récemment accordé au *Corriere della Sera* (12 mai). « Eltsine ne s'est jamais adressé à Gorbatchev pour régler son conflit avec Ligatchev », avait-il dit. « Il pensait que le secrétaire général avait des choses plus importantes à faire, et qu'il ne devait pas être impliqué dans les désaccords internes. » Notons encore que M. Potoranine fait remonter la phase aiguë du conflit entre MM. Eltsine et Ligatchev à l'été 1987 et que le successeur désigné en novembre pour la direction du parti à Moscou, Lev Zaïkov (membre titulaire du politburo) est à son avis très proche du second : Ligatchev et Zaïkov « sont comme des frères siamois », a-t-il dit, à notre confrère italien.

Il est possible et même parfois probable, que ces nouvelles déclara-

tions fracassantes de M. Eltsine n'amélioreront pas sa situation (il a d'ailleurs perdu il y a quelques jours son siège de membre du présidium du Soviet suprême). Pourtant, ce champion de la perestroïka pose des problèmes qui existent bel et bien, ce qui ne devrait pas être un tort à l'heure de la glasnost. Le rôle de M. Ligatchev comme chef de file des conservateurs a déjà largement défrayé la chronique à Moscou.

Après la publication par le journal *Russias sovietique*, le 13 mars dernier, d'un long pamphlet d'un professeur de Leningrad, M^{me} Nina Andreïeva, et la réponse que la Pravda donna trois semaines plus tard à ce « manifeste oppositionnel », d'insistantes rumeurs désignent M. Ligatchev comme l'homme qui avait organisé cette attaque contre la politique du secrétaire général. Sans citer le nom du numéro deux, l'hebdomadaire *Ogoniok* demandait d'ailleurs avec insistance, au début de mai, qu'une enquête soit faite pour identifier « le principal alchimiste ». Plusieurs journalistes soviétiques ont indiqué depuis lors que M. Ligatchev avait reçu un « blâme du politburo pour son rôle dans cette affaire, et surtout qu'il avait été déchargé, au profit de M. Iakovlev, ami de M. Gorbatchev, de ses responsabilités dans la direction des médias soviétiques.

Tout cela ne préjuge cependant ni la position personnelle de M. Gorbatchev (rappelons que ce dernier, dans son récent entretien avec le *Washington Post*, a démenti en bloc toutes les rumeurs de dissension au sein de la direction), ni ce qui se passera à la conférence du parti dans moins d'un mois. Que M. Eltsine, et même quelques autres responsables locaux « brûlés » que lui, fassent le maximum avant cette échéance pour purger la direction de ses éléments conservateurs est bien normal. Mais rien n'indique encore que ces tentatives soient suffisantes pour déboulonner celui qui reste jusqu'à nouvel ordre le numéro deux du parti, le président de fait de son secrétariat, et par conséquent le gardien de tout puissant appareil.

MICHEL TATU.

• YOUGOSLAVIE : le ton monte à la conférence de la LCY. — Le ton a monté lundi 30 mai à la conférence de la Ligue des communistes yougoslaves (LCY), qui s'est ouverte dimanche à Belgrade. Le Monde du 31 mai. Plusieurs députés de Serbie ont demandé à la conférence de se prononcer sur la « responsabilité » de la direction du parti dans la crise où s'enfoncent le pays. Un délégué de Belgrade a exigé la démission de l'ensemble du comité central s'il se montre incapable de réaliser les réformes promises de longue date. Le chef de la Ligue de Serbie a réclamé la tenue d'un congrès extraordinaire si ces réformes n'étaient pas appliquées d'ici l'automne. — (AFP.)

Radio-Moscou et le massacre de Katyn

Pour la première fois, Radio-Moscou a laissé entendre, le samedi 28 mai, que les milliers d'officiers polonais dont les corps avaient été retrouvés en 1940 près de Katyn, en Biélorussie, quelques mois après la déportation de quinze mille militaires polonais par les troupes de l'URSS, pourraient avoir été exécutés par les soviétiques.

Dans un reportage diffusé par son service en anglais, Radio-Moscou a rappelé que la « version soviétique » attribue ces morts aux nazis. Mais, a-t-elle ajouté, « un protocole allemand récemment découvert laisse entendre que des balles soviétiques ont été trouvées dans les corps des victimes ».

Le massacre de Katyn est l'une des « taches blanches » de l'histoire des relations soviéto-polonaises qu'une commission bilatérale a été chargée par MM. Gorbatchev et Jaruzelski d'examiner. — (Reuter.)

RFA

Le douloureux déménagement de l'Institut Goethe

BONN
de notre correspondant

L'Institut Goethe, dont le siège central est à Munich, est une institution bien connue des germanistes et des germanophiles du monde entier. Elle rassemble tous les instituts culturels de la République fédérale d'Allemagne établis dans cent cinquante pays.

A l'étroit dans ses locaux, le siège central munichois avait récemment décidé de construire un nouveau bâtiment dans le nord-est de la ville. Mais la nouvelle adresse de la maison mère suscita des remous dans certains instituts à l'étranger : elle se situe en effet dans la Dachsauerstrasse, rue de Dachau !

Le président du conseil d'administration, M. Klaus von Bismarck, n'est pas resté insens-

ible au fait que l'institut puisse ainsi être associé au souvenir du trop célèbre camp de concentration. Il a reconnu qu'il était inutile, en adoptant cette adresse, de « brandir comme un drapeau cette partie de l'histoire allemande ». Mais cette prise de position n'a pas été appréciée par le maire de Dachau, qui a fait valoir que sa ville, située à la périphérie de la capitale bavaroise, avait été créée « en l'an 805, quatre cents ans avant Munich ». D'où un dilemme pour le conseil de surveillance de l'institut, qui doit délibérer sur la question le 13 juin prochain. La porte de sortie pourrait consister à... changer de place l'entrée principale du bâtiment. Ce dernier est rivalisé de deux autres petites rues portant des noms sentant moins la cendre.

L. R.

LA FRANCE EST-ELLE EN TRAIN DE DEVENIR FASCISTE ?

PIERRE MILZA

Fascisme français
Passé et Présent

On ne combat bien que ce qu'on connaît bien.

André Laurens - Le Monde

Les spécialistes de l'histoire du XX^e siècle peuvent nous aider à voir plus clair et je recommande à ce sujet le livre de Pierre Milza.

Michel Winock - L'Evénement du jeudi

Une synthèse qui fera longtemps autorité.

Alain-Gérard Slama - Le Point

Flammarion

Proche-Orient

LIBAN

Les Forces libanaises accusent implicitement la Syrie de l'attentat à la voiture piégée de Beyrouth-Est

BEYROUTH de notre correspondant

L'explosion d'une voiture piégée, le lundi matin 30 mai, dans le secteur chrétien de Beyrouth (notamment éditions du 31 mai), a été reçue comme un « message » — en l'occurrence syrien — et le vice-président des Forces libanaises, M. Karim Fakradouni, a implicitement mis en cause la Syrie : « Hier, a-t-il dit, on nous a fait parvenir un message verbal et aujourd'hui un message de sang. Nous savons comprendre et répondre, nous n'allons cependant pas riposter par les mêmes méthodes sanguinaires mais par la raison. »

« Les régions est (chrétiennes) sont prises pour cible, a-t-il ajouté, car elles sont le dernier sanctuaire de liberté et d'indépendance, l'ultime espoir de survie pour le Liban et la République (...) Nous nous y attendions (...) car nous savons que la décision a été prise de provoquer un tel climat à Beyrouth-Est par ceux qui, pour contrôler l'élection présidentielle, tentent de déstabiliser cette région (...) Nous ferons tout notre possible pour neutraliser cette violence (...) Le message du ministre syrien de l'information est le suivant : après la banlieue est, Beyrouth-Est, enfin la présidentielle. Notre ordre de priorité est tout autre : d'abord, le

retrait de l'armée syrienne, puis le déploiement de l'armée libanaise dans Beyrouth, enfin une élection libre. » Dans une récente déclaration, le ministre de l'information de Damas, M. Mohamed Salmane, avait affirmé qu'il n'y aurait pas d'élection présidentielle au Liban, si Beyrouth n'était réunifiée (Le Monde du 31 août).

« Pour leur part, les médias du secteur chrétien ont immédiatement relevé la coïncidence entre la déclaration du ministre syrien de l'information sur les conditions de Damas concernant les élections présidentielles, suggérant que l'attentat constitue une pression dans ce but et rappelant que le guide du Hezbollah, le cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, venait de prôner des « coups durs » à Beyrouth-Est.

Le retour de la psychose

Le chef du gouvernement, M. Hoss, le président de l'Assemblée M. Hussein et le ministre de l'Intérieur, M. Racy, ont vigoureusement condamné l'attentat, ainsi que le PSP (parti druze de M. Jumblatt) qui, tout en exprimant sa réprobation, a attribué le crime aux querelles intestines du camp chrétien.

La voiture, une Volvo, était bourrée de 70 kilos de TNT selon les estimations d'un expert militaire, en explosant dans un quartier populaire Rmeil, près de l'hôpital Saint-Georges, à une heure de grande affluence. Elle a creusé un cratère de deux mètres de diamètre, 16 personnes ont été tuées et 83 (dont un Français, M. Jean-Marie Terrin) blessées.

Avec cet attentat, les Libanais ont renoué avec l'horreur des images des corps décapités de passants surpris alors qu'ils déambulaient dans la rue. Cela faisait deux ans qu'il n'y avait plus eu d'attentat aveugle à Beyrouth-Est ou Ouest, mais à Tripoli dans le nord une voiture piégée avait fait en avril une soixantaine de morts. Si bien que la psychose de l'attentat s'était graduellement estompée. Elle est revenue en force, d'autant plus qu'elle est fondée sur une conjoncture objectivement portuse de tels risques.

LUCIEN GEORGE.

ISRAËL : l'agitation dans les territoires occupés

La « Direction unifiée » de P« intifada » semble partagée en plusieurs tendances rivales

Le mot d'ordre de grève générale lancé par la « Direction unifiée du soulèvement populaire » dans les territoires occupés a été suivi massivement, et plusieurs incidents ont fait au moins un blessé par balles lundi matin 30 mai. Dans son communiqué n° 18 diffusé samedi, la « Direction unifiée » avait appelé à cette grève générale à l'occasion du sommet Reagan-Gorbatchev à Moscou — pour faire entendre la voix du souf-

ment ». D'autre part, le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, a rencontré lundi quatre personnalités palestiniennes proches du régime jordanien qui lui ont demandé un allègement des pressions exercées par l'armée israélienne sur la population de Cisjordanie et de Gaza. Jeudi, M. Rabin avait rencontré quatre notables de la région de Naplouse.

JERUSALEM de notre correspondant

La « Direction unifiée » du soulèvement dans les territoires occupés mérito-elle toujours son nom ? Autrement dit, est-elle encore « unifiée » ? C'est cette « Direction », qui, depuis près de six mois, publie régulièrement des communiqués avec les mots d'ordre qui rythment l'intifada, le soulèvement. Le dernier en date de ces communiqués, le n° 18, a été mis en circulation le week-end dernier. La diffusion de ce nouveau tract moins d'une semaine après le précédent ne permet pas encore de savoir si la « Direction unifiée » a réussi à mettre une sourdine à ses divergences.

La semaine dernière, en effet, la distribution du communiqué n° 17 avait fait éclater ces divergences — que l'on soupçonnait depuis longtemps — au grand jour. Au moins trois versions de ce texte sont apparues. Certains experts qui ont minutieusement analysé les différences et les nuances sont parvenus généralement à la conclusion que des désaccords opposent plusieurs courants du mouvement palestinien qui jusqu'ici avaient réussi à plus ou moins bien cohabiter au sein de la

« Direction unifiée » : le Fath de Yasser Arafat, les jeunes du Chabiba qui regroupent aussi des éléments intégristes islamiques et le FPLP de Georges Habache.

« Modérés » et « radicaux »

A cela, il faut encore ajouter les communistes qui, dans la perspective d'une visite de Yasser Arafat à Moscou, voient croître leur influence au sein de la mystérieuse « Direction unifiée ». Quoi qu'il en soit, la version du communiqué n° 17 considérée comme plus modérée a été attribuée au Fath. La deuxième, plus « dure », au Chabiba. Une des divergences portait sur la durée de la grève décrétée à l'occasion du quarantième jour marquant la fin du deuil après l'assassinat d'Ahmed Jibril. La troisième version du tract n° 17, attribuée, elle, au FPLP, rappelait la nécessité de poursuivre la « bataille de la désobéissance civile ».

Les multiples variations de ce communiqué n° 17 ont bien sûr créé une certaine confusion. Tout porte à croire qu'elles illustrent le débat qui s'est instauré entre Palestiniens qui seraient opposés à tout relâchement de la lutte. Et il semble que le com-

munié n° 18 reflète le point de vue de cette ligne « dure ». Peut-être d'autres versions apparaîtront-elles également.

Toujours est-il que, dans ce texte, la « Direction unifiée » appelle la population palestinienne à « faire entendre la voix du soulèvement » par le truchement de deux nouvelles grèves. La première, lundi 30 mai, à l'occasion du sommet de Moscou. Et la seconde, les 3, 4 et 5 juin, pendant la nouvelle tournée au Proche-Orient du secrétaire américain George Shultz, qui coïncide avec les anniversaires de la guerre de six jours et de la guerre au Liban. Autant de raisons pour le « comité unifié » de multiplier « les affrontements contre l'armée sioniste ». Ces affrontements, sporadiques, se sont encore poursuivis dimanche en Cisjordanie et à Gaza. Et selon des chiffres publiés de source palestinienne, ils ont fait un mort — une jeune femme du village de Jaba, près de Naplouse — et sept blessés. Par ailleurs, les tentatives israéliennes de « normalisation » de la situation se poursuivent. La deuxième phase de la rentrée scolaire s'est déroulée sans incident notable pour les soixante-dix mille élèves des trois cent vingt écoles élémentaires de Cisjordanie. (Interim.)

Réunie à Paris

Une conférence internationale réclame la liberté d'émigrer pour les juifs de Syrie

Quelque quatre mille huit cents juifs vivent en Syrie, regroupés pour l'essentiel dans trois villes, Damas, Alep et Kamishli. Etroitement surveillés par les Mouchabarat — les services secrets — rassemblés dans des ghettos, victimes d'une série de discriminations, ils sont en outre privés de la liberté d'émigrer. Une conférence s'est tenue dimanche 29 mai à Paris — la seconde du genre après celle de novembre

1984 — pour rappeler au monde l'existence et les difficultés de cette « communauté otage ». Y participaient de nombreuses personnalités politiques, religieuses et plusieurs dizaines de parlementaires.

La conférence a demandé au président syrien, M. Assad, d'accorder aux juifs le droit d'émigrer et a invité — en attendant — les responsables des pays occidentaux à ne pas

se rendre à Damas. En novembre dernier, tandis qu'il se trouvait à Jérusalem, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, s'était engagé à ne pas visiter officiellement la Syrie tant que « la situation des cinq cents jeunes filles juives détenues de quitter le pays ne connaîtrait pas des progrès appréciables » (Le Monde du 5 novembre 1987).

La conférence a entendu plusieurs témoignages directs. Un homme ayant requis l'anonymat a précisé que tout juif souhaitant quitter la Syrie pour des raisons professionnelles devait « laisser sa famille en garantie » ou une forte somme en dépôt. Les juifs syriens sont exemptés du service militaire et n'ont pas accès aux carrières administratives. Deux écoles juives existent encore à Damas, mais leurs directeurs et leurs enseignants sont musulmans. Pendant la conférence, une liste nominative de onze juifs syriens emprisonnés a été lue. Ces détenus avaient vainement tenté de s'échapper « du pays ».

Le sort de la petite communauté juive libanaise a également été évoqué. Entre 1984 et 1987, onze juifs libanais ont été enlevés par une organisation intégriste musulmane, qui s'est autoproclamée Les opprimés de la terre. Celle-ci a revendiqué l'assassinat de dix des onze otages, mais trois corps seulement ont été retrouvés. La conférence a entendu le témoignage de l'épouse et du fils de l'un des otages juifs libanais, le docteur Elie Hallak. Ce dernier avait soigné Michel Seurat au cours de sa détention à Beyrouth avec un dévouement auquel a rendu hommage le journaliste Jean-Paul Kauffman après sa récente libération. J.-P. L.

CORRESPONDANCE

Un « problème-fiction »

A la suite de la publication dans Le Monde du 26 mai d'une publicité pour la Conférence internationale pour la liberté des juifs de Syrie, nous avons reçu de M. Mamdouh Haidar, chargé d'affaires de l'ambassade de Syrie à Paris, la lettre suivante :

« Votre estimé journal a publié un placard publicitaire, qui, aussi ironique qu'il est, est avant tout mensonger et nécessite, de ma part, la présente mise au point.

En effet, de manière périodique, les organisations juives aux arrière-pensées politiques s'évertuent, dans un jeu de provocation connu à présent de tous, à créer, comme pour la vente d'un produit de consommation courante, le slogan qui, selon elles, aurait le plus grand impact sur l'opinion publique, quitte à promouvoir des contre-vérités et des propos difamatoires.

Encouragées, hélas ! par certains organes de presse, ce genre de manœuvres politiques, destinées à détourner l'attention de l'oppression,

de la répression et de l'expulsion pratiquées par Israël dans les territoires arabes occupés, peuvent s'exprimer et voir le jour.

Pourtant, il serait aberrant de comparer nos compatriotes juifs, qui répugneraient à être considérés comme des otages puisqu'ils ne souffrent d'aucune discrimination, aux citoyens arabes d'Israël, opprimés et expulsés tous les jours de leur propre pays.

Et, si le but de cette publicité est de discréditer le président Hafez Al Assad, qui est, en l'occurrence, le président de ces cinq mille citoyens syriens cités, le prestige, le bon sens politique et les qualités humaines du président Al Assad se placent bien au-dessus d'un vulgaire matraquage publicitaire.

Au terme « titre-fiction », je répondrai « problème-fiction » posé chaque fois que cela peut servir les intérêts d'Israël dont la politique agressive choque tous les jours l'opinion publique internationale.

Asie

PAKISTAN : le limogage du chef du gouvernement

Le président Zia Ul Haq critique vivement M. Junejo

NEW-DELHI de notre correspondant en Asie du Sud

Les pessimistes diront que le retour à un processus démocratique prend déjà du retard. Dans son intervention radiotélévisée du lundi 30 mai, le général-président Zia Ul Haq n'a pas annoncé en effet le nom du nouveau premier ministre, se contentant d'indiquer que le gouvernement intérimaire serait formé dans les prochains jours. Les mesures ont été prises, a-t-il cependant souligné, pour que les élections aient bien lieu dans le délai légal de quatre-vingt-dix jours.

Pour le reste, il faut croire que le général Zia n'avait d'autre choix que de renvoyer son premier ministre et de dissoudre l'Assemblée nationale : « Soit l'État de mes pouvoirs constitutionnels, soit le retour à un spectateur passif de la dégradation nationale. »

Critiquant son ancien premier ministre, il a estimé que les trois ans de mandat de M. Junejo se soldaient par « une corruption rampante, la détérioration de la loi et de l'ordre, des effusions de sang sans précédent à Karachi et ailleurs et une succession de violences ethniques ». Sur le plan extérieur, a-t-il pris soin de souligner, ces événements ne modifiaient pas la politique du Pakistan, c'est-à-dire son amitié avec les Etats-Unis, la Chine et les pays musulmans, ainsi que la normalisation des relations avec l'Union soviétique et l'Inde. Quelques heures avant l'intervention radiotélévisée du chef de l'Etat, des troupes, fortement armées, avaient pris position aux alentours stratégiques de Karachi.

De son côté M. Junejo, entouré de presque tous les anciens membres de son gouvernement, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a qualifié les décisions du général Zia d'« arbitraires et contraires à l'esprit de la démocratie ». Estimant qu'un coup d'arrêt avait été donné au processus démocratique, M. Junejo a cependant affirmé que son parti, la Ligue musulmane,

« gagnera les élections avec une large majorité ». M. Junejo a ensuite dressé un bilan positif de son action à la tête du gouvernement et a notamment démenti qu'il ait mis un frein au processus d'islamisation (ce que lui reproche notamment le président Zia).

La presse pakistanaise, dans l'ensemble, fait preuve de prudence et s'interroge sur les motifs profonds qui ont poussé le chef de l'Etat à ouvrir une crise intérieure majeure. Le Frontier Post de Peshawar parle, lui, du « second coup d'Etat » du général Zia. Suite attendue des mesures annoncées la veille, les assemblées locales de quatre provinces (Sind, Pendjab, Balouchistan et province du Nord-Ouest) ont été dissoutes et leurs chefs ministres respectifs démis de leurs fonctions.

LAURENT ZECCHINI

● AFGHANISTAN : les Soviétiques évacuent le Panshir. — Les troupes soviétiques et afghanes se sont retirées de la vallée de Panshir, place forte des moudjahidins dans le nord de l'Afghanistan, a affirmé, le lundi 30 mai à Islamabad, un porte-parole du mouvement de la résistance Jamiat Islami. Les soldats ont abandonné leurs bases principales de Rokhs et Unab et « la vallée est maintenant sous le contrôle total des moudjahidins », a précisé le porte-parole. Il a démenti que le principal commandant de la résistance dans la région, Ahmed Shah Massoud, ait conclu un accord secret avec les forces soviétiques selon lequel il se serait engagé à ne pas les attaquer pendant leur retrait d'Afghanistan. — (AFP.)

● Un ambassadeur italien à Kaboul. — Le secrétaire général du ministère italien des affaires étrangères, M. Bruno Botai, est arrivé, mardi 31 mai, à Kaboul afin d'y discuter de la libération éventuelle du journaliste Fausto Birosiavo condamné à sept ans de prison en mars dernier pour être entré illégalement en Afghanistan, a-t-on appris à Rome de source diplomatique. « Le but de la mission est d'obtenir une conclusion rapide et positive de cette affaire. »

Afrique

MAROC

La nouvelle Organisation des droits de l'homme a été interdite

Rabat. — L'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH), qui devait tenir samedi 28 mai son assemblée constituante (Le Monde du 28 mai), a été interdite à la dernière minute parce que certains de ses membres sont des « repris de justice militant au sein de groupuscules extrémistes interdits », a-t-on appris lundi 30 mai, de source autorisée.

Plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles des diplomates, des journalistes et des personnalités aussi bien gouvernementales que d'opposition, s'étaient réunies à Agdal, un faubourg de Rabat, pour participer à l'assemblée constituante.

Elles se sont dispersées après avoir été informées par les organisateurs du retrait de l'autorisation.

L'agence marocaine de presse MAP écrit que « ce n'est guère l'appartenance politique des membres de l'organisation projetée qui est en cause (...), mais le casier judiciaire de certains d'entre eux qui les érigerait, par la force des choses, en juge et partie ». Elle ne précise pas quelles sont les personnes ainsi visées mais selon les organisateurs, il s'agit de membres du mouvement marxiste-léniniste Hal Amam et d'intégristes musulmans condamnés pour complot contre la monarchie.

ANGOLA

Les rebelles du FNLA font des offres de paix

Le Front national de libération de l'Angola (FNLA), ancien mouvement indépendantiste angolais dirigé par M. Holden Roberto, a proposé, lundi 30 mai, à Lisbonne, une « cessation immédiate des hostilités » en Angola, en vue d'une « solution pacifique et durable » du conflit.

Le comité exécutif de ce mouvement, qui s'est réuni du 13 au 15 mai dernier dans un pays européen sous la présidence de M. Roberto, préconise également que le FNLA ainsi que l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), soutenue par Washington et Pretoria) soient associés aux négociations en cours sur l'avenir de l'Angola.

Ces négociations quadripartites (Etats-Unis, Angola, Cuba et Afrique du Sud), entamées à Londres, doivent se poursuivre dans un pays africain francophone. Le FNLA, qui a signé en janvier 1975, au Portugal, avec l'UNITA et le MPLA (parti au pouvoir à Luanda), les accords d'Alvor, qui ont permis la formation d'un gouvernement de transition à Luanda, préconise également le retour à « l'esprit de ces accords » et la création d'une commission de « conciliation nationale ». — (AFP.)

Implanté essentiellement dans le nord-ouest de l'Angola, le FNLA a subi ces dernières années une hématorragie importante de ses principaux cadres. Beaucoup se sont ralliés aux forces gouvernementales ou sont partis en exil, à l'instar de M. Holden Roberto. Quelques responsables se réclament du FNLA continuant cependant de se livrer dans le nord du pays à des opérations de sabotage sans succès spectaculaires.

● SOMALIE : des rebelles occupent une ville du nord. — Les rebelles du Mouvement national somalien (MNS) ont annoncé, le lundi 30 mai, s'être emparés de Burao, deuxième ville du nord de la Somalie. A Mogadiscio, le ministre de la défense avait indiqué dimanche que des « bandits » avaient occupé Burao vendredi avant d'en être chassés par les forces de sécurité. Il s'agissait de la première attaque de grande envergure depuis l'accord signé entre Adde-Abbe et Mogadiscio le 3 avril pour la normalisation de leurs relations. — (Reuters.)

Le roi Hassan II se rendra au sommet arabe d'Alger

Le roi Hassan II a déclaré, le lundi 30 mai, qu'il représentera personnellement son pays au sommet arabe extraordinaire prévu pour le 7 juin à Alger. Il a donné cette précision en remettant les lettres de créance au nouvel ambassadeur de Maroc à Alger, M. Abdellatif Berbiç, nommé après le rétablissement des relations diplomatiques, le 16 mai, au terme d'une brève trêve de plus de douze années due au conflit du Sahara occidental.

M. Berbiç, ami et médecin du roi Hassan II, était jusqu'au 16 mai, au cours de la cérémonie, le souve-

rain lui a déclaré : « Mon choix s'est porté sur toi pour démontrer notre volonté sincère, les bonnes intentions qui nous animent au Maroc à tous les niveaux et notre profond désir d'aller de l'avant pour que nous puissions oublier le passé et nous atteler à la construction de l'avenir sur des fondements solides. »

A Alger, le président Chadli a reçu, lundi, M. Hédi Khédiri, ministre de l'Intérieur, qui est attendu très prochainement au Maroc pour une visite liée à la normalisation des relations entre les deux pays. — (AFP.)

Handi tente



Handi tente

Asie

CAMBODGE : après avoir annoncé le retrait de 50 000 hommes cette année

Hanoï tente de reprendre l'initiative diplomatique

BANGKOK

de notre envoyé spécial

L'annonce par le Vietnam, la semaine dernière, qu'il retirait cinquante mille soldats du Cambodge d'ici à la fin de l'année et que les troupes restantes seraient placées sous commandement cambodgien (*le Monde* du 27 mai) apporte un nouvel éclairage sur la possibilité d'un règlement cambodgien. Tout se passe, en effet, comme si Hanoï entendait reprendre l'initiative diplomatique tout en tentant, sur place, de garder ses options ouvertes.

Les cinq premiers retraits annuels de troupes vietnamiennes du Cambodge avaient été perçus par les experts occidentaux, comme de simples « rotations ». Selon les mêmes experts, le premier retrait effectif de soldats aurait eu lieu en novembre der-

nier. Anxieux, en 1985, les Vietnamiens avaient détruit les principales bases de la résistance khmère du côté cambodgien de la frontière avec la Thaïlande et établi, avec un succès partiel, un cordon sanitaire le long de cette même frontière.

Le retrait annoncé pour cette année, qui en principe s'amorcera le 19 juin, devrait correspondre à un échange militaire vietnamien. Les troupes restantes s'éloignent de la frontière thaïlandaise. Si l'on en croit de bonnes sources, les Vietnamiens n'excluent pas des zones de regroupement, dont l'une se situerait à proximité des « trois frontières » (Laos, Thaïlande et Cambodge). D'autres regroupements auraient lieu, tout naturellement, à l'est du Mékong, une région proche du Vietnam et sillonnée par les anciennes « pistes Ho-Chi-Minh ».

Parallèlement, un effort serait entrepris pour associer à la défense du régime actuel de Phnom-Penh la population civile vietnamienne réinstallée au Cambodge depuis la chute des Khmers rouges en décembre 1978. Des milliers de « Cambodgiens d'origine vietnamienne » pourraient ainsi participer à la levée de milices locales, afin d'appuyer une armée qui demeure réduite et bien peu aguerrie.

Le calcul qui se dessine à Hanoï est donc plus clair. Les Vietnamiens sont en train de mettre une croix sur un Cambodge socialiste. Mais ils veulent, à tout prix, prévenir le retour des Khmers rouges au pouvoir, ainsi que Radio-Hanoï l'a encore redit vendredi. En d'autres termes, ils feront tout pour empêcher le rétablissement d'un régime pro-chinois au Cambodge. Au cas où ils ne pourraient, dans les deux années qui viennent, obtenir satisfaction par la négociation, ils sem-

blent prêts — avant le « retrait total » de leurs troupes annoncé pour 1990 au plus tard — à ménager à M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, des positions de repli, si possible inexpugnables, en territoire cambodgien.

Entre-temps, sachant que la carte de la négociation est d'autant plus jouable que personne ne veut d'un retour des Khmers rouges à Phnom-Penh — même les Chinois le disent, — les Vietnamiens veulent convaincre que le repli de leur contingent militaire est réel. Les Chinois, d'ailleurs, ne s'y trompent pas. Tout en parlant de « manœuvre » et en exigeant « le retrait total, le plus tôt possible, des troupes vietnamiennes », Pékin a également invité Hanoï, samedi, « à participer directement aux négociations » sur l'avenir du Cambodge. En outre, la Chine se dit prête désormais à garantir, avec d'autres, un éventuel accord sur le Cambodge.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CHINE : les suites d'un match de football mouvementé

« Des dégâts politiques inestimables »

PÉKIN

de notre correspondant

L'émeute du 23 mai dans la ville de Nanchong, au Sichuan, qui avait été présentée comme une affaire de hooliganisme autour d'un match de football (*le Monde* du 26 mai) a, en fait, été bien plus grave par son caractère social, selon les informations que la presse chinoise laisse filtrer à petites doses.

Le Quotidien de la justice a ainsi révélé, le lundi 30 mai, que la moitié des trente-six émeutiers placés en garde à vue étaient des ouvriers, les autres se partageant entre paysans, chômeurs et commerçants privés. Presque tous sont des jeunes de dix-huit à dix-neuf ans. Nombre d'entre eux ont déjà un casier judiciaire.

Entre-temps, on avait appris que les émeutiers avaient également attaqué un commissariat de police et que les troubles avaient duré toute la nuit. La presse parle aussi de vols, sans qu'il soit clairement établi s'il y a eu pillage ; mais on cite le cas d'un émeutier chez qui les policiers ont retrouvé deux de leurs matraques, des cassettes vidéo et des pellicules photographiques. Se dessine ainsi l'image de ce qui pourrait être le premier exemple de troubles causés par des insatisfaits, un sous-produit, donc, des réformes.

La discrétion de la plupart des journaux chinois sur l'affaire paraît destinée à ne pas jeter de l'huile sur le feu dans d'autres villes à un moment où le mécontentement populaire est vis face à l'inflation. *Le Quotidien de la justice* est, en tout cas, sans ambiguïté sur la gravité de cette flambée de violence : si les dégâts matériels se chiffrent à plusieurs centaines de milliers de yuans, écrit-il, « les dégâts politiques sont, eux, inestimables ».

F.D.



CAPEL
se met en quatre
pour les
doublemètres

CAPEL prêt-à-porter hommes grande hommes forte
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 2^e
• 23, boulevard Malesherbes Paris 8^e
• Centre Com. Mare-Montparnasse Paris 15^e
• 13, rue de la République, 69001 Lyon
• 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

La conférence de l'ASEAN

Ces développements interviennent, en tout cas, alors que la diplomatie reprend ses droits. Avant d'accueillir, il y a deux semaines, le premier ministre thaïlandais, les Soviétiques ont discuté avec M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, en route pour New-York où il doit participer à la conférence des Nations unies sur le désarmement. Début juillet à Bangkok, aura lieu la conférence des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunet, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, fera le voyage, de même que le prince Sihanouk, qui a repris la prési-

(Publicité)

Centre Science, Technologie et Société
Cycle de conférences
« LA SCIENCE, LA GUERRE ET LA PAIX »

Mardi 7 juin 1988 à 18 heures

« La guerre et l'avenir des relations internationales »
par le professeur Stanley HOFFMANN
Harvard University

Amphithéâtre C. accès 16. 2^e étage

Conservatoire national des arts et métiers
292, rue Saint-Martin, 75003 Paris.
Tél. : 42-71-24-14 p. 531.



CAPEL habille
en long
comme en large

CAPEL prêt-à-porter hommes grande hommes forte
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 2^e
• 23, boulevard Malesherbes Paris 8^e
• Centre Com. Mare-Montparnasse Paris 15^e
• 13, rue de la République, 69001 Lyon
• 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

Nouveau.

Du 1^{er} au 4 juin.

GALERIE LAFAYETTE

3J.

L'événement de l'été c'est pour la première fois aux Galeries Lafayette, les 3J d'été. Du 1^{er} au 4 juin, des séries spéciales et des prix exceptionnels sur la mode, la maison, les loisirs vous feront vivre à l'heure... des 3J d'été!

Aux Galeries Lafayette, crédit spécial 3J avec la carte (gratuite, dès acceptation du dossier). A partir de 3 000 F d'achats.

Lo mode est

ANGOLA

rebelle du FNLA

des offres de paix

de notre envoyé spécial

de notre correspondant

Politique

L'ouverture d'une information judiciaire

Le ministre de la justice a annoncé, le lundi soir 30 mai, l'ouverture d'une information judiciaire sur les trois morts contestées de l'assaut mené à Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, le 5 mai.

« Le procureur de la République de Nouméa, explique le communiqué de la chancellerie, a pris connaissance des résultats de l'enquête préliminaire diligentée dans les formes du code de procédure pénale sur les circonstances de la mort d'Alphonse Dianou, de Wenceslas Lavello et de Walna Amossa. Se conformant aux instructions du garde des sceaux, ce magistrat, faisant application de l'article 698-1 du code de procédure pénale, a demandé au ministre de la défense son avis sur l'engagement de poursuites. Au vu de cet avis, le procureur de la République a aussitôt requis l'ouverture d'une information judiciaire contre X... des chefs, d'une part, de coups et blessures volontaires et non-assistance à personne en

danger, d'autre part, d'homicides volontaires, et a demandé que l'autopsie des personnes en cause soit réalisée dans les meilleurs délais. »

Après avoir, devant la presse, puis dans un message aux armées, M. Jean-Pierre Chevènement avait reconnu que « des actes contraires au devoir militaire ont malheureusement été commis après l'assaut proprement dit », en ajoutant toutefois que « l'honneur de l'armée ne saurait être entaché par la faute de quelques-uns ». Le ministre de la défense avait recueilli, dans la matinée, les premières conclusions de l'enquête de commandement menée au sein des forces armées.

« Il ne s'agit pas d'accuser l'armée ni de la disculper », a expliqué mardi matin 31 mai le porte-parole de la présidence de la République, M. Hubert Vedrine. « Il ne s'agit pas d'ouvrir une

information contre l'armée. C'est une information sur des faits précis, des actes précis. Ce qui doit être recherché, le président de la République y tient, c'est toute la vérité. »

Dans un entretien accordé au Monde, dont nous publions prochainement l'intégralité, M. Michel Rocard déclare, à propos des événements d'Ouvéa : « L'autopsie militaire avait le strict devoir de contrôler ses exécutants dans le respect des droits de l'homme, puisque la Déclaration des droits de l'homme a toujours une valeur constitutionnelle chez nous. Mais, pour moi, seules les orientations politiques sont incriminables par le climat qu'elles créent et les pressions qu'elles entraînent. Le premier ministre estime que « le choix politique fait par M. Chirac et par M. Pons en Nouvelle-Calédonie était générateur d'excès par sa nature même. La

bavure, on en crée la propulsion en créant un climat, ou l'on en crée la dissension ou créant un autre climat. »

« Le gouvernement peut me remercier de ne pas lui avoir laissé cette affaire sur les bras », a déclaré pour sa part, lundi à Grenoble, M. Jacques Chirac. Estimant qu'« un commando terroriste instruit et armé à l'étranger avait organisé pendant des mois une opération militaire », l'ancien premier ministre a ajouté : « Je revendique l'entière responsabilité de ce qui s'est passé à Ouvéa. »

Ancien ministre socialiste de la défense, M. Charles Herou a déclaré, quant à lui, sur RMC, lundi matin, qu'il avait « le sentiment que l'on veut toujours déstabiliser l'armée ». Enfin, M. Laurent Fabius estime que « l'attitude du gouvernement Rocard est tout à fait salubre ».

M. Mitterrand veut « toute la vérité »

(Suite de la première page.)

Ce témoignage émane d'un militaire. Il livre le nom du gendarme du GIGN qui a tiré sur Alphonse Dianou, le chef des ravisseurs, en ajoutant que celui-ci fut blessé alors qu'il s'était rendu et était allongé par terre. Cette information inattendue, non sollicitée, a provoqué une accélération brutale de l'enquête de commandement : les deux généraux qui, lors d'une première visite au GIGN, s'étaient contents d'interroger les officiers sont revenus questionner un à un tous les « super-gendarmes » ayant participé à l'opération « Victor ».

Le membre du GIGN dénoncé a reconnu avoir tiré sur Dianou mais en affirmant que ce dernier, à travers la fumée des grenades lacrymogènes, lui était apparu debout et menaçant.

Cet épisode, dans la marche difficile vers la vérité, illustre les tensions et les doutes qui traversent les unités ayant participé à l'assaut. La « grande muette » parle, non sans réticences de comptes sans doute, mais aussi soucieuse que les agissements d'une partie ne discréditent pas le tout. C'est en effet du monde militaire lui-même que sont venus des témoignages — forcément anonymes — et des documents — rapport Legorjus et photographie — contredisant la légitimante version officielle.

Selon celle-ci, tout était en règle, les comptes rendus hiérarchiques sans ombre, les rapports parvenus à l'état-major précis jusqu'à l'exhaustivité. Le pouvoir civil avait donné son aval à une opération de guerre. Bilan : deux morts parmi les militaires assaillants, dix-neuf parmi les preneurs d'otages. Les témoignages recueillis à Ouvéa par le Monde et l'AFP, dès le 8 mai, auprès d'un vieux Mélanésien et de sept jeunes Canaques, selon lesquels trois morts étaient suspectes, ne pouvaient être que de « monstrueuses allégations » (le Monde du 11 mai). Et le ministre de la défense d'alors, M. André Giraud, se sentait assez sûr pour porter plainte contre X... pour « diffamation envers l'armée ».

Aujourd'hui, après une enquête préliminaire à Nouméa et dans les prisons de la région parisienne où

sont détenus trente et un Canaques pour leur participation à l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué (quatre gendarmes tués), la justice estime les présomptions suffisantes pour engager des poursuites contre X... qui, cependant, ne visent pas la presse. Leurs qualifications sont suffisamment éloquentes. « Coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et « non-assistance à personne en danger » correspondent au sort d'Alphonse Dianou : le soupçon — que l'instruction devra confirmer ou infirmer — qu'il aurait été blessé volontairement, hors d'une situation de combat, et qu'il ne bénéficia pas des soins qu'appelaient sa blessure. « Homicides volontaires » renvoie au sort de Wenceslas Lavello, considéré comme le chef militaire des ravisseurs, et de Walna Amossa, jeune « porteur de thé » ayant participé au ravitaillement de la grotte : le soupçon qu'ils auraient été exécutés après la fin de l'assaut.

Quels sont les éléments qui, cas par cas, nourrissent ces soupçons ?

● **ALPHONSE DIANOU.** — Voici le récit recueilli auprès de témoins à Ouvéa, le 8 mai, trois jours après l'assaut, par notre envoyé spécial, Frédéric Bobin : « Alphonse serait contre lui une sculpture coutumière. Il disait qu'il était entré avec et qu'il sortirait avec. Il était accompagné de Wenceslas Lavello. Nous suivions tous derrière. Une fois sortis de la grotte, les militaires nous ont fait coucher par terre. Puis un militaire a tiré un coup de feu sur la jambe d'Alphonse. Blessé, il a été emmené sur un brancard où un médecin de l'armée s'est occupé de lui. Il lui a mis des tuyaux pour la perfusion. Mais ensuite d'autres militaires sont venus vers le brancard, ont arraché les tuyaux et ont renversé le brancard. Le corps d'Alphonse a roulé sur les cailloux et a été frappé à coups de rangiers et de crosses de fusils. »

Le gendarme du GIGN qui a tiré sur Dianou n'a contredit ce récit que sur deux points : Alphonse, selon lui, était debout et l'assaut n'était pas terminé. Il confirme que le chef des ravis-

seurs portait une sculpture recouverte d'un tissu qu'il dit avoir prise pour un casse-tête. Le jugeant agressif, il lui a tiré dans la jambe gauche avec un riot-gun (fusil à pompe). La suite est décrite par le capitaine Philippe Legorjus — promu depuis commandant — dans son rapport. Il avait suivi l'assaut final à 20 mètres en retrait, en compagnie du général Jacques Vidal. Quand il arrive, il voit, « au fond de la caverne, Dianou Alphonse, blessé à une jambe, allongé sur un brancard. Le médecin de la force spéciale lui a administré les premiers soins : garrot, perfusion, pansement ».

Ledit médecin, F. Thomas, médecin-chef de la force spéciale du 11^e RCP (11^e choc), contredit le chef du GIGN sur un point : il n'a pas appliqué de garrot au blessé « dont l'état de santé ne le justifiait pas ». Dianou, explique-t-il, « était conscient et ne saignait pas abondamment. Je lui ai prodigué les soins suivants : un pansement compressif, une perfusion de plasma, une injection de morphine ». A priori, la compétence professionnelle du médecin Thomas ne saurait être mise en cause : un garrot aurait en effet impliqué une évacuation d'urgence.

C'est à pied, durant une marche de vingt-cinq à trente minutes, que Dianou, porté par des Canaques, sera conduit jusqu'à un hélicoptère, qui le mènera ensuite à Saint-Joseph, où l'armée avait installé son poste de commandement. Près de Saint-Joseph entre 16 et 17 heures, soit quelque trois heures après la fin de l'assaut, une photo le montre étendu sur un brancard, entouré de huit prisonniers canaques sains et saufs. Même en regardant à la loupe, la perfusion y est introuvable.

Dianou est ainsi exposé aux regards de plusieurs dizaines de militaires, qui peuvent par conséquent témoigner de son état de santé en cette fin d'après-midi du 5 mai. Sur la photo, on remarque notamment, sur la droite, appareil photographique en bandoulière, un lieutenant-colonel, qui n'est autre que le chef d'état-major général Vidal, commandant supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie. Au fond, le

lieutenant Patrick Destrémeau, du RIMAP, l'un des otages libérés, semble regarder Dianou. A Saint-Joseph, au même moment, M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, le général Vidal, le capitaine Legorjus et le substitut Jean Bianconi, ancien otage lui aussi, discutent de la conférence de presse prévue à Nouméa pour 18 heures.

Selon plusieurs sources militaires, c'est le général Vidal lui-même qui aurait refusé qu'un hélicoptère achemine Dianou à Ouloup, l'aéroport d'Ouvéa, à 25 kilomètres au sud, où était ins-

Il ne semble pourtant pas que le chef du GIGN ait maintenu cette déclaration devant les officiers généraux chargés de l'enquête de commandement. L'officier, qui, dans la phase finale de l'assaut, se trouvait donc derrière les éléments du GIGN chargés de pénétrer dans la grotte et d'en neutraliser les occupants, n'aurait aperçu Lavello « ni mort, ni vivant ». Quittant les lieux une grosse demi-heure après la fin des combats, le capitaine Legorjus n'aurait pas disposé de plus d'éléments lui permettant de savoir ce qu'il était advenu de

les conditions de la mort d'Amossa n'avaient pas été « formellement établies » (le Monde du 14 mai).

Décrivant les conditions de vie dans la grotte, M. Pons, lors d'une conférence de presse du 24 mai, a relaté les menaces d'exécution proférées contre un otage membre du GIGN (le Monde du 26 mai). Ce dernier avait été accusé par un « porteur de thé » d'avoir maltraité un vieux de la tribu de Gosana, lors des ratissages effectués pour retrouver la grotte où étaient détenus les otages. Quelques jours plus tard, il était à son tour fait prisonnier. Selon certaines sources, le « porteur de thé » accusateur pourrait être Walna Amossa. Il aurait été tué en représailles de ses accusations, lesquelles faillirent aboutir à l'exécution d'un membre du GIGN. Mais certains otages assurent qu'il s'agit de deux « porteurs de thé » différents.

L'enquête judiciaire qui vient d'être ouverte devra éclairer les faits et déterminer les responsabilités individuelles à l'origine des « actes contraires à l'honneur militaire » que dénonce le ministre de la défense. Au-delà, une autre question se pose : comment de telles « bavures » ont-elles pu se produire ? La réponse doit incontestablement être recherchée dans le climat de guerre qui a enveloppé toute l'affaire d'Ouvéa. Guerre, en effet, que la décision d'employer le lance-flamme lors de l'assaut — deux Canaques, servants du fusil mitrailleur AA 52, ont été brûlés dans leur casemate tout en étant hachés par plusieurs rafales d'armes automatiques ; guerre que l'emploi de ces pistolets mitrailleurs sophistiqués, de marque allemande, munis de silencieux et de lunettes de visée-laser ; guerre que le choix, aux côtés du GIGN, de ces unités — 11^e choc, commandos d'action marine Hubert — pour qui, selon le mot d'un militaire présent sur le terrain, « un ennemi est un ennemi et non un adversaire temporaire ». Un ennemi qu'il faut tuer avant d'être tué. La réponse est peut-être à trouver aussi dans l'état de tension à l'intérieur de la grotte et ses effets psychologiques pour les militaires ayant participé à l'assaut.

Il n'en reste pas moins que, quels que soient les militaires visés par l'information judiciaire, quels que soient leurs agissements répréhensibles, le choix d'une opération de guerre fut d'abord, comme le rappelle M. Chevènement, celui du pouvoir civil.

GEORGES MARION
ET EDWY PLENEL

Après les graves incidents de Saint-Denis (Réunion)

Le préfet lance un appel au calme

A Saint-Denis-de-la-Réunion, quatre personnes ont été inculpées, le lundi 30 mai, de « dégradations et coups et blessures volontaires avec armes », à la suite des violents incidents électoraux, au cours desquels, le 28 mai, un militant communiste a été grièvement blessé.

Le député et maire bariste de Tampon, M. Thie-Ah-Koon (URC), a, pour sa part, nié la responsabilité de ses partisans dans ces incidents et a accusé le Parti communiste réunionnais de porter « une réelle responsabilité » dans ces événements.

Pendant ce temps, à la Cure de Saint-Pierre, les trois principaux candidats de la troisième circonscription se succédaient auprès du vice-président général pour signer un code de bonne conduite, afin d'éviter de nouveaux incidents.

Enfin, M. Jean Ancaix, préfet de la Réunion, a lancé lundi soir à la télévision un appel au calme aux Réunionnais et mis en garde « les éventuels faiseurs de troubles ». « Si par malheur, a déclaré le préfet, de nouveaux délits étaient commis, leurs auteurs seraient immédiatement déferés à l'autorité judiciaire ».

La lettre du médecin de la Force spéciale

De mort inconnue

Un garrot a-t-il été posé sur la jambe d'Alphonse Dianou, après que ce dernier eut été blessé au genou, durant ou après l'assaut contre la grotte d'Ouvéa ? A cette question importante, parce qu'elle met en cause la manière selon laquelle le chef des ravisseurs avait été traité, le chef du GIGN, le capitaine Philippe Legorjus, répondait dans son rapport écrit par l'affirmative. Sur la foi de ce rapport, nous écrivions (le Monde daté 29-30 mai) que, dans ces conditions, et contrairement à ce qui a été fait, Dianou aurait dû être transféré d'urgence en hélicoptère vers l'hôpital le plus proche, de manière que son garrot soit levé sans tarder et qu'il puisse éventuellement être transféré.

Dans une lettre qu'il a adressée, le 29 mai, au ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le médecin-chef de la force spéciale du 11^e régiment parachutiste de choc, conteste cette version des faits, précisant qu'il n'a « à aucun moment appliqué un garrot au blessé Alphonse Dianou, dont l'état de santé, au reste, ne le justifiait pas ». Le docteur Thomas ajoute qu'il a prodigué à Dianou les soins suivants : « Un pansement compressif, une perfusion de plasma, une injection de morphine. » A l'évi-

dence, sauf à considérer — et cette hypothèse ne peut être exclue — que le commandant Legorjus n'ait pas su faire la différence entre un garrot et un pansement compressif, l'une des deux versions est inexacte.

Si l'on s'en tient aux termes de la lettre du docteur Thomas, il apparaît donc qu'Alphonse Dianou, juste après avoir été blessé au genou, a été correctement traité. Son état de santé n'était pas trop grave — selon le docteur Thomas, il était « conscient et ne saignait pas abondamment » — la pose d'un garrot ne se justifiait effectivement pas.

Mais, ainsi qu'il le précise dans sa lettre, le docteur Thomas, après avoir prodigué les premiers soins d'urgence, a « quitté définitivement les lieux avec le détachement de la Force spéciale ». Concernant ce qui s'est passé après son départ, on en est donc réduit aujourd'hui à poser des questions : un autre médecin est-il resté auprès de Dianou, lors de son transfert vers Saint-Joseph ? Pourquoi Dianou n'a-t-il pas été hospitalisé ? Comment expliquer que, si Dianou était dans un état relativement peu grave après l'assaut, il soit mort quatre heures plus tard ? Que s'est-il donc passé dans l'intervalle ? De quoi le chef des ravisseurs est-il mort ?

FRANCK NOUÏL

taille l'antenne médicale. C'est donc en camion que Dianou sera convoyé à Ouloup, où sa mort est constatée. Comment l'expliquer ? Car de deux choses l'une : ou sa blessure était grave, et dans ce cas nombreux sont les militaires suspects de « non-assistance à personne en danger » (l'état-major fait pourtant état de la présence sur le terrain de trois médecins et trente infirmiers militaires), ou elle ne l'était pas, comme le laisse entendre le médecin Thomas, et dans ce cas la cause de sa mort reste inconnue. Faut-il expliquer cette incertitude par la rumeur, circulant dans certains milieux militaires, selon laquelle il aurait été « achevé » durant son transport à Ouloup ?

L'autopsie devrait dire ce qu'il en est. Dans l'immédiat, M. Chevènement a d'ores et déjà sanctionné le responsable de l'unité chargée de l'évacuation sanitaire, en le relevant de son commandement.

● **WENCESLAS LAVELLO.** — D'après les premiers témoignages recueillis par l'envoyé spécial du Monde, Wenceslas Lavello, surnommé « Rambo » par ses camarades en référence à sa formation d'ancien sous-officier de l'armée, aurait été sommairement exécuté après sa reddition.

« Selon les jeunes témoins, écrivait Frédéric Bobin après avoir interrogé les « porteurs de thé », il est donc sorti de la grotte désarmé en compagnie d'Alphonse Dianou. Comme tout le monde, il a dû se coucher sur terre. Les jeunes se souviennent : « Un militaire a appelé : Lavello ! Wenceslas s'est levé et il a été emmené dans un coin qu'on ne voyait pas au-dessus de la grotte. On a entendu un coup de feu et le militaire a dit : « Le tour de Lavello est fini, au suivant. »

Comme pour les deux autres morts suspectes, cette version a immédiatement été contestée par les responsables militaires. Le général Vidal a indiqué que Lavello était mort à l'entrée de la grotte « en tentant de sortir ou de s'opposer » à ceux qui donnaient l'assaut (le Monde du 13 mai). M. Legorjus, selon lequel « Rambo » aurait été tué à l'intérieur de la grotte, alors qu'il avait les armes à la main (le Monde du 10 mai).

Lavello qu'il était, de tous les assaillants, le seul à connaître pour l'avoir, encore otage, cotoyé dans la grotte.

Depuis, de nouveaux témoignages recueillis de source militaire sont venus affirmer que Lavello aurait été exécuté d'une balle dans la tête : « Une corvée de bois, comme en Algérie » (le Monde daté 22-23 mai). Son arme s'étant enrayée, un homme du 11^e choc s'y serait repris à deux fois avant d'arriver à ses fins. Là encore ce sera à l'autopsie de faire la lumière.

● **WAINA AMOSSA.** — C'est le mort que l'on n'attendait pas, le seul dont aucun militaire n'explique le sort, celui, pour reprendre les mots de l'un d'eux, que « personne n'arrive à attribuer à personne ». Le capitaine Legorjus a affirmé aux deux généraux enquêteurs qu'il ne connaissait même pas son existence, encore moins son identité, avant que les morts soient dénombrés.

Lors de leur premier témoignage, les « porteurs de thé » racontaient : « Il s'est levé parce qu'un militaire l'a interpellé. Quand il s'est mis debout, il a reçu un coup de feu et il s'est écroulé » (le Monde du 10 mai). Rien n'est venu confirmer ou infirmer cette version. L'état-major a reconnu seulement que



PAUL W.

Dans les cabinets ministériels

● **FONCTION PUBLIQUE.** — M. André-Marcel Boismann directeur de cabinet. — M. André-Marcel Boismann a été nommé directeur du cabinet de M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives. M^{me} Christine Bulot a été nommée chef de cabinet.

[Né le 3 janvier 1929 à Lyon, M. André-Marcel Boismann est administrateur civil hors classe en service détaché. Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon, il est ancien élève de l'ENA (promotion « 18-Juin »). Il a effectué sa carrière dans les services préfectoraux. Sous-directeur de l'équipement et du développement à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur, il a ensuite été détaché comme conseiller hors classe au tribunal administratif de Montpellier. Depuis 1982, il était secrétaire général du conseil général de la Loire. Chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, commandeur des Palmes

académiques, M. Boismann est marié et a un enfant.]

● **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.** — M. Pierre-René Lemas directeur de cabinet. — M. Pierre-René Lemas, administrateur civil, a été nommé directeur de cabinet de M. Jean-Michel Boucheron, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales. M. Hubert Giraud est chef de cabinet, M^{me} Françoise Courbin attachée parlementaire et Christophe de Guellie, chargé de mission. Les conseillers techniques sont Marc Abadie, Marc Sadoulet, Hélène Heru et Didier Minot.

[Né en 1951, M. Pierre-René Lemas est ancien élève de l'ENA et administrateur civil. Après avoir appartenu aux cabinets de MM. Defferre et Joux où il suivit les questions de décentralisation, il avait été nommé en 1986 sous-directeur des affaires politiques des départements d'outre-mer.]

DROIT DES ELECTIONS

LE MOIS DE MAI

LE MOIS DE JUIN

LE MOIS DE JUILLET

LE MOIS D'AUGUST

LE MOIS DE SEPTEMBRE

LE MOIS D'OCTOBRE

LE MOIS DE NOVEMBRE

LE MOIS DE DECEMBRE

سیدان لاجون

سنة ١٩٨٨

Politique

sur les événements d'Ouvéa

Homicides volontaires, coups et blessures, non-assistance à personne en danger

Le garde des sceaux impose ses vues

Dix jours après avoir reçu l'ordre de la chancellerie de procéder à une enquête préliminaire sur le déroulement de l'assaut dans la grotte d'Ouvéa, le parquet de Nouméa a transmis, le dimanche 29 et le lundi 30 mai, pièce par pièce, tous les éléments recueillis sur place. Le dossier comporte exclusivement les auditions de témoins mélanésiens et les premières constatations médico-légales faites à Ouvéa, en quelques heures, sur l'aéroport d'Ouloup, des dix-neuf corps des Canaques tués durant ou après l'assaut. Il s'agit d'indications sommaires, externes à aucune autopsie n'ayant alors été pratiquée par les médecins.

Le procureur de la République, M. Jean-Pierre Belloli, s'était rendu, le 23 mai, à Ouvéa, en compagnie du commandant de la gendarmerie d'Amoa, pour procéder notamment à l'audition des « porteurs de tête ». Parallèlement à Paris, des policiers de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) ont interrogé une trentaine d'indépendantistes détenus en métropole. Tous ont confirmé les accusations faites, soit à la presse en Nouvelle-Calédonie, soit à leurs avocats (*Le Monde* du 19 mai) à propos des exécutions sommaires après l'assaut de la grotte d'Ouvéa.

Au vu de ces éléments, et après avoir eu connaissance de la synthèse de l'enquête de commandement conduite par les généraux Michel Berthier et Guy Rouchaud — qui ne se fonde que sur des témoignages militaires — transmis le jour même au ministre de la défense M. Jean-Pierre Chevènement, la chancellerie a annoncé, lundi vers 20 heures, l'ouverture d'une information judiciaire. Les termes mêmes du communiqué, méticuleusement pesés, ont donné lieu tout au long de la journée à un bras de fer avec le ministre de la défense. En effet, les conclusions de l'enquête de commandement et de l'enquête judiciaire sont pour le moins divergentes. La mort — faite de soins et dans des circonstances excessivement imprécises — d'Alphonse Dianou semblait bien admettre de part et d'autre. « Je n'ai pas d'élément pour faire obstacle à la justice », déclarait publiquement devant la presse le ministre de la défense.

En revanche, si l'enquête de l'armée semble exclure que Wenceslas Lavellot et Amossa aient fait l'objet d'exécutions sommaires, des convergences troublantes apparaissent dans l'enquête judiciaire sur les circonstances de la mort de ces deux Mélanésiens. C'est pourquoi, malgré l'opposition du ministre de la défense qui ne souhaitait pas que soit retenu l'« homicide volontaire », le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, est passé outre, imposant l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour « coups et blessures volontaires » et « non-assistance à personne en danger » après la mort d'Alphonse Dianou, d'autre part d'« homicides volontaires » pour Lavellot et Amossa. C'est bien sûr l'incrimination la plus grave. Les discussions ont apparemment été très vives entre les deux ministres.

Le ministre de la défense devait, dans la soirée du 31 mai, transmettre son « avis » sur ces poursuites, comme le prévoit l'article 698-1 du code pénal militaire, lorsque en est maître militaire. Dès lors, les choses devraient aller très vite. Une fois tous les documents utiles transmis à Nouméa — et notamment cet avis, qu'il soit ou non favorable — le parquet de Nouméa — qui aurait souhaité poursuivre plus avant son enquête préliminaire — doit sur ordre de la chancellerie

ouvrir une information. Un juge d'instruction, vraisemblablement M. Philippe Allard, sera saisi et pourra ordonner immédiatement l'autopsie des trois Mélanésiens concernés.

Ces expertises faites, il est plus que probable que l'affaire soit « dépayotée », c'est-à-dire confiée à Paris où un autre juge d'instruction poursuivra l'enquête. Dans le souci d'une bonne administration de la justice, elle ne serait pas confiée au juge Mazères qui instruit déjà l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué et les prises d'otages d'Ouvéa. Des contacts avaient déjà été pris la semaine précédente avec des experts parisiens pour qu'ils viennent des délégués à Nouméa afin de procéder à ces autopsies. Le procureur général de Nouméa, M. Jean Dufour, rappelle en consultation samedi a été longuement reçu à la chancellerie. De même, le substitut Jean Bianconi a-t-il été à nouveau reçu par M. Arpaillange.

Si l'« avis » du ministre de la justice — qui, dans cette affaire, a essentiellement agi en technicien, en « parquettier » pesant, élément par élément, les charges révélées par l'enquête préliminaire — a pu froisser le ministre de la défense, elle ne semble guère satisfaire les avocats des militants indépendantistes. En effet, ceux-ci, depuis le début de l'affaire, exigent que l'on procède à l'autopsie de tous les Mélanésiens — dix-neuf au total — tués à Ouvéa. La chancellerie a considéré ne disposer en l'état d'aucun élément laissant penser que la mort des seize autres soit suspecte. Les inclusions dans l'information judiciaire seraient masquer la réalité et reviendraient à diluer les responsabilités, estime-t-on place Vendôme.

Dans le même temps, M. Jean-Louis Mazères, premier juge d'instruction à Paris, entendait les trois premiers militants du FLNKS — parmi les trente et un incarcérés en métropole — inculpés d'assassinats, complicité et séquestration. Pascal

Bali, quarante ans, Clément Wagué, trente et un ans, Charlie Aema, vingt ans, de la tribu de Mouli, sont accusés d'avoir participé à l'attaque, le 22 avril, de la gendarmerie de Fayaoué et d'avoir conduit des otages dans les grottes du sud de l'île. Certains ont été extraits de force de leur prison. Tous ont refusé de s'expliquer devant le juge d'instruction.

Celui-ci doit poursuivre ces interrogatoires — à raison de trois auditions par jour jusqu'au 10 juin. La stratégie de la défense, clairement annoncée dans un communiqué (*Le Monde* du 31 mai) avant l'ouverture de l'information judiciaire, ne va pas se modifier pour le moment.

L'annulation de la procédure concernant Eloi Machoro

Troisième élément de cette journée riche en rebondissement : l'annonce inattendue de l'annulation par la chambre d'accusation de la

cour d'appel de Paris de l'ensemble de la procédure déclenchée après la mort, le 12 janvier 1985, d'Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union calédonienne, et de son compagnon Maurice Nonnaro, tués par des gendarmes du GIGN lors de l'occupation d'une ferme à La Foa. Les avocats du FLNKS n'en demandaient pas tant.

Désignée par la Cour de cassation, la chambre d'accusation n'était saisie que d'un point de droit relatif à la constitution de partie civile. Elle est allée bien au-delà, considérant nulle l'ensemble de la procédure, constatant que, des officiers de police judiciaire étant pourrains susceptibles d'être mis en cause, « ni le magistrat instructeur ni le procureur de la République (...) ne pouvaient ignorer la nature des forces qui y avaient pris part ».

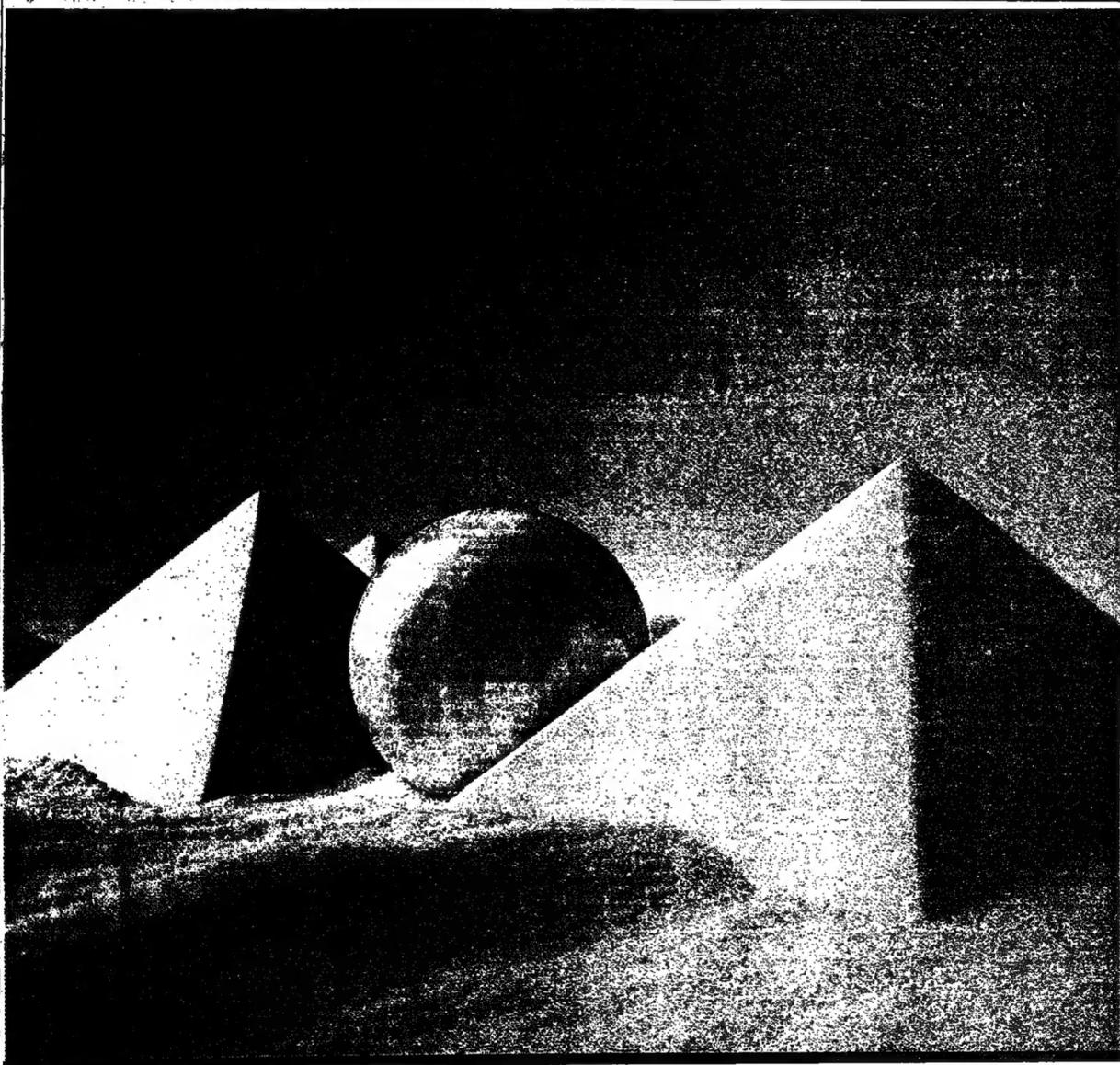
Une requête aurait dû être présentée par le procureur de la République à la chambre criminelle de la Cour de cassation qui aurait désigné

la juridiction chargée de l'instruction.

Pour les avocats, « cette situation conduit à ce que, plus de trois ans après les faits, les conditions dans lesquelles Eloi Machoro et Marcel Nonnaro ont été tués ne soient toujours pas officiellement élucidées et qu'il soit nécessaire de reprendre en sa totalité une information judiciaire qui avait clairement permis d'établir certaines responsabilités ». Ils se sont aussitôt pourvus en cassation.

Si la décision des juges parisiens représente un nouveau camouflet aux magistrats de Nouméa, si fréquemment mis en cause, et depuis quelques mois régulièrement désemparés des affaires sensibles, elle ne va guère contribuer à calmer les esprits en Nouvelle-Calédonie où Eloi Machoro, constante référence des militants canaques, est devenu un héros symbolique de la lutte pour l'indépendance.

AGATHE LOGEART.



UN LIVRE D'ACTUALITÉ

DROIT DES ELECTIONS

par Claude FRANCK

Pour tout savoir sur les mécanismes électoraux
1988, 288 pages, 280 F
(par téléphone au 31.65.88)

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ENCYCLOPÉDIE DELMAS POUR LA VIE DES AFFAIRES

COMPAREX : le compatible par excellence

Des technologies de pointe pour une gamme complète de moyens et grands systèmes informatiques compatibles. Des hommes compétents pour un service de qualité.

COMPAREX

Une filiale de BASF et de Siemens

COMPAREX Information Systems Z.A. du Petit Nanterre 21, rue des Peupliers F-92000 Nanterre

COMPAREX Information Systems S.A., N.V. Avenue Hamoir 14 B-1180 Brussels

COMPAREX Informationssysteme AG Postfach CH-8820 Wädenswil/Au

Politique

L'ouverture d'une information judiciaire sur les événements d'Ouvéa

M. Chevènement : l'honneur des armées ne saurait être entaché par la faute de quelques-uns

« Des actes contraires au devoir militaire ont malheureusement été commis après l'assaut proprement dit » contre la grotte d'Ouvéa, a reconnu le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, dans un message diffusé le lundi 30 mai aux armées. « Les auteurs de ces actes seront sévèrement sanctionnés et il appartient désormais à la justice, informée par mes soins, de procéder à l'instruction des faits dans les formes légales », a ajouté le ministre de la défense, avant d'ajouter que « l'honneur des armées ne saurait être entaché par la faute de quelques-uns » et avant d'inviter les membres des forces armées « à poursuivre leur mission au service du pays ».

Ce message aux armées est une procédure suffisamment rare pour ne pas traduire, concrètement, l'importance que le nouveau ministre de la défense a, de toute évidence, attachée aux conclusions du rapport d'enquête de commandement sur l'affaire d'Ouvéa transmis par le général Michel Bernier, inspecteur général de l'armée de terre, et le général Guy Rouchaud, inspecteur général de la gendarmerie. Les deux officiers généraux avaient été investis de cette mission d'enquête le 14 mai, par M. Chevènement et, sitôt de retour de la Nouvelle-Calédonie, ils sont venus rendre compte de leurs premières conclusions, le 30 mai, à l'actuel ministre de la défense.

Devant la presse, qu'il a reçue peu après, M. Chevènement a levé un coin du voile sur cette enquête de commandement, sans toutefois décrire tous les points en suspens et sans donner, en particulier, davantage de précisions sur les reproches qui pourraient être adressés à l'un ou l'autre des auteurs de ces « actes » et « négligences ».

Ainsi, concernant le décès du leader indépendantiste Alphonse Dianou, le ministre de la défense a lu une lettre que le médecin du 11^e régiment parachutiste de choc, présent sur les lieux, lui avait

envoyée en réponse à des informations parues dans la presse. « Je n'ai à aucun moment, écrit le médecin militaire, appliqué un garrot au blessé dont l'état de santé, au reste, ne le justifiait pas. Lorsque j'ai pris en compte Alphonse Dianou devant la grotte, celui-ci était conscient et ne saignait pas abondamment. Je lui ai prodigué les soins suivants : un pansement compressif, une perfusion de plasma et une injection de morphine. Le blessé a été transporté sur une civière à l'extérieur de la cavité, devant la grotte où j'ai remplacé le flacon de la perfusion avant de quitter définitivement les lieux avec la force spéciale. »

Le ministre de la défense n'a pas précisé comment était mort le Canaque blessé alors qu'il cherchait à s'enfuir.

Pas d'exécution sommaire

Cependant, M. Chevènement a expliqué, en privé, à quelques journalistes, qu'aucun élément de l'enquête, du commandement en sa possession ne faisait apparaître qu'il y a eu « des exécutions sommaires » à l'issue des combats.

Invité à dire combien de militaires avaient commis des actes contraires au devoir de l'armée, M. Chevènement a répondu : « Je suis hors d'état de citer même un nombre. La seule chose que je puisse dire avec certitude est qu'il existe des points qui restent, pour moi, obscurs après l'évacuation d'Alphonse Dianou. C'est là-dessus, à mon sens, qu'il faut que la justice fasse son travail, étant donné que je dispose d'éléments qui, à mon avis, l'aideront et qui lui ont été transmis. »

« L'enquête préliminaire a abouti à un certain nombre de résultats et je n'ai été saisi, à ce moment, d'aucune demande. Mais je tiens à dire que je n'ai pas d'éléments qui me permettraient de faire obstacle à l'ouverture d'une information judiciaire. Je pense que la justice doit accomplir son travail, mais l'armée doit être respectée. Dans une affaire comme celle-ci, où l'armée n'est pas au-dessus des lois, elle a le droit à la justice. Il me semble, à conclure le ministre de la défense qui s'est interdit de porter des accusations à la légère, que, si un acte a pu être commis par un homme qui soit contraire au devoir militaire, cela n'entache pas l'honneur de l'armée qui s'est acquittée, avec courage et avec succès, d'une mission qui lui avait été confiée sur réquisition du pouvoir civil alors que ce n'est pas sa tâche naturelle. »

Un commandant d'unité suspendu

M. Chevènement a indiqué qu'il avait suspendu de ses responsabilités « le commandant de l'unité qui avait la charge de l'évacuation ». Il n'a pas donné davantage de précisions sur l'identité de ce responsable. On sait seulement que ces moyens d'évacuation avaient été mis en place dès les premiers instants de l'assaut sur Ouvéa. Outre des médecins militaires et des infirmiers brancardiers, ils rassemblaient des personnels à bord d'hélicoptères, de camions et d'avions Transall pour, selon la disponibilité des moyens et la gravité des cas, appuyer au centre de tri de Saint-Joseph, une évacuation « primaire » (pour les urgences) sur l'aérodrome d'Ouloup et une évacuation « secondaire » (les cas moins critiques) vers Nouméa.

Dix-sept cadavres, a indiqué M. Chevènement, ont été relevés dans l'enceinte de la grotte et « un autre un peu à l'écart, qui a été blessé alors qu'il cherchait à s'enfuir ». « C'est-à-dire dix-huit cadavres, en dehors des deux militaires tués dans l'opération. Le dix-neuvième mort est Alphonse Dianou, dont le décès a été constaté à Ouloup. »

Les petits pas de la « mission du dialogue »

Thérapie de groupe

même si les *Nouvelles calédoniennes* — le seul quotidien du territoire — parlent d'une « folle nuit » à Voh, l'affaire est mise au compte de « voyous » et non pas de « terroristes » du FLNKS, en étant d'ailleurs rangés sous la rubrique des faits divers.

Moderation : le terme est sans doute trop fort, mais on jurerait bien, avec les membres de cette « mission du dialogue » qui écoutent et savent se taire, qu'il se passe quelque chose sur le territoire et que la thérapie de groupe qui a été engagée produit quelques effets, bien que peu de signes concrets ou publics viennent confirmer ces impressions. Le député RPR Jacques Lafleur, bien sûr, parle de « provocation » lorsque les six « missionnaires » se laissent — une erreur tactique qui ne se reproduira pas — photographier devant les tombes d'Ouvéa et surtout sous le drapeau de Kanaky. Mais le président du RPCR était encore ce lundi 30 mai dans le bureau du coordinateur de la mission, le préfet Christian Blanc.

Bien sûr, le FLNKS a ajourné son entrevue avec les députés après avoir appris la mort d'un Mélanésien tué au début de la semaine dernière par un soldat. Mais le bureau politique est venu lui-même expliquer sa démarche aux « missionnaires », soulagés, et l'entretien a finalement eu lieu quatre jours plus tard.

Bien sûr, le bureau politique du mouvement indépendantiste pose des préalables au dialogue — comme le retrait de l'armée — avec d'autant plus d'assurance qu'il sait que la mission n'est pas investie de pouvoirs décisionnaires. Mais MM. Christian Blanc et Pierre Steinmetz ont encore rencontré, et pendant cinq heures, Jean-Marie Tjibou dimanche à Hienghène, trois jours après avoir été accueillis dans sa tribu de Tiendanite avec l'ensemble de la mission. Rien n'a filtré des entretiens des deux « politiques » de la délégation avec MM. Lafleur et Tjibou, mais on imagine mal qu'ils se soient contentés à la simple « évaluation de la situation » dont est notamment chargée la mission.

Bien sûr, enfin, le Front national fait bande à part. Mais on jurerait que son responsable, M. Guy George, qui réclamait, au lendemain

des élections, la formation d'un « bloc loyaliste », se sent un peu seul. Le Front national se trouve actuellement à l'écart de la droite calédonienne, qui a décidé de jouer le jeu des « concessions réciproques », selon le terme employé par un dirigeant du RPCR, M. Henri Lalen, dans une lettre ouverte à la mission, ce qui n'est pas la moindre réussite de celle-ci.

La modulation, toutefois, ne semble pas encore avoir atteint les trottins de Nouméa, ville reculée entre montagne et lagon, où l'on ne conçoit pas qu'une mission gouvernementale puisse offrir un siège dans son avion à Yewenié Yewenié pour l'emmener à Hienghène participer aux discussions et où l'on se réjouit que certains journalistes cassent des jets de pierres en traversant sans titre. « Chacun ne retient que ce qui le blesse et qui est fait en direction de l'autre », dit l'un des thérapeutes. Même si quelques comités de lutte s'emparent et continuent de répandre des clous sur la chaussée comme à Honatlon, aucun « geste » ne semble à l'ordre du jour, indique-t-on de source proche de la mission : « Assez de signes... »

« Une leçon d'humilité »

Fondée on immodérée, la peur, elle, est toujours là. Les « missionnaires » en ont fait l'expérience à Canala, commune où l'on se sent toujours épié, et ils ont préféré ne pas s'y attarder plutôt que de chercher à s'informer sur ce qui bougeait dans les autres herbes. Ils ont entendu Vincent Bernu et les autres brasseur. Ils savent que de « sérieuses menaces » ont pesé, fin avril, sur la sécurité de Jean-Marie Tjibou, qui ne quitte plus Hienghène, comme Yewenié Yewenié ne quitte plus son île de Maré. Contre qu'écouter et constater que, « pour parler, il faut rétablir la confiance, et d'abord l'autorité de l'Etat », par le biais, éventuellement, d'une administration directe.

Par profession ou devoir d'Etat, les « missionnaires » affichent, malgré tout, une confiance presque communicative. Ceux qui avaient des obligations à Paris les ont ajournés et prolongent leur séjour.

Pour les militaires, une crise « grise » perturbée par les élections

Techniquement réussi au point d'avoir, déjà, suscité des demandes de renseignements de certains états-majors ou services alliés, l'assaut contre la grotte d'Ouvéa a eu lieu dans un contexte politique « détestable ». Le qualificatif est de l'un des participants à l'opération « Victor » de libération des otages détenus après l'agression contre la gendarmerie de Fayoué. Ce jugement est partagé par de nombreux responsables et simples exécutants de l'institution militaire. Il se fonde, en réalité, sur un double constat issu d'une réflexion a posteriori sur les enseignements à tirer de cette intervention de vive force des armées françaises réquisitionnées par l'autorité civile en Nouvelle-Calédonie.

Première constatation, d'ordre général : la République n'a toujours pas à sa disposition l'outil adapté à la gestion d'une crise grave, du modèle de ces soubresauts de la société qui tendent à se multiplier aujourd'hui, avec des actes de terrorisme exporté, des situations pré-insurrectionnelles ou avec ces affrontements brefs mais violents et répétés ayant pour théâtre le territoire national.

Seconde constatation, plus particulière à la circonstance néo-calédonienne : la gestion d'une telle crise, c'est-à-dire sa résolution au moindre coût humain, n'est, de surcroît, pas aisée en climat électoral aggravé par une période de cohabitation où les deux hommes en charge de l'Etat sont, aussi, les deux candidats en quête du pouvoir suprême.

Ces deux observations ne justifient en aucune manière les « dérapages » ponctuels de l'opération sur place. Dans la communauté militaire d'hier et d'aujourd'hui, où les comparaisons avec des exactions de la guerre d'Algérie sont douloureusement ressenties, rares sont ceux qui excusent les « bavures » éventuelles de l'assaut ou de l'après-assaut. Sur ce point, une relative unanimité existe, même si quelques-uns expliquent psycholo-

giquement ces débordements par la tension des combats, la solidarité d'arme des membres des commandos avec les otages ou par cette angoisse viscérale qui étreint l'homme du maintien de l'ordre, ligoté par l'obéissance à des consignes initiales de modération quand son adversaire est décidé, pour sa part, à ne respecter aucune des règles et des limites propres à leur face-à-face mortel.

Une série de handicaps

Mais cette double constatation a un sens précis en l'occurrence. Le plein succès de l'opération « Victor » a été, dès le départ, lourdement hypothéqué par une série de handicaps dont l'existence a été plus ou moins niée ou occultée après coup. La méconnaissance ou l'oubli de ces handicaps ad hoc a contribué à alimenter ensuite la « grogne » de nombreux militaires qui, sans s'extasier outre mesure sur des considérations tactiques ou techniques, s'estiment floués, par le jeu de « ping-pong » politique, sur la nature, le niveau et les parts de responsabilité de chacun.

La situation actuelle en Nouvelle-Calédonie est ce cas d'école du maintien de l'ordre où la logique politique et la logique militaire s'imbriquent, pour se conforter ou se contrarier selon que le premier veut et sait en imposer ou non à la seconde. On est là, précisément, sur le fil du rasoir d'un règlement des crises « grises » des temps modernes.

La crise « grise » ne relève déjà plus de ces oppositions naturelles en démocratie, comme les occupations pacifiques de lieux symboliques ou les manifestations plus ou moins heurtées, destinées à obtenir satisfaction auprès d'un pouvoir établi qui résiste. Mais elle est l'annonce de ces violences, à la marge de la rébellion armée, qui contestent la légalité républicaine et qui s'expriment par des attaques pour tuer forces de l'ordre et simples citoyens, sans être encore la guerre ouvertement déclarée et pratiquée.

En l'intervalle de deux mois, jour pour jour, la Nouvelle-Calédonie a versé dans cette crise « grise ». Le 22 février, à Poindimié, neuf gendarmes sont gardés en otage pensant une demi-journée, après avoir été pris à partie (blessés, désarmés et enlevés en brousse) au cours d'un sit in en apparence pacifique, sur le terrain d'un hôpital en construction où sans crier gare, des manifestants les ont attaqués avec des cailloux, des bâtons transformés en casse-têtes et avec des machettes. Le 22 avril, à Fayoué, c'est la soudaine agression sanglante (quatre gendarmes tués) contre une brigade investie par la force et dévalisée de ses armes, qui devait s'achever tragiquement dans la grotte d'Ouvéa où des gendarmes prisonniers ont été malmenés.

La première attaque a-t-elle été la répétition de la seconde ? A-t-on voulu tester à Poindimié la réaction des gendarmes, qui seront félicités par le ministre de la défense pour avoir refusé la provocation et avoir préféré la discussion à l'ouverture du feu ? C'est plausible.

Une carence de renseignement

Après coup on convient, dans les états-majors, n'avoir pas prêté attention sur le moment au message diffusé par Radio-Djido. Le 25 février, en effet, trois jours après Poindimié, l'organe du mouvement indépendantiste a lancé à l'initiative locale le soin de prévoir de nouvelles actions sur le terrain, en lançant le mot d'ordre suivant : « Chaque comité de lutte doit proposer pour la fin mars des actions à mener avant, pendant et après les élections de façon à obliger le futur président de la République à tenir compte des revendications canaques. » Les survivants d'Ouvéa diront peut-être s'ils se sont sentis mobilisés par un tel appel, qui spéculait sur la faiblesse de la couverture gendarmique.

Cette carence du renseignement, la nécessité d'un travail important et discret de préparation dans les états-majors expliquent partiellement que, le 22 avril, il ait été impossible de concevoir un scénario immédiat de reconquête spontanée des otages. D'autant que la gendarmerie, l'un des maillons de cette chaîne de renseignement et du maintien de l'ordre en Nouvelle-Calédonie, était comme discrédité

té et dévalorisée par sa vulnérabilité à Fayoué.

En outre, dans cette logique militaire qui a commencé de prendre le pas dès la décision du haut-commissaire de signer une « réquisition complémentaire spéciale » au profit de l'armée (le Monde du 24 mai), le GIGN n'avait ni les effectifs, ni la capacité, ni la structure pour briser à lui seul une résistance de preneurs d'otages aussi fortement armés (1), imprévisibles et retranchés à l'abri d'un relief compliqué, qui donnaient l'impression de n'avoir plus rien à perdre. Il fallait lui adjoindre des forces spéciales, en l'absence d'une gendarmerie mobile à qui sa mauvaise utilisation — il y a trop de gendarmes mobiles — « pots de fleurs » en France — a fait progressivement désapprendre son métier. A cette difficulté de souder, en quelques jours, le GIGN et des unités de réserve générale à la disposition du chef d'état-major des armées, s'est ajouté l'imbricolage des interférences entre pouvoir civil et hiérarchie militaire, responsables parisiens et autorités locales de toutes sortes.

Un « découplage » des responsabilités

Elysée, hôtel Matignon, ministère de la défense, ministère des DOM-TOM, haut commissaire en Nouvelle-Calédonie, états-majors, direction générale de la gendarmerie nationale, commandement supérieur interarmées, chefs des détachements (de plusieurs armes différentes) expédiés sur place, la tâche, pour s'être pas classique, est pour le moins embrouillée face à des preneurs d'otages qui conservaient l'initiative et qui pouvaient jouer de ce « découplage » des responsabilités entre les deux scrutins présidentiels.

Certes, dès le 22 mars 1986, soit deux jours après sa nomination au ministère de la défense, M. André Giraud avait rédigé, en accord avec MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, une directive précisant qu'aucune instruction, aucun ordre opérationnel ne seraient donnés à l'état-major des armées sans passer par son intermédiaire. Il espérait ainsi restaurer l'unicité du commandement, en cette période de cohabitation au sommet de l'Etat qui risquait d'être perçue comme une redoutable dyarchie par l'institution militaire.

Mais, concrètement, pendant l'affaire d'Ouvéa, même si M. Giraud a paru tenir la barre depuis Paris, la situation, pour avoir été passablement compliquée par ces interférences politico-administratives, a localement exigé des militaires quelques contournements plus ou moins habiles et prudents.

La présence, même si elle a eu des effets temporaires sur le scénario de l'intervention, du chef de cabinet militaire du premier ministre, le général Bernard Norlain, a modifié les règles du jeu instaurées par M. Giraud. Le premier ministre était aussi candidat à l'Elysée. Certains des participants à « Victor » se sont-ils crus obligés de tenir la balance égale ? En tout cas, ils ont pris sur eux, comme ce fut le cas du GIGN qui a une longue tradition de s'affranchir de la hiérarchie, d'établir des liaisons spéciales avec l'Elysée (où siégeait la « cellule-sécurité » du président-candidat) et de passer par-dessus le commandement.

Si l'on ajoute la présence de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, on imagine aisément les à-coups ou les malentendus, voire les ratés, que peuvent créer des mécanismes de contrôle de la crise aussi peu conformes à l'efficacité opérationnelle et à la sérénité des chefs sur place.

Toutes comparaisons gardées, le scénario n'est pas loin de rappeler celui des Etats-Unis pendant le raid, échoué en plein désert de Tabgas, de récupération des otages américains lorsque le président Jimmy Carter voulut diriger, depuis la Maison Blanche, l'expédition hélicoptère sur Téhéran. « Au-delà du complot, conclut un participant à l'assaut contre la grotte d'Ouvéa, les Canaques ont bien joué de nos propres déficiences et si leur parti de l'entre-deux-tours... »

JACQUES ISNARD.

(1) Les armes dérobées à Fayoué et retrouvées dans la grotte sont un fusil-mitrailleur AA-52, sept fusils d'assaut FAMAS, deux pistolets-mitrailleurs, trois fusils de précision, sept fusils MAS-36, huit pistolets automatiques, six fusils de chasse, deux carabines, des grenades, des postes radio portatifs et des caisses de munitions.

NOUMÉA

de notre envoyée spéciale

Vincent Bernu a peur. Eleveur à Pierra, près de La Foa, sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie, il ne se sépare pas du morceau de carton qu'il a trouvé le 10 avril 1985 sur la clôture de sa ferme : « Le FLNKS a fait piler des plus durs que toi. Retire-toi de cette affaire. »

Le fermier est resté, il a fait installer le téléphone et a remplacé par des Javanais ses journaliers mélanésiens. Il n'est rien arrivé depuis trois ans. Mais Vincent Bernu a gardé ce bout de carton griffonné au feu, et il a peur.

Cet éleveur, qui ne laisse jamais sa maison sans surveillance, « même une heure pour aller voter », est descendu à La Foa, le vendredi 27 mai, pour rencontrer les six membres de la « mission du dialogue ». Il fait circuler l'objet de sa terreur : « Qu'est-ce que vous venez à ma place ? Les « missionnaires » n'avaient rien à répondre à ce morceau de carton, mais Vincent Bernu est reparti non pas rassuré, non pas confiant, simplement satisfait d'avoir pu parler « en tout lieu » des « exactions » du FLNKS, et certain que ses interlocuteurs « n'ont pas fait 22 000 kilomètres pour ne pas nous écouter ». Il est reparti, moins prompt à déguiser...

A l'échelle calédonienne

Dix jours après l'arrivée de la délégation envoyée par le premier ministre, M. Michel Rocard, il règne — on ose à peine l'écrire — une sorte de modération en Nouvelle-Calédonie. Certes, à l'échelle métropolitaine, on jugerait que la tension reste forte sur le territoire. Plusieurs maisons ont été incendiées pendant le week-end à Voh, sur la côte ouest, où un barrage filtrant a été tenu pendant deux jours par des broussards en colère. Tandis que, à Canala, une voiture de ravitaillement qui franchissait un barrage a été criblée de balles.

Mais, à l'échelle calédonienne, on remarque, malgré tout, que ces incidents n'ont pas fait l'objet de réactions par trop disproportionnées, comme il arrive souvent, et que

Dans les

Handicapé

50 مائة مائة

Politique

La campagne pour les élections législatives

Dans les Vosges, M. Philippe Séguin « au ras des pâquerettes »

ÉPINAL de notre envoyé spécial

L'extension problématique d'un hypermarché, les démolitions d'un contractuel avec les antennes, la perspective d'une implantation d'une pite à papier : fidèle aux consignes chiraquiennes, Philippe Séguin mène campagne « au ras des pâquerettes ». En deux semaines, le maire d'Épinal aura promené son scepticisme proverbial et son humour à fleur de peau dans les quatre-vingt-cinq communes de sa circonscription. Devant des auditeurs compacts ou incertains d'une quinzaine de personnes, quelques conseillers municipaux, leurs épouses, une poignée de citoyens méritants — sans fioritures ni vin d'honneur, l'ancien ministre des affaires sociales développe à la demande sa vision des affaires locales, nationales et mondiales.

Le scénario est toujours le même. Une prudente introduction sur l'époque « trouble », sur la situation politique « complexe », quelques piques à l'intention de Lionel Stoléru, autre Vosgien d'adoption — « celui-là, en quinze jours, il a soutenu successivement Barre, Chirac et Mitterrand. C'est un cas d'espèce », — et les questions démarquant, révélaient dans leur variété les préoccupations immuables de la France profonde.

La voiture. « On ne peut plus stationner à Épinal », se plaignent les citoyens de La Baffe. Toutes les ruelles convergent sur la personne d'une contractuelle municipale, apparemment aussi belle qu'inflexible. Les citoyens de La Baffe s'inquiètent d'autant plus que le maire d'Épinal vient d'engager trois autres contractuelles. « A l'heure qu'il est, demande un pointilleux, elles ont déjà le droit de coller des PV ? La révolte qui grande n'inquiète nullement le maire : « Je sais bien que si vous voulez vraiment les flaquez dans la Mousille, il y en a une que vous y faites même depuis longtemps ». — Est-ce sûr que l'usine de pâte à papier va s'implanter à Golbey ? — demande un autre sans transition. Oui, on en est sûr, répond le candidat, qui gratifie aussitôt son public d'un cours sur le marché mondial de la pâte à papier.

L'étape suivante ramène Philippe Séguin à ses amours ministérielles : la Sécu. Non seulement, pour nombre de ses électeurs, il porte le fardeau des mesures d'économie qu'il a dû appliquer — la cessation du remboursement à 100 % des fameux « médicaments de confort » — mais le Calme d'assurance-maladie des Vosges a cru malin d'exiger de tous les malades qu'ils justifient de la nécessité des visites médicales à domicile. Auditoire après auditoire, Philippe Séguin rappelle consciencieusement que « le ministre n'a aucun pouvoir sur les caisses locales, qui sont souveraines en ce domaine ». Explication qui n'empêche nullement le débat de dévier vers... la santé du candidat lui-même : « Philippe, vous fumez trop, vous buvez trop de café et vous ne dormez pas assez », lui reproche un grand-mère de Doyvillers.

Le conseil municipal de Jussey attend le victorieux de pied fermé. « Êtes-vous décidé oui ou non à défendre notre bifteck ? » attaque

un conseiller. Au centre de la controverse : l'hypothétique extension de l'hypermarché de cette commune périphérique, que surveillent d'un œil noir les commerçants du centre-ville d'Épinal. Philippe Séguin doit déployer des trésors de persuasion de sa parfaite neutralité dans cette affaire. Et de leur glisser discrètement : « Si vous pouvez démontrer que cet hypermarché prendrait surtout des clients aux commerçants de Nancy, ce serait un élément de poids dans le dossier. »

Ressembler au parti au pouvoir

La dernière réponse à peine expédiée, l'ancien ministre jait de sa chaise, serre les mains des présents, refuse en bougonnant de répondre aux questions d'Antenne 2 qui le suit à la trace depuis le début de l'après-midi, retourne à la maîtrise marier le fils d'un adjoint, et passe en revue avec accablement le pro-

gramme de la soirée : un match de foot, une rencontre de hand-ball, un concert, une visite aux florales, une réunion avec les Français musulmans.

Chaque voix compte. Le 8 mai, François Mitterrand a recueilli dans la circonscription 54,75 % des suffrages, ce qui explique la modération du ton séguiniste à l'égard du « président Mitterrand » : « Il faut tout de même que je récupère 5 % des gens qui ont voté pour lui. » Il y était magistralement parvenu en pleine « vague rose » de 1981, alors réélu député avec un écart plus large encore qu'en 1978. Ce souvenir l'a aidé à décliner la proposition de Jacques Chirac de lui réserver une circonscription capitonnée dans les Yvelines.

Entre deux réunions, sur les routes sinueuses des Vosges, Philippe Séguin rêve à voix haute du grand parti « po-pu-laire » que devrait devenir le RPR : « Il faut intégrer les préoccupations des gens, parler leur langage. Quand on pense qu'on s'est fait voler par Mit-

terrand le pragmatisme, qui avait toujours été notre point fort, c'est le comble ! Et il faut aussi que nous réussissions à garder au moins une partie du centre. Pour battre un parti au pouvoir, il faut lui ressembler. »

« Séguin bénéficie de son physique », soupire son adversaire socialiste, Gérard Welzer. Il est vrai que le duel Welzer-Séguin évoque une improbable rencontre Woody Allen-Lino Ventura. Avocat de Bernard Laroche dans l'affaire Grégory, président départemental de la Ligue des droits de l'homme, spinalien de souche, Gérard Welzer ne manque pourtant pas d'atouts. Il a inauguré sa campagne par une grande réunion « médiatique », au cours de laquelle il a reçu le soutien des journalistes Ivan Levai et Frédéric Pottecher, et il dénonce « le Séguin d'Épinal, qui ne ressemble pas du tout au Séguin de Paris ». « Il fait lancer par son entourage des campagnes contre moi parce que j'ai réussi à faire revenir un ouvrier tunisien injuste-

ment expulsé. Il a accueilli Pasqua dans sa mairie avec un tissu de louanges. C'est le seul jeune ministre RPR à n'avoir jamais réagi à la mort de Malik Oussekine. »

« Si les socialistes présentaient une chaise avec une rose accrochée dessus, elle ne ferait pas une voix de moins que Welzer dimanche prochain », esclaffe Philippe Séguin pour toute réponse.

Entre deux morceaux de bravoure sur l'élargissement de la RN 57, l'ancien ministre, sans avoir l'air d'y toucher, livre parfois une méditation désabusée sur l'impopularité : « Bien des grands hommes ont été impopulaires ; le rôle d'un député n'est pas seulement d'exprimer l'opinion moyenne de ses électeurs, mais aussi parfois de la précéder. » Il éperonne son chauffeur, agrippe au téléphone son directeur de cabinet qui lui mitonne des programmes « à la con », fixe pensivement la ligne bleue des Vosges et, comme tout le monde, attend patiemment que tout cela se termine.

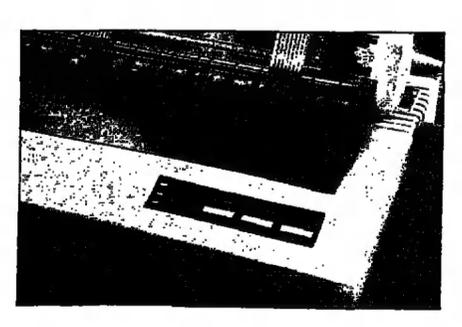
DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. Emmanuelli annonce des « gestes » en faveur du PCF

M. Henri Emmanuelli, secrétaire national du PS chargé de la communication, a déclaré, le lundi 30 mai sur France-Inter, que les socialistes envisagent de « faire des gestes » en direction des communistes et de « retirer des candidats » entre les deux tours « pour permettre à des dirigeants communistes d'accéder à l'Assemblée nationale ».

Par ailleurs, M. Emmanuelli s'est dit convaincu que « l'ouverture se fera après les législatives même s'il y a une vague rose », car une « extraordinaire mutation » s'est produite au PS depuis 1981. Enfin le député des Landes a expliqué que « beaucoup de membres du comité directeur », et lui-même, ont préféré Pierre Mauroy à Laurent Fabius parce qu'« ils ne souhaitent pas voir un présidentiable à la tête du PS ».

Montre en main, citez le fabricant de l'imprimante qui affiche la plus forte progression des ventes en France.



M. Pierre Juquin prône l'alliance « des rouges et des verts »

M. Pierre Juquin a annoncé, le lundi 30 mai, son intention de créer, avec les écologistes, « un mouvement indépendant de tous les partis existants », qui devrait être « un mouvement autogéré, démocratique, avec une plate-forme cohérente et d'un niveau élevé ». La rencontre des rouges et des verts, ou des rouges-verts, a-t-il ajouté, devrait nous permettre d'aller plus loin.

Des candidats aux élections législatives ayant soutenu les candidatures de M. Waechter ou de M. Juquin à l'élection présidentielle ont rédigé un texte dans lequel ils expriment « leur volonté commune de travailler à fonder une société plus juste ». Ce texte, intitulé Solidarité-Écologie-Démocratie, définit quatre priorités sur lesquelles, selon M. Yves Cochet (candidat écologiste dans la deuxième circonscription d'Ille-et-Vilaine), « les verts et les juquinois pourraient arriver à un accord ». Ces quatre priorités sont : « La reconstruction des solidarités collectives, la maîtrise du développement technologique, la participation aux choix collectifs avec une extension de la citoyenneté à tous les résidents immigrés et le rééquilibrage des rapports Nord-Sud. »

Politique

La campagne pour les élections législatives

Marseille cible du Front national

« Dédé » inquiet, Jean-Marie serein

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Jean Roussel, député du Front national et qui aspire à le devenir dans la troisième circonscription de Marseille, vient de prendre conscience d'une étrange lacune. Il n'est titulaire d'aucune décoration en dépit de ses glorieux faits et gestes des années de guerre, celle de 1939-1945.

Il vient donc de réclamer son dû : le croix de Combattant volontaire et la médaille des Evadés de la Gestapo. Il est sûr d'en être prochainement gratifié. Car tel est, dit-il, son droit le plus strict.

Le Front national à Marseille est un peu dans la position de Jean Roussel. Il réclame lui aussi son dû. Mais là s'arrête l'analogie. Le Front ne sait pas exactement ce qu'il veut et craint confusément de se voir refuser dans des proportions encore incertaines.

Comment ne pas être tourné-bouté ? Un mois et quelques jours après le grand cadeau du 24 avril, ces 102 000 et quelques bulletins du premier tour marseillais de l'élection présidentielle, ces mirabolants 28,34 %, le Front se frotte les yeux. Le voici affronté à un scrutin bizarre, vicieux, alourdi de contraintes compliquées, aussi difficile à rentabiliser que le scrutin précédent fut facile à cueillir. Si rapidement sentit l'avant-goût amer des rogations après les délices du festin...

« Jean-Marie » (Le Pen) en attendant au beau milieu de cet Austerlitz faussement prometteur n'a pas facilité les choses. La sérénité feinte ou réelle qu'il affiche dans la dernière phase de l'actuel Blitzkrieg de la 3^e circonscription ne lui est donc disputée par personne. Car, sans l'embûche agaçante de « Jean-Claude » (Gaudin), le Front national marseillais sera glorieux de force dans les nippes du cocu de la ferce. Et il n'a rien pu de cela.

Officiellement donc, l'encouragement Jean-Marie, adulé par ses

troupes d'élite mais jugé un peu trop présent par une partie de la pitaille qui se sentait proche de lui sans l'avoir voulu pour autant aussi proche d'elle, à la toucher, Jean-Marie est content. Les photos dédicacées partent comme des petits pains, les partisans sont chauds, les têtes sont poils, les jeunes Marseillais sont « très beaux, très sympathiques », une génération comme toute « ni tricolore ni incolore ». Ce n'est pas comme l'épouvantable Harlem Dézir dans les genives de Jean-Marie Le Pen se propose de jeter Polin et Doc Santos si le héros de SOS-Racisme lui chauffe encore les oreilles à propos des sténodés.

Même l'immensité de la circonscription ne rebute pas le patron du Front. Il l'a voulu, celle-là et nulle autre, « populaire » plutôt que « bourgeoise ». Qu'importe si la réalité du terrain est plus compliquée. L'outsider y galope. Né de ses œuvres, il croit pouvoir coiffer sur le potes le socialiste Marius Masse, « fils de son père » (Jean), avant toute chose.

Deux députés et demi ?

Jean Roussel parcourt pendant ce temps, en père de famille, la circonscription sacrée, la troisième, celle de « Gaston », pendant que les ardents Pascal Arrighi et Gabriel Domenech ou le « basiste » tranquille et sans esprit André Iscardo affrontent ici et là des charcos diversement dosés et qui ne dépendent pas de leur bon vouloir.

De tout cela le Front sait qu'il aura peine à faire, nouvelles plaisanteries mises à part, les deux députés et demi auxquels la méchante statistique lui donne droit à Marseille. Passe encore si seule une moitié manque à l'appel final. Au-delà...

Au-delà éclate l'inquiétude courroucée de « Dédé » (Lambert), bistror sur le Vieux Port. Le flam-

beau du lepénisme actif marseillais, ficencé, comme il le dit, les limonades, docteur en collage d'affiches et un service d'ordre, concentre il est vrai sur sa personne plus d'un motif d'inquiétude.

Il est sorti, à l'avant-veille du premier tour de l'élection présidentielle, de quelques dizaines de jours aux Baumettes. Il est accusé d'avoir arqué, ce qu'il nie farouchement aujourd'hui, à coups de pistolet à grenaille, un jeune homme, Laurent Zaboui, qui aurait, aux abords de son bar, fait état haut et fort de sentiments hostiles au Front.

« Dédé », officieux porte-parole du lepénisme le plus visible, voue le dire sur tous les tons : il est « inquiet, très inquiet ». Si le Front ne retrouve pas ses billas en général et à Marseille en particulier, ça n'ira pas, ça n'ira pas du tout. Dédé Lambert ne menace pas, non. Il ne répond de rien.

Sur le marbre de la table du bistror, ses mains dessinent avec insistance une région, c'est sa foi, bien fermée sur elle-même, « autonome », qui pourrait à l'avenir s'occuper toute seule à ce façon de ses affaires, l'immigration maghrébine par exemple, et les régler comme elle l'entend.

Dans les quartiers nord, le bécot lépreux ou rendu pimpant par de récentes réhabilitations, refait connaissance avec le soleil. Un mot d'espoir pour Jean-Marie, ici, un mot de crainte ou d'impuissance par là. Le Front, en temps ordinaire, il est moins loquace, moins démonstratif que « là-bas ».

Loin du Vieux Port, loin des querelles intestines du Front marseillais dont il a pourtant dû tenter de suivre les sèves, les outâtes de Marseille, où ont leur part des scores les plus éclatants du Front, ne diant pas grand-chose. Attende et voit, attende et ne rien voir venir : il est l'habitude.

C'est pourquoi ici expliquent au mieux qu'on verrait. Copendant, Dédé n'en dément pas : « Ça ne va pas ».

MICHEL KAJMAN.

GRENOBLE
de notre correspondant

M. Chirac dénonce « l'ouverture attrape-nigaud »

A Grenoble

Des deux seuls meetings que M. Jacques Chirac tiendra en province avant le scrutin du 5 juin, le premier s'est déroulé dans le stade de glace de Grenoble, le lundi 30 mai, devant cinq mille personnes. La précipitation avec laquelle fut décidé ce rendez-vous n'a probablement pas permis de remplir des tribunes et un quart des principaux thèmes de sa campagne. L'ancien candidat à la présidence de la République devait affirmer qu'après les élections législatives le chef de l'Etat avec son « ouverture attrape-nigauds » tentera une nouvelle fois de « débaucher quelques personnalités » en trouvant bien quelques « Stirs à droite ou à gauche. Les socialistes n'ont pas l'intention d'ouvrir leurs idées : ils veulent bien, à la rigueur, ouvrir un peu leurs portefeuilles ministériels, c'est tout ».

Interprétant quelque peu les propos du maire de Grenoble,

M. Chirac concluait en ces termes : « Comme le disait très justement Alain Carignon, nous n'avons pas l'intention de nous laisser prendre à cette comédie. » Après cet échange à fleur de mouche, les amis de M. Carignon demeuraient songeurs et se demandaient si leur « mauvais rêve » était dissipé.

CLAUDE FRANCLON.

M. Chirac visitait lundi la cinquième circonscription de Paris où se présente M. Claude-Gérard Marcus, député sortant et maire RPR du X^e arrondissement et souligné la nécessité d'une action sérieuse, humaine et à long terme vis-à-vis des immigrés. Il a noté qu'une « présence trop importante d'immigrés peut créer un réflexe d'hostilité » après qu'on lui ait indiqué que dans les écoles de cet arrondissement le taux moyen d'élyves étrangers est de 50 % et parfois dans certaines classes de 90 %. Les commerçants du quartier se sont plaints « de voir les boutiques passer entre les mains d'étrangers qui réussissent à tourner les lois fiscales et sociales ».

Les centristes outre-Rhin

Le FDP ou l'art de la ruse

Le Parti libéral ouest-allemand, le FDP, fascine les centro-barristes français. A l'instar de M. Raymond Barre, ils voient dans cette formation l'archétype d'une force autonome capable d'être le pivot de l'ouverture. Dans un entretien publié le samedi 28 mai par Lyon-Figaro, M. Barre souhaitait qu'une recomposition du paysage français fasse apparaître trois forces : « Une gauche et une droite classiques et modérées, une force politique libérale sociale, structurée et autonome, un peu comme celle qui se passe aujourd'hui en République fédérale d'Allemagne ».

Avec une jambe qui tire plutôt à droite, et une autre qui l'entraîne plutôt vers la gauche, le Parti libéral parvient tout de même à se maintenir en équilibre dans sa marche vers les sommets du pouvoir. Au fil des années, il a mis au point quelques recettes qui peuvent s'élever utiles à ceux qui, hors d'Allemagne, sont candidats au rôle de formation « pivot », « chamériste » ou « goné », comme on voudra.

Première règle : dès que l'on a formé une coalition avec l'un des grands partis, laisser entendre que les signes non équivoques qu'un changement d'alliance est toujours possible. Alors que le FDP, entre 1969 et 1982, partageait le pouvoir avec le Parti social-démocrate, il avait toujours maintenu une alliance régionale en Sarre avec la CDU. Aujourd'hui c'est l'inverse : le FDP gouverne à Bonn avec le chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl, mais fait de la ville-État de Hambourg un laboratoire d'une future coopération FDP-SPD. Cette attitude s'accompagne, bien entendu, de proclamations répétitives de « loyauté indéfectible » envers le partenaire.

Deuxième règle : avoir toujours une « tête de Turc » chez ses amis de la coalition, et cultiver des rapports quasi-édulcorés avec quelques personnalités de l'opposition. Les affrontements entre M. Genscher et M. Strauss, le bouilliant président de la CSU bavaroise dans les périodes chaudes du débat politique en RFA font la joie des dirigeants du FDP : on se refait à peu de frais une virginité libérale, sans remettre en cause sa collaboration avec la droite « raisonnable ».

A l'inverse, quelques petits dégoûts imprévisibles et médiatisés avec M. Calks Lafontaine, l'espérance du SPD des années 90 donneront à M. Genscher une image d'homme politique non sectaire qui plaît dans les milieux éclairés. Dernière règle, la plus difficile à appliquer dans un contexte politique français, mais qui est la clé de voûte de l'ensemble : ne jamais prétendre à la toute première place. La grande force de M. Genscher, celle qui lui donne le caractère de prendre les virages les plus audacieux sans risquer la catastrophe, c'est la certitude de n'être jamais chancelier de la République fédérale d'Allemagne. Quatorze ans de présence à la tête de l'Auswärtiges Amt, le Quai d'Orsay ouest-allemand, lui ont permis de mettre la machine diplomatique du pays à son service, de mener, avec Helmut Schmidt comme avec Helmut Kohl, une politique à l'Est selon ses vœux et ses inspirations.

LUC ROSENZWEIG.

BONN
de notre correspondant

Au milieu de leur désamoi, préoccupés de la « recomposition » de la droite libérale et modérée dans un paysage politique dominé par le Parti socialiste, MM. Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing et Pierre Méhaignerie regardent au-delà du Rhin. Ils sont fascinés par le destin d'un petit parti, le Parti libéral, FDP, un modèle qu'ils voudraient bien transplanter à leur profit dans le paysage politique français. On les comprend : quel parti peut se prévaloir, dans les démocraties européennes, d'avoir pendant plus de quarante ans participé presque constamment au pouvoir (1), en obtenant, dans les bons jours un peu plus de 10 % des voix et en ayant, dans les mauvais jours, franchi tout juste la barre des 5 % des suffrages, qui est-elle condamnée au néant politique ? Comment ne pas envier le sort de M. Hans Dietrich Genscher, principale figure du FDP, qui occupe depuis quatorze ans le fauteuil de vice-chancelier et de ministre des affaires étrangères, et qui, malgré cette longue gouvernance n'en est pas moins l'enfant chéri des sondages de popularité ?

Et pourtant, coincé entre les deux mamouths de la vie politique de RFA, le Parti chrétien-démocrate (CDU) et le Parti social-démocrate (SPD), le FDP, qui ne dispose ni de places fortes régionales quasi inébranlables, ni d'une puissante machine comme ses concurrents, tremble à chaque élection nationale ou régionale pour son existence. Formé tout de suite après la guerre, il avait repris l'héritage de deux petits partis centristes de la république de Weimar, le Parti populaire allemand (DVP) de tendance nationale libérale, et le Parti démocratique allemand (DDP), qui recrutait dans la bourgeoisie éclairée des grandes villes. Le FDP est parvenu à faire coexister en son sein deux formes de pensée libérale. La libéralisme économique, celui qui s'oppose aux tendances étatiques présentes dans les deux grands partis, et le libéralisme « social », qui met l'accent sur les droits de l'individu contre l'autoritarisme du pouvoir.

Situations électorales

Paris : le difficile parachutage de M^{me} Nicole Catala

A Paris l'UDF est réduite à la portion congrue par son allié tout puissant, le RPR. De temps en temps elle a un soubresaut de révolte. C'est ce qui est en train de se produire dans la 11^e circonscription qui comprend la plus grande partie du quatorzième arrondissement. La droite ne dispose pas là d'un député sortant : dans une circonscription où M. Mitterrand avait obtenu 50,83 % des suffrages exprimés le 8 mai, la partie était jouable, même si elle était difficile, d'autant que M^{me} Edwige Avice (socialiste), long-temps élue dans ce secteur, avait renoncé à s'y représenter pour trouver un terrain d'atterrissage encore plus solide dans l'Isère.

Après avoir espéré que cette circonscription lui reviendrait, l'UDF s'était ralliée à l'idée d'une candidature du maire RPR de l'arrondissement, M. Lionel Assouad, qui avait

promis de prendre un suppléant UDF. Mais M. Chirac a préféré réserver ce siège à l'un de ses ministres qui n'avait jamais été élu : M^{me} Nicole Catala. Et celle-ci n'a pas pris son suppléant à l'UDF. Résultat : les deux conseillers d'arrondissement UDF du quatorzième ont regretté « ce parachutage qui affaiblit la position de la majorité » ; ils « redoutent qu'un tel choix ne conduise à l'échec dans un secteur difficile de Paris ».

Au-delà même de cette prise de position, M^{me} Catala ne trouve guère d'appui, dans sa campagne, auprès des personnalités UDF de l'arrondissement. Voilà qui arrange les affaires de M. Yves Lantier, ancien député RPR du quatorzième qui, en rupture avec son parti, notamment pour cause de bêtise, se présente dans cette circonscription avec le soutien de M. Raymond Barre.

● DOUBS : exclusions au PR. — M. Michel Heivas, suppléant de M. Claude Girard dans la première circonscription du Doubs, a été exclu du Parti républicain le 27 mai. Dans cette circonscription cependant la primaire entre M. Girard (RPR) et M. Jean-François Humbert, secrétaire national du PR, est réputée organisée, les deux candidats ayant chacun le label URC. En faisant appel à un suppléant UDFalors que M. Humbert s'attachait une clientèle RPR, M. Girard avait fait valoir qu'il avait, et quelle que soit l'issue du premier tour, les deux composantes seraient présentes au second tour. On ne semble pas avoir, au Parti républicain, admis ce raisonnement. Quant à M. Heivas, il s'est dit que l'on puisse encore quelqu'un pour cause d'union ».

Autre candidat en délicatesse avec le Parti républicain, M. André Cuinet, vice-président départemental de cette formation, et qui se présente sans son investiture contre le député sortant Roland Vuilleumet, URC-RPR dans la cinquième circonscription, avait préféré prendre les devants en faisant savoir qu'il se mettait en congé de parti.

● PAS-DE-CALAIS (7^e circ., Calais-Centre). — M. Jean-Jacques Berthe (PCF), maire de Calais, n'a guère de chance de conserver son siège de député dans une circonscription où M. Mitterrand a obtenu plus de 62 % des voix le 8 mai mais où M. Lajoinie n'avait pas atteint le 24 avril la barre des 9 %. Il aura fort à faire pour rattraper son retard sur le candidat socialiste, M. André Capet, son adjoint à la mairie. Le droit présente M. Yves Blot, député sortant, chef de file du RPR à Calais. Candidat unique certes mais pas d'union. Si M. Blot a l'investiture de l'URC, M. Gérard Muys, membre du CDS, a refusé d'être son suppléant, soutenu en cela par la fédération départementale du CDS et celle de l'UDF. Les centristes ont, en effet, jugé « inacceptables » les déclarations faites par M. Blot à Valenciennes dans lesquelles il se montrait favorable à un rapprochement avec le Front national. Le FN s'est à l'inverse félicité de ces déclarations et ne présente pas de candidat (il a adopté la même attitude dans la quatrième circonscription, où se présente M. Léonce Deprez, le maire PSD du Touquet). Une telle démarche ne fera qu'à moitié le jeu de M. Blot, qui risque de perdre des voix au centre. Elle peut conduire également à l'éclatement de la coalition RPR-UDF à quelques mois des municipales. — (Corresp.)

Le cache-cache de Toulouse

(Suite de la première page.)

A droite ou plutôt au centre, le tenant du titre. Il offre l'image lisse du jeune homme que toutes les mamans aimeraient avoir pour genre. Ancien journaliste à la télévision, qui l'a d'abord fait connaître, c'est un héritier. En 1983, son père Pierre lui abandonne la mairie de Toulouse qu'il a conquise en 1971, mettant fin à près d'un demi-siècle de domination socialiste.

Relève réussie. Le fils a le savoir-faire du père. Il faut le voir embrasser, le sourire rayonnant, les petites vieilles d'un foyer pour personnes âgées ou prendre gravement en note les doléances des commerçants du quartier Saint-Aubin, pour se convaincre que la leçon a été bien apprise. En même temps Dominique Baudis sait séduire les ingénieurs, les chercheurs et les cadres que l'implantation d'industries de pointe attire à Toulouse. Depuis six ans Dominique fait électoralement du Pierre, modernisme en plus, et ça marche (1).

Et puis ce regard turquoise, chemise à rayures de la même couleur, ses fossettes et ce teint bronzé... D'immenses panneaux les reproduisent à satiété, sur fond d'emblème occitan sang et or. Une étiquette : « Union pour la Haute-Garonne, avec Dominique Baudis », préférée, du même coup par les autres candidats au sigle URC, jugé sans doute moins engageant. Le jeune monarque de Toulouse s'écroule qui il souhaite. Barriste discret, sans affiliation politique nationale, il est un parti politique à lui tout seul, le patron, le gagnant et tant qu'il gagnera...

risante tentative de rapprochement avec le Front national.

Le parachuté n'a pas si mal atterri. Ayant saisi les positions de son parti en 1986 (quatre députés élus contre quatre à droite), il peut espérer, cette fois, améliorer son score : six à deux voire sept à un. Surtout le PS local bouge. Une nouvelle génération accède aux responsabilités et se présente ce mois de juin aux suffrages des électeurs, préférée aux « papies cassoulet » longtemps maîtres queux d'une cuisine socialiste à base de clientélisme.

Le danger est là pour Dominique Baudis, dans cette « perestroïka » du PS local. Le moderne ce n'est plus seulement lui. Il n'a plus le monopole de l'image ni de la notoriété. Lionel Jospin les lui dispute. Les socialistes de Haute-Garonne ont enfin trouvé la locomotive sans laquelle ils s'écroulaient.

Dans une ville, un département et une région largement acquis, le 8 mai, à François Mitterrand, Dominique Baudis, cependant, fait de la résistance. Il a pour lui son savoir-faire, son faire savoir et sa gestion, qui plaident pour lui. En même temps, il prend des risques. A présenter les candidats de droite à ces législatives, comme des candidats « baudisiens », il s'aventure, pour la première fois depuis le début de son irrésistible ascension, en terrain découvert. Leur échec éventuel sera le sien.

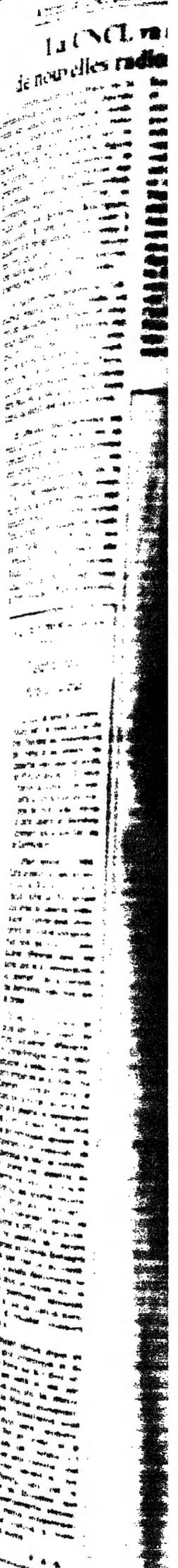
Sans l'avouer, Lionel Jospin médite cette nouvelle donne. Affaibli par ces législatives, Dominique Baudis serait un adversaire tentant l'année prochaine aux municipales. Lionel Jospin se lancera-t-il à la conquête du Capitole ? Bien malin celui qui lui le ferait dire. Il sait pourtant que la région ne sera réellement perçue comme terre socialiste, ce qu'elle est, que lorsque Toulouse sera tombée. Dominique Baudis le sait aussi. A force d'en être par d'accord, ils finiront peut-être par se trouver...

BERTRAND LE GEURDE.

(1) Fambonel, *Politique en Midi-Pyrénées*, Editions Eché, 1987.

La « perestroïka » du PS

A gauche, Lionel Jospin, parachuté en Haute-Garonne pour sauer, aux élections législatives partielles de septembre 1986, un PS en pleine confusion sinon à la dérive. La présidence du conseil régional venait d'échapper aux socialistes au profit de Dominique Baudis après, de la part de caciques vieillissants du PS, une alu-



Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

50:30 minutes

Communication

Après la libération de trois fréquences

La CNCL va autoriser de nouvelles radios FM à Paris

La Commission nationale de la communication et des libertés vient de lancer un appel à candidature complémentaire pour l'exploitation de radios sur la bande FM de Paris et de la région parisienne. Trois fréquences se trouvent en effet disponibles sur la capitale : celle occupée précédemment par Electric FM, la radio liée au groupe Bouygues, qui, faute de pouvoir continuer à assurer un programme conforme à ses engagements s'est vu retirer son autorisation ; et deux autres, libérées récemment par l'armée.

En outre, une nouvelle fréquence pourra être attribuée en proche banlieue parisienne et plusieurs autres — dont le nombre est encore à préciser — dans une région située dans un rayon supérieur à 40 km du centre de Paris. La liste définitive des fréquences sera publiée après le 20 juin, date limite du dépôt des candidatures.

Les candidats malchanceux au mois de juillet 1987 pourront se contenter cette fois de renouveler leur demande en complétant les formulaires remis au siège de la CNCL. Des candidats qui pourraient donc se compter encore par dizaines, même si le temps depuis l'été dernier a eu raison de quelques engagements. Parmi les « résistants » figurent bien sûr Radio-Contact dont le contentieux avec la CNCL est loin d'être épuisé ; Radio-Soleil,

Radio-Paris... Aussi Radio-Aligné et Ici-et-Maintenant qui avaient accepté, en désespoir de cause, de partager temporairement la même fréquence et aimeraient reprendre leur liberté. Et puis surtout Radio-France internationale, qui émet déjà sur ondes moyennes et dont le PDG, M. Henri Tézenas-du Montcel ne cesse de plaider la cause. A l'appui de sa demande, il invoque la mission de service public vis-à-vis des communautés étrangères résidant en région parisienne et le droit, pour les Français qui, après tout, financent la station, de pouvoir se faire une opinion sur cet aspect de la France tout en bénéficiant d'un type d'informations souvent non traitées par les autres médias.

A. Co.

Signature d'une nouvelle convention collective

Les artistes-interprètes renoncent à faire grève

La grève a été évitée in extremis, car la nouvelle convention collective entre les artistes-interprètes et leurs employeurs (TF 1, A 2, M 3, Canal Plus, TFNA, la SFP et l'Union syndicale des producteurs de l'audiovisuel) devait être signée le mardi 31 mai. Réunis, lundi, en assemblée générale, au théâtre Saint-Georges à Paris, quelque cinquante artistes-interprètes ont voté, à l'unanimité moins six voix et cinq abstentions, la levée du mot d'ordre de grève générale sur toutes les chaînes, décidée le 16 mai et qui devait prendre effet le 1^{er} juin (le Monde du 18 mai).

En revanche, la grève des productions à destination de la Cinq et de M 6, décidée le 22 février, est maintenue, puisque ces chaînes refusent toujours de signer la nouvelle convention.

L'engagement pris par les signataires de ne pas coproduire ni céder leurs émissions à la Cinq et à M 6, jusqu'à la fin de l'année, a permis de débloquer la situation. Après cette date, ils ne pourront le faire que si un accord sur la rémunération des artistes pour les rediffusions a été conclu entre les deux chaînes privées et les syndicats d'artistes.

Pour la SEPT, future chaîne culturelle européenne, la grève est suspendue jusqu'à la réunion, le 3 juin, du conseil d'administration, qui doit en principe décider la signature de la convention. Les organisations syndicales demandent, enfin, aux pouvoirs publics l'extension de la nouvelle convention collective à l'ensemble de ses partenaires — et notamment à la Cinq et à M 6 — dans les plus brefs délais.

Prise de participation dans les imprimeries François et Cino Del Duca M. Maxwell s'offre des rotatives

Le patron de presse britannique M. Robert Maxwell vient de faire une entrée en force dans un des derniers secteurs de la communication où il n'était pas présent en France, celui de l'imprimerie. Le dirigeant de Maxwell Communication Corporation a pris le contrôle, le dimanche 29 mai, après un mois de négociations, de 67 % des imprimeries François d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) pour un montant d'environ 3 millions de francs.

Spécialisées dans l'impression de catalogues de vente par correspondance (la Redoute, les Trois Suisses, Damart etc.) qui représentent 50 % de leur chiffre d'affaires — 192 millions de francs en 1987 — les imprimeries François fabriquent aussi une partie de *Télé 7 Jours* et *Paris-Match* appartenant au groupe Hachette-Filippacci, ainsi que des pages du magazine de télévision du groupe Hersant. Elle a dégagé, en 1987, un bénéfice net de 2,2 millions de francs. Les imprimeries François étaient en quête d'un partenaire pour développer leur activité d'héliogravure.

M. Maxwell était tout trouvé. D'autant que le bouillant patron de presse britannique est en train de

négoier l'achat de 49 % de l'imprimerie Cino Del Duca de Blois (Loir-et-Cher), la dernière unité d'impression du groupe des Editions mondiales. Spécialisée aussi dans l'héliogravure, l'entreprise de Blois imprime *Télé-Poche* (principal titre des Editions mondiales avec 2,3 millions d'exemplaires) mais aussi *Intimité*, *Nous deux*, *Ici-Paris* et le magazine de programmes télévisés de Canal Plus. Cino Del Duca a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de l'ordre de 500 millions de francs et emploie cinq cent quarante personnes.

Déjà présent dans TF 1, dans la production audiovisuelle (TCT et la CIPAC de M. Hervé Bourges), dans les agences (ACP et Sygma), M. Maxwell pose donc ses jalons dans l'imprimerie. Dès ce mois, les imprimeries François fabriqueront le supplément de son *Sunday Mirror*. Mais la stratégie d'imprimeur de M. Maxwell ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin : il cresse en effet le projet de créer deux quotidiens en 1989. Or, ni les imprimeries François, ni celle de Blois, n'en sont aujourd'hui capables.

YVES-MARIE LABÉ.

Arrêtez vos montres, c'est Citizen.

Vous connaissez sans doute Citizen pour son secteur horlogerie. Ce n'est pas étonnant, car Citizen est le plus important fabricant de montres au monde.

Aux Armes Citizen!
Mais vous ne savez peut-être pas que Citizen Europe offre une gamme complète d'imprimantes pour répondre à tous les besoins du monde des affaires. Elle comprend des imprimantes matricielles à 9 aiguilles et à 24 aiguilles, des imprimantes à marguerite et l'Overture 110*, notre nouvelle imprimante à laser.

D'ailleurs, en l'espace de deux ans, notre société est devenue le quatrième fabricant d'imprimantes matricielles sur le marché français. Et notre 120D est le numéro un des imprimantes dans sa catégorie (Source IDC Rapport de 1988).

Vers l'Europe
En Europe, Citizen se classe en quatrième position pour la vente d'imprimantes matricielles, un résultat impressionnant pour une société qui n'a pas encore trois ans d'existence.

Nous tirons le meilleur profit de nos investissements en Europe, et l'usine que nous avons implantée en Grande-Bretagne fabrique 10.000 imprimantes par mois. De plus, d'ici la fin de l'année, toutes nos imprimantes matricielles seront fabriquées en Europe. Pour l'Europe.

L'Assurance Du Succès
Dès le début, nous avons offert à nos clients une garantie unique de deux ans. Comme nous venons de célébrer notre deuxième anniversaire, vous devez vous demander si nous sommes maintenant en mesure de déterminer la fiabilité de notre matériel. Le taux d'anomalies ne dépasse pas 1 sur 1.000. Du sérieux. Du solide.

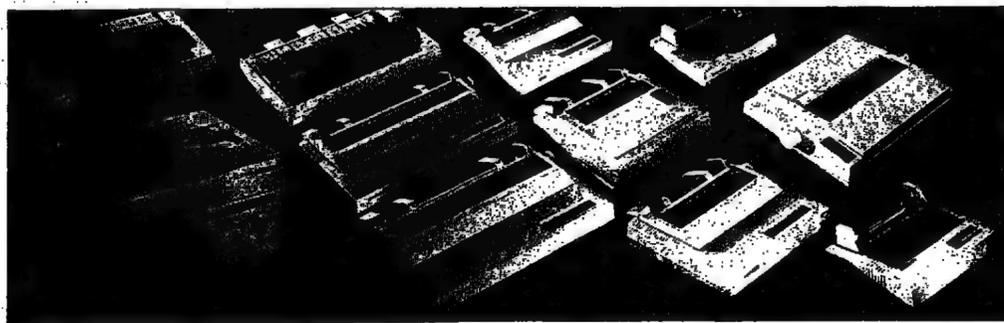
Offre Exclusive
Sans plus tarder — et jusqu'à épuisement des stocks — profitez de notre offre exclusive qui combine deux géants de l'informatique: Citizen et GEM Desktop Publisher.

Si vous achetez une Citizen HQP40, 45 ou encore une MSP40, 45, 50 ou 55, nous vous offrons, sans supplément, le logiciel GEM Desktop Publisher (Valeur: 3540 FF H.T.).

Mais dépêchez-vous, le temps c'est de l'argent.

Les imprimantes Citizen sont distribuées en France par Alfatronic (t) 69 07 78 08
Ornilogic (t) 45 21 15 50

* GEM Desktop Publisher est une marque déposée de Digital Research.



Dépêchez-vous, le temps s'écoule.
Prêtez de m'envoyer de plus amples détails sur l'offre exclusive Citizen/GEM Desktop Publisher.
A renvoyer rempli à l'adresse suivante:
OPERATION CITIZEN/GEM - 176, av. Ch. de Gaulle - 92522 Neuilly Cedex.
Nom: _____
Prénom: _____
Société: _____ Fonction: _____
Adresse: _____
Code Postal: _____ Ville: _____
Téléphone: _____
CLM

CITIZEN
IMPRIMANTES

A la Cour européenne de justice

Cassettes vidéo et droits d'auteur

La Cour de justice de Luxembourg vient de rendre un arrêt très favorable aux producteurs de cinéma et aux éditeurs de cassettes vidéo. Selon cet arrêt en effet, un pays de la CEE peut interdire la location d'une cassette sur son territoire pour protéger les droits d'auteur, même si cette cassette est disponible librement dans un autre Etat de la Communauté.

L'affaire remonte à 1986. Cette année-là, la filiale britannique de Warner Brothers décide d'éditer son film *Jamais plus jamais* en cassettes vidéo. Warner le commercialise directement en Grande-Bretagne, mais cède ses droits à des sociétés différentes dans les autres pays de la Communauté. Au Danemark, c'est la compagnie Metronome Video Aps qui est choisie.

Or les droits anglais et danois sont, sur un point au moins, radicalement différents. En Grande-Bretagne, on ne peut empêcher l'acheteur d'une cassette enregistrée de la louer. Au Danemark, comme en France, le loueur doit acquitter, en plus du prix de la cassette, le versement des droits d'auteurs. Pas plus que son homologue parisien, le propriétaire d'un vidéoclub de Copenhague ne peut se contenter d'acheter une cassette au supermarché pour la placer ensuite sur ses propres rayons. L'un d'entre eux, pourtant, M. Erik Christiansen, tente de contourner la difficulté en achetant une cassette de *Jamais plus jamais* en Grande-Bretagne pour la louer, chez lui, au Danemark. La société Metronome lui tente alors un procès qui va devenir exemplaire, remonter jusqu'à la Cour de Justice européenne et inquiéter plusieurs Etats de la CEE.

L'exploitant danois argue en effet du droit britannique et du Traité de Rome sur la « libre circulation des biens et des services ». Les avocats de Metronome et de Warner soulignent, au contraire, l'importance prise par la location dans l'exploitation d'un film en vidéo, et le préjudice subi par l'auteur s'il n'en était pas tenu compte. Une analyse soutenue devant la Cour du Luxembourg, tant par la Commission de Bruxelles que par les gouvernements danois, français et même britannique. La Cour de Justice a donc décidé de les suivre.

P.-A. G.

Société

TOUS ENSEMBLE

JUSTICE

Les « messageries roses » au tribunal

Le grand méchant loup et les cinq petits cochons

« Il s'agit de faire du fric avec du cul. » Volontiers littéraires, le substitut Marc Domingo avait préféré revenir à cette clarté brutale pour donner sa définition des « messageries roses ou bleues » au cours du procès intenté, le lundi 30 mai, à cinq directeurs de la publication de services télématiques. Ceux-ci comparaissent devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, pour répondre du délit de « publications d'annonces attirant l'attention sur des occasions de débauche ».

Pour la première poursuite du genre, le substitut a toutefois avoué : « Je me fais l'effet d'être le grand méchant loup qui veut manger cinq petits cochons. » En désignant ainsi les responsables des messageries initiées en 1987 : Zig et Zag, Néron, P 111, PFX Projection et Ulla, M. Domingo voulait stigmatiser certains aspects de ces services.

Tout d'abord, lorsque l'utilisateur d'un minitel frappe l'un de ces noms de code sur le service 36-15, l'écran suivant lui offre la liste des autres abonnés branchés sur le même réseau.

Pour gagner un temps précieux, lourdement facturé, chacun a choisi un pseudonyme particulièrement évocateur, afin que, d'emblée, tous sachent « qui fait quoi ».

Les mercredis studios

Sans révéler à une certaine truculence, le substitut en a cité quelques-uns, consciencieusement relevés par les enquêteurs, en notant au passage que les pseudonymes s'étaient parfois jusqu'à former de véritables « programmes » ou des invitations sans ambiguïté, comme « JF cherche H généreux ». En frappant un numéro, l'intéressé peut dialoguer seul et avec la personne de son choix, et, dès ce moment, le magistret s'est déclaré incompetent, car on entre alors dans le domaine de la conversation privée.

Il en va tout autrement des rubriques intitulées « Confessions », « Fantômes », « Petites annonces » ou « Graffiti ». La brigade des stupéfiants et du proxénétisme ayant branché une imprimante sur son minitel, M. Domingo a pu en lire une, au hasard, à l'audience, en désignant toutefois à la présidente, Mme Jacqueline Clavery, les mots les plus orduriers.

Petites annonces et pseudonymes sont consultables par

n'importe qui, permettant ainsi à un enfant d'accéder à toutes les dépravations de l'esprit humain. Et le bâtonnier Louis Pettiti, exécutif de cinq associations familiales partie civile, devait d'ailleurs souligner que, le mercredi après-midi, les messageries roses connaissent une augmentation d'appels de 30 %, en ajoutant que les pouvoirs publics avaient d'abord « fermé les yeux » pour rétablir la télématique.

« Nous ne venons pas faire le procès du marché de Sade ou de Madame Bovary, a expliqué son confrère, M. Jean-Edouard Bloch ; nous sommes dans le domaine de la pornographie, qui ne se réclame d'aucun autre objectif. » Les responsables des « messageries roses » ont affirmé s'être inquiétés de cette « dégradation » et certains ont mis en place des systèmes permettant de « déconnecter » les clients les plus « hard ».

L'informatique, encore elle, permet même de faire automatiquement en introduisant dans le programme un certain nombre de termes jugés si inacceptables qu'ils provoquent la coupure. Mais lesquels ? Et sur quels critères ? De plus, il est facile de « péger » cet ordinateur censuré en faisant une simple faute d'orthographe. Quant au contrôle visuel, il est impossible, compte tenu du nombre d'appels ; et les « hôtesse » ou « barons » qui se cachent sous des pseudonymes ne suffisent pas à la tâche. En tout cas, les petits cochons ont soutenu que le « grand méchant loup » n'est l'Etat, qui préserve une élite financière importante.

Mais le véritable dossier est juridique, et le substitut n'a pas caché que ces poursuites constitueraient un « test ». Les avocats des messageries ont d'ailleurs soulevé de nombreux obstacles. Parmi eux, M. Jean Martin a même soutenu que la citation était nulle, car le parquet n'avait pas été capable de préciser quels outrages aux bonnes mœurs avaient été faits à une date précise par une messagerie clairement désignée. En outre, les « serveurs » ne seraient pas juridiquement responsables. Aussi, pour employer la même terminologie que le substitut, l'avocat a estimé qu'il s'agissait d'une procédure « cul par-dessus tête ».

Jugement le 4 juillet.

MAURICE PEYROT.

A Nantes

Affrontements à l'occasion du procès de douze commerçants

Douze militants du Comité de défense des commerçants et artisans (CDCA) ont été condamnés, le lundi 30 mai, à 5 000 francs d'amende chacun par le tribunal correctionnel de Nantes devant lequel ils comparaissent sous l'inculpation de vol avec effraction et dégradations. Ce procès faisait suite à la mise à sac, le 22 février, à Nantes, des locaux de la Casaca, caisse de retraite des artisans et commerçants.

Plusieurs centaines d'autres militants du CDCA ont participé, lundi, dans cette ville à une série de manifestations pour protester contre ce procès. Des heurts, parfois violents, les ont opposés aux forces de l'ordre qui tentaient vainement d'empêcher l'occupation d'une caisse de retraite et de vieillards des artisans à Nantes. Sept manifestants et quatre policiers ont été légèrement blessés au cours de ces affrontements.

Quatre militants du CDCA ont été interpellés par la police. Et deux d'entre eux, dont le secrétaire national du CDCA, M. Christian Poucet, ont été, à leur tour, inculpés de vol et de destruction d'objets mobiliers, après une série de dégradations commises dans les locaux de la caisse de retraite occupée. Les deux inculpés devraient comparaître, le 12 juillet, devant le tribunal correctionnel de Nantes.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Dans le Finistère et en Seine-Maritime

Des informations judiciaires sont ouvertes après les agressions racistes commises par des « skinheads »

Après l'équivalent sauvage qui a motivé l'inculpation et l'incarcération à Rennes de quinze « skinheads » impliqués dans trois agressions à caractère raciste (Le Monde du 11 mai), une information judiciaire a été ouverte lundi 30 mai. Le dossier est confié à M^{me} Sophie Samat, juge d'instruction à Rennes. Cette procédure exclut la comparution immédiate des « crânes rasés ».

Une information judiciaire a été également ouverte à Brest où les « skinheads » se sont aussi livrés, samedi, à quatre agressions racistes. Mais, auparavant, dès le 31 mai, huit condamnations allant de un à trois mois de prison ferme ont été prononcées, en comparution immédiate, pour sanctionner le délit de port d'armes (lire ci-dessous).

Répondant à l'appel de l'association SOS-Racisme et du Collectif antiraciste et pour l'égalité des droits, qui rassemble une dizaine d'organisations, trois cents personnes ont manifesté, lundi en fin d'après-midi à Rennes. Sur le parvis de la cathédrale, un mannequin portant une croix gammée a été brûlé. Les manifestants ont ensuite défilé dans les rues scandant des slogans : « Skin, racistes, fascistes et assassins » et « F comme fasciste, N comme nazi, à bas le Front national ». La manifestation s'est dispersée sans incident.

De son côté, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a annoncé lundi son intention de se constituer partie civile. Ces violences racistes, affirme le MRAP, « contre des Maghrébins et des Noirs évoquent le sombre temps des pogroms. Elles montrent à quelles extrémités peut conduire l'apologie raciste trop aisément répandue aujourd'hui en France ».

Huit condamnations à Brest

BREST de notre correspondant

Huit « skinheads » arrêtés, le samedi 28 mai à Brest, où quatre agressions racistes ont été commises (Le Monde du 31 mai), et qui ont été trouvés en possession d'armes (fusil à pompe, pistolet à grenaille, couteaux à cran d'arrêt), ont été jugés au tribunal de Brest, lundi 30 mai, en comparution immédiate. Un neuvième « crâne rasé », qui a refusé cette procédure, comparaitra le 21 juin. Il reste placé en détention.

Sept ont été condamnés à des peines allant d'un mois à trois mois d'emprisonnement ferme pour port d'armes prohibées et un autre à trois mois de prison avec sursis.

Le tribunal ne s'est prononcé que sur le délit de port d'armes. Des informations ont été ouvertes en ce qui concerne les agressions commises contre deux Guadeloupéens et deux Indonésiens, qui ont été libérés samedi.

L'une des enquêtes a abouti à l'inculpation de deux des « skinheads »

interpellés : Olivier Debiome, vingt-trois ans, parachutiste appelé, demeurant à La Garenne-Colombes, et Régis Keruel, vingt-trois ans, réparateur, domicilié au Havre, pour coups et blessures volontaires. Ils sont impliqués dans l'attaque des deux étudiants indonésiens.

Au cours de l'audience, certains de ces « crânes rasés » ont publiquement revendiqué leurs pratiques racistes : « Les « skinheads », c'est un mouvement jeune et nationaliste pour la France aux Français ». Ou encore : « On est raciste et on n'aime pas les étrangers ». Question de la présidence du tribunal : « Vous avez pourtant parmi vous des Anglais, des Allemands... » Réponse : « Oui, mais ce ne sont pas des immigrés ». Cela dit positivement, sans animosité apparente.

Plusieurs des « skinheads » ont, d'autre part, expliqué la présence d'armes sur eux par le fait qu'ils craignaient d'être « stupés ». Conclusion d'une journée peu glorieuse à Brest. GABRIEL SIMON.

REPÈRES

Universités

L'extrême droite à Villetaneuse

Des militants du GUD (Groupe Union Défense) et du mouvement « 3^e voie » - deux organisations d'extrême droite aux thèses ouvertement néo-nazies - ont profité du week-end dernier pour inonder de slogans les départements de sciences économiques et de lettres de l'université de Villetaneuse (Paris XIII) : « Europe blanche, contre les bolchevistes », « La force prime le droit », « Libérez Klaus Barbie ». Les enseignements d'économie étaient particulièrement visés, avec notamment, sur le porte du bureau de l'un d'entre eux, une inscription antisémite : « La France travaille le dossier d'une étoile de David profits ». Quant aux syndicats étudiants, ils n'ont pas été oubliés : « L'UNEF, on vous tuera ».

L'extrême droite souhaite visiblement prendre pied à Paris XIII-Villetaneuse, symbole d'où est parti le mouvement étudiant de 1986, sous l'impulsion d'Isabelle Thomas, candidate aux élections législatives dans

le département. L'UNI (Union nationale interuniversitaire), qui a soutenu la candidature de M. Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle, distribuait de son côté, lundi après-midi, à Villetaneuse des tracts sans ambiguïté : « Si tu es bolchevik, ne te casse pas la tête, on s'en chargera ».

Physique

Mort de l'inventeur du microscope électronique

Le physicien d'Allemagne fédérale, Ernst Ruska, prix Nobel de physique en 1986, est décédé le 30 mai à Berlin-Ouest. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Né à Heidelberg le 25 décembre 1906, Ernst Ruska avait reçu le prix Nobel pour avoir inventé le microscope électronique cinquante-cinq ans auparavant, en 1931. Il avait dû attendre 1939 pour que Siemens AG, la société pour laquelle il a travaillé de 1937 à 1955, commercialise le premier microscope électronique. Jusqu'à sa retraite, Ernst Ruska a été professeur à l'université technique de Berlin.

EN BREF

● Un commissaire de police condamné. - Alain Parat, commissaire de police de Montreuil (Seine-Saint-Denis), a été condamné, le lundi 30 mai, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 francs d'amende pour trafic d'influence par le dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Alain Parat, gérant du Café fleuri à Montreuil a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis pour complicité. Le commissaire avait été interpellé par l'inspection générale des services (IGS), le 24 février 1987, alors qu'un chauffeur de taxi, Janick Gasnier, venait de lui remettre une somme de 10 000 francs afin d'éviter une suspension administrative de permis de conduire. Le commissaire avait reconnu les faits qui lui étaient reprochés lors de l'audience du 9 mai. Alain Parat, le cafetier, avait servi d'intermédiaire.

● L'ex-boxeur Louis Gomis remis en liberté. - Inculpé de coups et blessures à l'égard et écroué le vendredi 13 mai à Marseille, (Le Monde du 15 mai) au lendemain d'une bagarre qui l'avait opposé à des représentants de l'ordre au sortir d'un établissement de nuit, l'ex-boxeur, Louis Gomis a été remis en liberté lundi soir 30 mai sur ordonnance de M^{me} Nicole Di Tommaso, juge d'instruction au tribunal de Marseille.

● Trafic de machines à sous : trois-dix arrestations. - Après plus de trois mois d'une enquête menée par la gendarmerie du Puy-de-Dôme, trente-deux personnes impliquées dans un trafic de machines à sous ont été arrêtées et plusieurs dizaines de billards électriques transformés en machines à sous ont été saisis. Le trafic découvré à Marsac-

RELIGION

Le début d'une série de nominations

Un Australien et un Italien à deux postes-clés du Vatican

A trois mois du dixième anniversaire de son pontificat (le 11 octobre prochain), Jean-Paul II, qui passe généralement pour être plus préoccupé par ses voyages à l'étranger que par le fonctionnement des services qui par le pontificat, semble cette fois prêt à rajeunir et rénover la curie romaine.

Pour remplacer Mgr Martinez-Somoza, substitut de la secrétairerie d'Etat, qui vient d'être créé cardinal, le pape a choisi, le lundi 30 mai, un Australien, Mgr Edward Cassidy, qui devient ainsi le numéro trois dans la hiérarchie vaticane, chargé notamment des relations avec les nonciatures et les diplomates accrédités auprès du Saint-Siège (nos dernières éditions du 31 mai). Son expérience diplomatique à Taipei pourrait être un nouvel atout dans la politique de Jean-Paul II vis-à-vis du continent chinois. Le nom de Mgr Cassidy, actuel pro-nonce aux Pays-Bas, est aussi associé à des désignations d'évêques particulièrement conservateurs dans ce pays.

Une petite réforme de la Curie

C'est un évêque italien, Mgr Angelo Sodano, nonce au Chili, qui a été nommé secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, charge qui correspond à celle d'un ministre des affaires étrangères, en remplacement de Mgr Silvestrini, devenu lui aussi cardinal.

On assiste ainsi au début d'une cascade de nominations, d'autres personnages-clés de la Curie romaine devant, eux aussi, pour raison d'âge, prochainement quitter leur fonction : le cardinal Johannes Willebrands, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens (le successeur pourrait être le cardinal Silvestrini), les cardinaux Sebastiano Baggio, président de la commission pontificale pour l'Etat de la Cité du Vatican, Augustin Mayer (sacrements et culte), Pietro Palazzini (cause des saints), etc. Les spécula-

tions ont également commencé sur le nom du successeur du cardinal secrétaire d'Etat, Agostino Casaroli.

Une nouvelle constitution apostolique, réglementant le fonctionnement de la Curie, serait sur le point d'être publiée, vingt et un ans après celle de Paul VI *Regimini Ecclesiae Universae* (15 août 1967). Cette réforme pourrait être annoncée dès la fin de juin au moment du nouveau consistoire de cardinaux ou après l'assemblée générale des cardinaux qui se réunira, comme tous les trois ans, en novembre prochain à Rome.

Si cette réforme risque de se réduire à des ajustements mineurs dans le sens de la simplification (les secrétariats à l'unité, aux non-chrétiens, aux non-croyants, nés du concile Vatican II, étant élevés au rang de conseils), le remplacement de collaborateurs devenus cardinaux, de préfets et de présidents de dicastères atténués par la limite d'âge (soixante-quinze ans) ou ayant dépassé la durée normale de leur mandat (cinq ans), se traduira ainsi par un mouvement de grande ampleur.

[Né le 5 juillet 1924 à Sydney (Australie), Mgr Edward Cassidy, nouveau substitut de la secrétairerie d'Etat, a fait l'académie ecclésiastique qui prépare les diplomates du Saint-Siège. Il a été en poste au Inde, en Irlande, au Salvador, en Argentine, avant d'être nommé pro-nonce à Taipei par Paul VI en 1970. Mgr Cassidy a encore été désigné apostolique en Afrique méditerranéenne et au Libano et il est devenu pro-nonce aux Pays-Bas, en 1984.]

[Né le 23 novembre 1927 à Isola d'Azio (Piemont), Mgr Angelo Sodano, nouveau secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise a été auditeur de notariature en Espagne, en Uruguay et au Chili, avant d'être appelé en 1983 à Rome où Mgr Casaroli devait lui confier des missions dans les pays de l'Est. Evêque en 1977, il devient la même année nonce au Chili, où il collabore notamment à la solution du conflit entre Santiago et Buenos-Aires à propos du canal de Beagle.]

DÉFENSE

M. Chevènement : « La dissuasion donne à la France un atout essentiel dans la construction de l'Europe »

« Les négociations engagées entre M. Reagan et Gorbatchev n'ont pas d'incidence directe sur notre politique de défense, qui est indépendante », a déclaré, le lundi 30 mai à Paris, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement.

« Ceux qui parlent pour l'Europe d'une « maison commune », d'où serait retirée toute arme nucléaire, a ajouté le ministre, laissent néanmoins entendre que les super-puissances conserveraient un arsenal nucléaire. Telle ne peut être notre conception de la sécurité européenne. [...] Son système de défense, fondé sur une dissuasion suffisante, donne à la France un atout essentiel dans la construction d'une Europe véritablement européenne. »

Parlant de « cette situation tout à fait neuve dans l'histoire de l'humanité » qui s'appelle « l'équilibre du terreur », M. Chevènement a expliqué : « La France y participe avec sa force nucléaire. [...] La France est pacifique, ce qui ne veut pas dire pacifiste dans un monde qui conti-

me à être dominé par des rapports de forces. La modernisation de notre dissuasion n'a d'autre but que la paix. »

Le ministre de la défense a, d'autre part, évoqué « l'ouverture vers la société civile » des armées françaises à propos de l'organisation actuelle du service national.

« Autant que nécessaire, a expliqué M. Chevènement, il faudra moderniser et diversifier davantage les modalités du service national. »

« Il semble que ce serait une mission hautement patriotique pour l'armée que de profiter mieux du temps de passage sous les drapeaux de tant de jeunes, pour leur donner, dans un cadre militaire, une meilleure formation générale et professionnelle. Je suis convaincu que l'armée en est parfaitement capable. L'opinion publique soutiendrait toutes les initiatives qui feraient du service national une période plus enrichissante pour les jeunes. »

URBANISME

Le Conseil de Paris adopte un nouveau plan d'occupation des sols

Le Conseil de Paris a approuvé, le lundi 30 mai, le nouveau Plan d'occupation des sols (POS) pour la capitale. Le document fixe les règles d'urbanisme pour les années à venir (le POS est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1987). M. Jacques Chirac, est de maintenir un équilibre entre l'habitat - qui reste prioritaire - et les activités de

commerce et d'artisanat et les équipements, tout en préservant le paysage urbain.

Les élus de gauche à l'assemblée parisienne ont voté contre le texte. Les socialistes lui reprochent de ne pas « apporter des remèdes de cheval » pour empêcher Paris de « continuer à se développer de façon trop sélective ». Ils ont aussi déposé un amendement que la majorité a repoussé, demandant que « la totalité des bois de Vincennes et de Boulogne » reste soumise à la réglementation qui protège les espaces boisés classés. Selon M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris et secrétaire d'Etat aux transports, la suppression par le nouveau POS de cette protection sur près de 400 hectares dans les deux bois pourrait autoriser la construction d'un grand stade qui « défigurerait les bois de Vincennes ».

Les communistes ont insisté de leur côté sur la nécessité de « sauvegarder la diversité de Paris en évitant qu'en soient exclues certaines catégories sociales ». En répondant au nom de la municipalité, M. Bernard Rocher, adjoint au maire de Paris, chargé de l'urbanisme, a souligné que les élus de gauche tiennent des propos contradictoires lorsqu'ils réclament la création d'emplois à Paris « et refusent les bureaux ».

Le nouveau POS entrera en application le 1^{er} juillet prochain. La procédure d'enquête publique aura lieu à l'automne, la loi autorisant une application anticipée.

سید محمد علی

مكتبة منارات

TOUS ENSEMBLE POUR SE MESURER AVEC LE FUTUR.

WEBER

SOLEX

JAEGER

VEGLIA BORLETTI

CAVIS

CARELLO

SIEM

**Borletti
CLIMATIZZAZIONE**



MAGNETI MARELLI

Un nouveau groupe industriel vient de naître dans le secteur des composants pour véhicules: Magneti Marelli. Un groupe d'entreprises qui ont résolu d'unir leurs ressources et leurs investissements, leurs projets et leurs idées, leurs hommes et leur know-how. 2000 per-

sonnes en France, Italie, Angleterre, Espagne, États-Unis et Brésil livrées à la recherche et au développement. Magneti Marelli sait que le futur ne peut passer qu'à travers l'électronique la plus avancée en développant un hardware spécifique et un soft-

ware sophistiqué. Les investissements coordonnés en innovation et nouvelles technologies sont équivalents à 16% du chiffre d'affaires et représentent l'instrument pour aboutir à une position de leadership dans la production des systèmes intégrés entre eux.

150 spécialistes
répondent à vos
questions

**SANTÉ
ET MÉDECINE**

L'ÉTAT DES CONNAISSANCES
ET DES RECHERCHES



LA DÉCOUVERTE / INSERM / ORSTOM

**SANTÉ
ET MÉDECINE**

L'état des connaissances
et des recherches

■ Complet, précis et accessible, cet ouvrage met à la disposition des lecteurs une information scientifique claire et rigoureuse sur l'état actuel de la médecine et sur les perspectives ouvertes par la recherche médicale.

■ En 250 articles, 150 spécialistes (médecins, chercheurs, cliniciens, journalistes) ont dressé un véritable inventaire des connaissances médicales.

■ Classée selon les âges de la vie, l'information sur les maladies présente à la fois les symptômes et les risques des différents types d'affections, et l'éventail des moyens disponibles pour les soigner.

■ Les chantiers actuels de la recherche - biologique, médicale et clinique - sont passés en revue. On peut mesurer ainsi, maladie par maladie, les chances d'améliorer les dépistages, les préventions, les traitements et l'évolution des possibilités de guérison.

■ La place de la médecine dans la société est présentée en détail : comparaison des politiques de santé menées de par la monde, fonctionnement du système de santé et de recherche français, enjeux éthiques des progrès de la médecine.

■ Un index de 1500 mots-clé, 150 bibliographies, des schémas, des diagrammes et des tableaux font de cet ouvrage un outil de travail et de consultation pratique qui sera précieux tout à la fois au grand public et aux professionnels de la santé.

COLLECTION « L'ÉTAT DU MONDE »

640 pages, 198 F

LA DÉCOUVERTE
INSERM/ORSTOM

Sports

TENNIS : les Internationaux de France

Leconte passe entre les gouttes

Entrée sur le court central de Roland-Garros, le lundi 30 mai à 11 h 30, l'Allemand de l'Ouest Steffi Graf en est sortie trois quarts d'heure après, qualifiée pour les demi-finales féminines. Entre deux averse, son compatriote Boris Becker a résisté de 13 heures à 19 h 30 au Français Henri Leconte qui, en cinq manches, a accédé aux quarts de finale masculins.

Le tennis est-il un sport de combat ? Boris Becker semble le croire. En tout cas il le pratique comme tel. Il y a en effet du parachutiste dans la manière dont l'Allemand de l'Ouest prend certains points stratégiques au filet. Lundi 30 mai il a en particulier réussi à arracher le quatrième set de sa rencontre avec Henri Leconte en prenant le service du Français, après avoir enchaîné deux volées avec un roulé-boulé. Ce point restera comme l'un des plus fous de la quinzaine porte d'Anetuil.

Becker est le seul avec Noah capable d'une telle hardiesse. Ni l'un ni l'autre n'ont pourtant franchi le cap des huitièmes de finale cette année à Roland-Garros. Sans qu'on puisse en tirer des conclusions idéologiques. Le numéro un français, qui est âgé de vingt-huit ans, n'a plus tout à fait la condition physique nécessaire pour le tennis de haut vol qu'il pratique. L'Allemand de l'Ouest n'a que vingt ans. C'est un colosse en train de reconstruire son jeu après une crise d'adolescence qui

l'avait amené à couper les ponts avec son premier entraîneur, Gunther Bosch.

Le champion de Wimbledon 1985 et 1986 avait voulu vivre sa vie l'an passé. Et il connut ainsi ses premiers déboires. Il ne disputa en particulier aucune finale d'un tournoi du grand chelem. Pour lui, c'était une contre-performance. Mais le garçon a de la ressource. Ce n'est pas pour rien qu'il a gagné son premier championnat de Grande-Bretagne après avoir été sur le point d'abandonner contre l'Américain Tim Mayotte à cause d'une entorse à la cheville. Becker s'est donc remis au travail pour le physique sous la conduite de l'entraîneur du champion olympique de décathlon, Daley Thompson, et pour le tennis avec le coach autrichien Bob Brett, tandis que Ion Tiriac restait dans l'ombre pour s'occuper des questions financières.

Manifestement Becker n'est pas encore au bout de ses peines. Particulièrement sur terre battue, son jeu de jambes n'est pas assez vif pour déplacer dans des conditions optimales sa carcasse de 90 kilos. Mais c'est sûrement le service de l'Allemand qui demande le plus de soin. Il devrait naguère une deuxième balle d'engagement extrêmement liftée qui obligait son adversaire à rester au fond du court pour intercepter un rebond très relevé. Lundi, Henri Leconte a pu monter au filet sur presque toutes les deuxième balles de Becker. Or celles-ci furent nombreuses puisque l'Allemand n'a

réussi que 61 % des premiers services. Ceci est peut-être la cause de cela : sachant qu'il est vulnérable sur cette deuxième balle - celle que voudrait supprimer Philippe Chatrier, le président de la Fédération internationale - Becker force peut-être inconsciemment sur la première. Il prend ainsi un surcroît de risques qui lui est finalement préjudiciable. Il a trois semaines pour régler ce problème s'il veut reconquérir son titre à Wimbledon, exploit dont, au demeurant, il ne semble pas incapable.

État de grâce

Car, lundi, Becker a été battu par un Leconte en état de grâce. Le Français passe depuis toujours comme un des talents les plus bruts du circuit. Mais les points les plus époustouflants sont souvent suivis des fautes les plus grossières. Cela mis aux deux premiers tours dans des positions embarrassantes dont il ne s'est sorti qu'en cinq manches. Contre Becker, elles furent encore de rigueur.

Mais, cette fois, la partie resta d'un niveau élevé pendant les trois heures cinquante-huit minutes que les deux joueurs passèrent sur le court entre deux averse. En fait, le Français joua son meilleur tennis. Il ne connut que trois passages à vide, très brefs. Au deuxième jeu du quatrième set, il fit une double faute qui donna à Becker la seule balle de

break de la manche. L'Allemand - qui avait réussi dans ce jeu son invraisemblable roulé-boulé - ne laissa pas passer l'occasion en frappant un énorme coup droit gagnant.

Le deuxième passage à vide d'Henri Leconte arriva à un moment crucial du cinquième set. D'entrée, l'Allemand avait perdu son service et le Français engageait à 2-1. Mais il laissa filer blanc les deux jeux suivants, c'est-à-dire sans marquer le moindre point. Becker reprit donc l'avantage à la marque, 2-3. Leconte réagissait aussi brutalement qu'il avait sombré : au septième jeu il réussissait un smash, une demi-volée et une volée haute qui lui redonnèrent l'avantage.

Dernier passage à vide, celui qui provoqua des sueurs froides dans le public : les deux services qui s'élevèrent en dehors du carré alors qu'il était la balle de match. Un coup pareil est habituellement signe d'une perte totale de confiance chez un joueur.

Il expliqua d'ailleurs pourquoi cette double faute, qui aurait pu l'assommer - il en avait déjà fait à la fin des troisième et quatrième manches, - ne l'a pas perturbé outre mesure : « Je voulais faire service-volée mais, au moment de frapper, je me suis aperçu que je n'avais pas lancé la balle assez haut. J'ai donc décidé de servir pour rester au fond du court. Hélas ! c'était trop tard. J'ai frappé avec le cadre de la raquette. Donc ce n'était pas une double faute inquiétante. »

C'est la troisième fois en huit participations que Leconte se qualifie pour les quarts de finale à Roland-Garros. En 1987 - une année noire marquée par une opération du dos et une mononucléose, - il avait échoué au premier tour. Cette année, il semble avoir retrouvé la forme qu'il avait en 1986 lorsqu'il disputa les demi-finales contre le Suédois Mikael Pernfors. Cette défaite lui a d'ailleurs servi de leçon : « Je m'ennuyais quand la pluie a interrompu la partie. Ensuite, je ne suis pas resté dans la balle. Cette année, j'ai fait très attention à rester concentré pendant les deux interruptions. Je ne voulais pas que la même chose se reproduise. »

Il n'est jamais trop tard pour apprendre. A vingt-cinq ans, Leconte commence donc à utiliser son expérience pour domestiquer son tennis. Et Becker l'a appris à ses dépens puisque, après cinq victoires sur le Français, il a subi lundi sa deuxième défaite consécutive.

Reste que Leconte n'abordera sans doute pas son prochain match contre le vainqueur de la rencontre Cash-Chernikov dans les meilleures conditions. Il a disputé dix-huit manches pour arriver en quarts de finale. Cela représente beaucoup d'efforts pour quelqu'un dont les qualités physiques ne sont pas hors du commun. ALAIN GRAUDO.

Les résultats du lundi 30 mai

SIMPLES MESSIEURS

● Huitièmes de finale. - Leconte (Fra., 14) bat Becker (RFA, 6), 6-7 (5-7), 6-3, 6-1, 5-7, 6-4 ; Svensson (Sué., 21) bat Carlsson (Sué., 9), 5-7, 7-6 (10-8), 6-1, 6-4, 6-2.

SIMPLES DAMES

● Quarts de finale. - Steffi Graf (RFA, 1) bat Bettina Fulco (Arg., 37), 6-0, 6-1 ; Gabriela Sabatini (Arg., 5) et Helen Kelesi (Can., 35), 4-6, 6-1, 2-1 (interrompu par la pluie).

Carlsson pris à son propre jeu

Kent Carlsson est une de ces bêtes de lit qui vivent au fond des courts. Tapi au-delà de sa ligne, le regard embusqué derrière une broussaille de cheveux blonds, il guette sa proie. Cette belle jaune est son rival. Tiède ou bien frappée, il se convoite goulûment avec tous les signes extérieurs de l'impatience. Sous l'imminence du service adverse, son dandinement nerveux s'accroît en une véritable danse de Saint-Guy. Tel est Carlsson, agité avant qu'on ait servi, puis renvoyant la balle à la puissance 10, avec un élan nettement rauque. Chaque coup de ce jeune homme de vingt ans est une explosion d'énergie.

On le croirait pourtant souffreteux, ce grand Suédois pâlichon (88 kilos pour 1,80 m), il toussait, grogne et gèle à longueur de temps ; et sur sa jambe gauche, une monstrueuse genouillère mauve témoigne d'une récente et grave opération. En fait, Kent Carlsson est un marathonien effréné d'une raquette. Il court le long de la ligne de fond, inlassablement, comme un lapin mécanique dont le ressort ne serait jamais détendu.

On jurerait voir l'image scintillante et jaunée de Borg enfant. Avec ce style démodé, même pour un Suédois, il s'est néanmoins hissé au 9^e rang mondial. L'an dernier, sur la terre de Roland-Garros, il avait fait faillir l'écouleur Yannick Noah en 10^e de finale. Cette saison, avec son ligament et son cartilage neufs au genou, Carlsson a semé la terreur sur la terre battue de Madrid, de Hambourg (vain-

queur), et de Rome (demi-finaliste). A son tableau de chasse, il a accroché Noah, Leconte, Sanchez, Nyström, et quelques autres, tous vaincus à l'eure.

Du bras droit ou de son revers à deux mains, il renvoie tout sans jamais se décourager. Pour contourner ce mur mobile, il faut être soi-même rapide et inventif, trouver des angles invraisemblables et tenter tous les coups du tennis. Son compatriote Jonas B. Svensson s'y est employé lundi 30 mai, non sans mal.

Le Petit Poucet des quarts de finale

Ce praque soie, blond, filiforme (1,88 m pour 75 kilos), est, à vingt-deux ans, un bon produit de l'école suédoise, identifiable à son revers à deux mains et à son aisance sur la brique pliée. Toutefois, son service puissant et son tempérament le portent volontiers vers l'offensive. Sur le court numéro un, où les rafales de vent apportaient les échos des exploits de Leconte, Jonas B. Svensson aura tout essayé en trois heures quarante-cinq minutes.

Pour faire sortir Carlsson de son repaire au fond du court, il s'est d'abord tenté de l'appâter avec des amortis. Mais gare aux imprécisions ! En trois enjambées, Kent Carlsson fond sur la balle, et la punition est alors fatale. Sous cette menace, Svensson a logé un chapélet de balles dans le filet. Ses montées à la volée n'étant pas non plus des modèles

d'orthodoxie, bon nombre de ses smashes s'égarèrent dans les coulloirs. Il bien qu'entre l'attaquant pugnace et le défenseur coriace, le match s'équilibrait. Chaque jeu s'étirait jusqu'à l'égalité, et il fallut attendre la cinquième set pour voir se dessiner la victoire de Jonas B. Svensson (6-7, 7-0, 1-6, 6-4, 6-2).

C'est en fin de compte à son propre jeu que Kent Carlsson fut pris. Plus frais physiquement, Svensson confisqua deux fois le service de son adversaire dans l'ultime manche, sur des retours gagnants, puis scella le sort de la rencontre avec de longs et puissants passing-shots.

L'élimination de Carlsson, tête de série numéro 7, est une nouvelle surprise dans ce tournoi. Cependant, son vainqueur du jour n'est pas inconnu. Arrivé sur le circuit professionnel en 1985, il rôde depuis 1986 autour du vingtième rang mondial. Victorieux cette saison à Metz, finaliste à Munich, demi-finaliste à Rotterdam, il avait déjà avéré Joakim Nyström, autre gros poisson suédois, au tour précédent. Il sera le Petit Poucet des quarts de finale face à Landi ou à McEnroe. Qu'importe, sa performance devrait lui valoir un nouveau bond en avant au classement ATP. Elle a combié son entraîneur Tim Klein, un Allemand résident en Suède, qui ne l'accompagne que dans les tournois européens. L'homme a en effet une sainte frousse de l'avion. Comme son protégé, c'est sur terre qu'il est le plus à l'aise.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Echecs

Dans un tournoi quadrangulaire

Kasparov bat deux fois Karpov en quatre parties

Garry Kasparov vient de remporter de façon éblouissante le tournoi quadrangulaire « Optibeurs » d'Amsterdam qui s'est achevé le samedi 28 mai. Ce tournoi réunissait, outre le champion du monde, son rival éternel Anatoli Karpov, le néerlandais Jan Timman, troisième joueur mondial et son compatriote et grand maître, John Van der Wiel. Ses quatre joueurs s'affrontaient quatre fois chacun, soit douze rondes.

Kasparov a écrasé Van der Wiel par 3,5 à 0,5 ce qui était prévisible. Il a dominé Timman (2,5-1,5) qui a

mieux résisté que prévu. Mais l'exploit du champion du monde est d'avoir infligé un sévère 3-1 à Karpov (deux victoires, deux nulles).

A dix jours du deuxième tournoi de la coupe du monde qui commencera à Belfort le 12 juin, Kasparov vient de rappeler qu'il n'est pas tenant du titre suprême pour rien, en mettant entre lui et Karpov l'écart énorme de deux points et demi.

Classement : 1. Kasparov, 9 sur 12 possibles ; 2. Karpov, 6, 5 ; 3. Timman, 5, 5 ; 4. Van der Wiel, 3.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE
chaque mercredi (éditions datées jeudi)
Renseignements : 45-55-91-82. - Poste 4138

NUCLÉAIRE

Un « non » massif à Istres

Répondant à l'invitation d'une association, 6012 citoyens d'Istres (Bouches-du-Rhône) ont répondu « non » au référendum « sauvagement » organisé, le dimanche 29 mai, dans leur commune, où on leur demandait s'ils acceptaient l'installation, par la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), d'un centre de stockage d'uranium appauvri. La participation à ce référendum a été d'environ 30 % (19916 inscrits et 6110 votants). 79 personnes ont voté « oui ».

ESPACE

Le lancement d'Ariane-4 retardé

Le premier lancement d'Ariane-4, prévu pour le 8 juin, a été retardé de deux jours après une « revue technique ». Le nouveau lanceur lourd européen devrait donc s'envoler de

POLLUTION

Une « marée verte » menace la Norvège

M. Klaus Toepfer, ministre de l'environnement Ouest-allemand envisage la convocation « dans les prochains jours » d'une conférence internationale extraordinaire réunissant la RFA et les riverains scandinaves de la Mer du Nord et de la mer Baltique au cas où la « marée verte » qui y sévit actuellement continuerait à s'étendre. Cette « marée verte », composée d'algues toxiques, se déplace de long de la côte norvégienne à une vitesse d'environ 25 kilomètres par jour. Toute vie marine a été détruite jusqu'à cinq à dix mètres de profondeur par cette pollution due aux engrais.

Je suis à l'iso

Deux expositions Chaissac

Un rustique moderne

Le cordonnier Gaston Chaissac, peintre « rustique », expose dans deux galeries de la rive droite. Mort en 1964, il est enfin reconnu. Aucune rétrospective n'avait été montrée depuis 1973.

On l'aura vu venir, la grande exposition du Centre Georges Pompidou qui, cet été, mettra les années 50 en vedette. On s'y sera préparé. Il suffit, pour le constater, de consulter le programme de juin des galeries parisiennes, où figurent en plus grand nombre des noms d'artistes plus ou moins bien aimés ayant fait les beaux jours de l'école de Paris. On figure aussi Chaissac en deux expositions judicieusement complémentaires et juxtaposées au plus haut point tant la peinture de ce faux genre est belle.

L'une est à la galerie Louis Carré (1), qui réunit plus d'œuvres qu'on n'en a jamais vu à Paris depuis la rétrospective de 1973 au Musée national d'art moderne : près de soixante-dix petites et grandes choses, des dessins à maudites incertitudes et poches, semblaient du début des années 40 aux totems de bois des dernières années - celles de l'épanouissement de la couleur en idoles tendres, qui à eux seuls valent le déplacement.

L'autre est à la galerie d'un face, chez le fidèle Thomas La Guillou (2), qui est bien le seul depuis quinze ans à rappeler très régulièrement à nos mémoires l'œuvre de Chaissac. Cette fois, d'ailleurs, on n'est pas tant l'œuvre qu'il montre que l'homme à l'œuvre, que le - fin-

ter, désabusé et usé par la maladie - il mourut à cinquante-quatre ans en 1964. - ait en le temps de savourer la reconnaissance qu'il attendait, bien que fort méfiant à l'égard des milieux « autorisés » en général, de la critique d'art en particulier, qui, si elle ne l'a pas vraiment ignoré, n'a pas tellement cherché à étudier l'œuvre dans sa progression. Ni dans ses relations à distance, mais néanmoins réelles, avec, par exemple, les artistes de Cobra, dont il est un voisin calme ; ou avec, c'est moins évident, quelques classiques de l'abstraction, tel Friedländer, le voisin de palier qui à Paris, en 1937, avait encouragé l'artiste Chaissac à devenir artiste ; ou encore avec Gleizes et Lhote, des connaissances dont Chaissac, d'ailleurs toujours respectueux des « glorieux cubistes », aurait bien pu tirer quelques leçons de construction en aplats et plans synthétiques.

Mêlé aux outils du cordonnier du dimanche d'ailleurs sans travail, force documents (dont un bout de film), feuilles de dessins, missives et publications de la NRF, de Chaissac, vieil, barbu et Debussy, avait encouragé l'artiste Chaissac à devenir artiste ; ou encore avec Gleizes et Lhote, des connaissances dont Chaissac, d'ailleurs toujours respectueux des « glorieux cubistes », aurait bien pu tirer quelques leçons de construction en aplats et plans synthétiques.

Chaissac disait faire, de la peinture rustique moderne. Et Camille, sa femme, le traitait de « fruste informé », dit Iris Clert, qui, au début des années 60, l'a fait entrer dans le circuit des galeries. Trois ans d'ailleurs pour que le pein-

tre, désabusé et usé par la maladie - il mourut à cinquante-quatre ans en 1964. - ait en le temps de savourer la reconnaissance qu'il attendait, bien que fort méfiant à l'égard des milieux « autorisés » en général, de la critique d'art en particulier, qui, si elle ne l'a pas vraiment ignoré, n'a pas tellement cherché à étudier l'œuvre dans sa progression. Ni dans ses relations à distance, mais néanmoins réelles, avec, par exemple, les artistes de Cobra, dont il est un voisin calme ; ou avec, c'est moins évident, quelques classiques de l'abstraction, tel Friedländer, le voisin de palier qui à Paris, en 1937, avait encouragé l'artiste Chaissac à devenir artiste ; ou encore avec Gleizes et Lhote, des connaissances dont Chaissac, d'ailleurs toujours respectueux des « glorieux cubistes », aurait bien pu tirer quelques leçons de construction en aplats et plans synthétiques.

Qui aujourd'hui verrait encore en Chaissac un imposteur aux mains pleines, indigne de savoir artistique parce que sa peinture prend des airs d'innocente spontanéité, serait bien obligé de reconnaître qu'il en va autrement face à nombre d'œuvres exposées rue de Mézières. En particulier devant les peintures à l'huile des alentours de 1950, une fois passé le cap des petites crucifixions goussardes toutes simples mais fortement expressives. Le peintre s'aventure alors dans la culture de formes incommensurables qu'il nomme justement « compositions abstraites », celles-ci pouvant être déduites aussi bien d'un tableau de Picasso que d'un relevé d'empreintes de serpillage mouillé, prendre la tournure d'un bouquet de pelles, ciseaux et

vermeux, ou l'allure d'une cafetière sur fond uni ou monochromé. Le tout balancé avec autorité et fantaisie.

L'étape est importante où l'on peut déceler la tentation d'abandonner dans le sens d'une peinture décorative, presque raisonnable, d'un primitivisme plus distingué et plus facile à faire accepter que les compositions plus tardives hautement cloisonnées et posant la figure comme possible apparition dans le puzzle des couleurs fortement canonnées ; sacrément bien « horlogées », pourrait-on dire, histoire d'épingler au peu la mémoire de Dubuffet. Comme cette *Dame aux Falbalas* de 1961, au visage rose bien calé dans sa coiffure affirmée, est *Homme en vitrage gris* sur fond bleu comme dessin sort de sa boîte, et à l'évidence réjouit d'être là, ou encore ces compositions à plusieurs personnages et à base de morceaux d'échantillons de papiers peints à bouquets de fleurs avec lesquels Chaissac, en 1962 et 1963, fait des nouvelles d'été en les mariant à ses propres couleurs. Avec tendresse, joie et parfois tristesse, quand le dessin qui en suit les découpes, plus sommaire que jamais, retient l'apparence fragile d'un visage humain pâle, presque un masque de mort. Les totems contemporains, eux aussi à figures, peints, et de couleurs diverses, ont alors un peu l'air d'avoir pris la relève et de retentir à jamais la vie échappée des peintures, et qui passe vite. Comme une méchante tapisserie.

GENEVIÈVE BRÉNETTE.

(1) Galerie Louis Carré, 10, avenue de Mézières, jusqu'au 16 juillet.

(2) Galerie de Mézières, 1, avenue de Mézières.

La collection Polo au Théâtre des Champs-Élysées

Poudre mouillée

En une demi-heure à peine, vingt-six chefs-d'œuvre ont été dispersés. Sans enthousiasme et sans fièvre.

Il a fallu à peine plus d'une demi-heure pour que soient vendus les vingt-six chefs-d'œuvre de la peinture française du dix-huitième siècle - qui forment la collection de Roberto Polo. Mais quatre d'entre eux ont échappé au marteau. Profitant de la soirée, M. Tajan a préféré ne pas céder un somptueux *Farroneau* qui appartient à Degas ni *Les Enfants de France*, d'Élisabeth Vigée-Lebrun. Il n'avait trouvé amateur qu'à respectivement 2,9 et 2,6 millions de francs, largement en dessous des estimations d'avant-vente. Deux portraits d'Oudry et d'Adelpho Labille-Guyard ont partagé leur triste sort.

Les autres tableaux, les Fragonard, le Boucher, le Watteau, le Chardin, n'ont pas connu pareille mésaventure, mais n'ont suscité cependant aucun de ces enthousiasmes raisonnés qui font le plaisir des grandes ventes. On attendait 10 millions de francs pour le *Chien berber* de Chardin ; il en obtint 11. Une paire de Boucher ovales alla jusqu'à 13 millions de francs quand on en attendait 12, et le portrait de la princesse Youssouppoff de M^{me} Vigée-Lebrun à 5 millions de francs sur une prévision de 3. Mais ce furent là les seules exceptions d'une soirée aussi sage que brève.

Sinistres rumeurs

La plupart des tableaux ont tout juste atteint leur prix, et on a vu des Nattier et un Largillière se vendre dans une sorte de torpeur générale. Ce bon marché, relatif, des œuvres n'a pas permis cependant au Musée de Mary d'acheter le *Jet d'eau* d'Hubert Robert : il aurait fallu 2,9 millions de francs, alors que la souscription et l'aide du ministère des finances n'ont réuni que 2,1 millions. Musées et fondations étrangers, américains surtout, semblent s'être réservés les meilleures pièces, même si l'on sait que le portrait de la reine Marie-Antoinette a été payé 3,4 millions par un collectionneur français.

À l'évidence, l'affaire Polo, la saisie du mobilier du financier, l'annonce de poursuites en Suisse et aux États-Unis, celle de dettes vertigineuses - de près de 1 milliard de

A la Fondation Miro à Barcelone

Les coups de foudre de Miralda

Marier la statue de la Liberté à celle de Christophe Colomb, tel est le but d'Antonio Miralda. La Fondation Miro à Barcelone expose le trousseau géant de la mariée.

Célébrité catalane spécialisée dans l'art comestible (les pâtisseries, les plats de spaghetti psychédéliques, les pains de soixante-dix mètres, après les performances réalisées en Europe et aux États-Unis, voici *Honey-moon project*, un échange d'idées, de rites, de biens entre le nouveau monde et l'ancien à travers une série d'événements dé-

PHILIPPE DAGEN.

* Deux autres ventes ont lieu au Théâtre des Champs-Élysées, mardi 31 mai et jeudi 2 juin. On y vendra en particulier un *Fragonard* de deux millions.

Le 1^{er} juin à partir de 12 h

Le Monde sur Minitel

ADMISSIBILITÉS à EDHEC - ESC REIMS ICN - ESC ROUEN

GRANDES ÉCOLES

36.15 LEMONDE

Le Monde L'ÉDUCATION

- LES SECTIONS GÈNÈRÈLLES À L'IMPASSE ? La vérité sur les débouchés de ces séries techniques. Un dossier sans complaisance.
- LES AIDE-MÈMORÈ AU BANC D'ESSAI : Une analyse des fascicules disponibles pour les révisions de dernière minute.
- INDICÈTE
- DIFFICULTÈS DE LECTURE : DES SOLUTIONS QUI MARCHÈNT. Non, tout n'est jamais perdu. Des solutions existent. À l'école comme au collège.
- ÉVALUATION
- FORMATIONS COMMERCIALES : LE MATCH DUT/BTS. En deux ans après le bac, qui l'emporte : les BTS ou les DUT ?

Numéro de juin : 92 pages - 15 F

Le 1^{er} juin à partir de 12 h

Le Monde sur Minitel

ADMISSIBILITÉS à EDHEC - ESC REIMS ICN - ESC ROUEN

GRANDES ÉCOLES

36.15 LEMONDE

Bonnet phrygien

Quinze mille visiteurs sont allés admirer la cascade de drap aux mensurations impressionnantes. Actuellement le trousseau est présenté à la Fondation Miro. La mariée est couronnée : bonnet réalisé sur un chiffon, chaussettes en soie à talons étoilés, combinaison bordée de motifs torques et surtout des centaines de lettres d'amour signées par des Cristobal de tout âge, correspondants interpellés via la télévision espagnole par Antonio Miralda.

On trouve sur deux tables somptueuses (blues d'un côté, blancs de l'autre) des déclarations romantiques, paroles ou lyriques, extraits des lettres reçues par Miralda. Son adresse : Paradis IV 08002 Barcelone.

Prochaine étape la France, l'école Esmod a déjà offert le voile de 45 mètres) où Miralda rêve d'un bonnet phrygien pour coiffer son imposante mariée.

LAURENCE DENARD.

* Fondation Miro, Barcelone, jusqu'au 5 juin.

L'art « académique » au dix-neuvième siècle

Pompiers ou pas

On s'est moqué des peintres pompiers. On les idolâtre désormais. Mais sans jamais définir le « pompiérisme ».

« Faut-il parler d'une peinture « pompière » ? », demandait naguère Jacques Thuillier, qui se répondait à lui-même qu'on le pouvait sans doute et qu'il y a bien une période « pompière », qui commence à la révolution de 1848 et s'étend avec la guerre mondiale de 1914. « Dans cette époque « pompière », proposait-il, *Degas châtiait Bonnat comme il le fit dans la vie et Sewan Jean-Paul Laurens*. » Il ne semble pas qu'une terminologie si occasionnelle soit près d'être acceptée de tous. Si paradoxale fût-elle, pareille suggestion avait pourtant un mérite : elle refaisait la distinction des bons et des

romantisme formés vers 1840, des élèves de l'écoleisme érudite Second Empire, de vingt ou vingt-cinq ans plus jeunes et des adeptes du réalisme III^e République.

Il y a là des peintres religieux, des peintres d'histoire, des portraitistes mondains, des tragiques et des libidineux, des artistes frottés d'orientalisme et d'autres épris d'archéologie romaine ou préhistorique. Les uns, imagiers de Vénus potelées et potelées, pêchent par excès d'artifice. Mais d'autres, comme Cormon, s'appliquent à suivre la vérité des costumes et des décors. Certains donnent certes dans le chic parisien le plus mièvre, mais pas tous. Quel rapport entre les pompes farfées de Madeleine Lamire et les portraits de Camille de Delacroix, sobres et forts, et que entre les effigies bien courtoises de Léon Comerre et les têtes d'expression de Couture ?



« Diane de Foix » de Charles-François Bataillon.

méchants, des « modernes » et des autres et invitait à rechercher une autre définition historique ou esthétique du mot « pompière ». Ce n'est pas ce qui s'est passé. Ceux qui avaient l'habitude de tonner contre ont continué à tonner ; et ceux qui avaient enfin avoué leur amour de la peinture l'échec se sont mis à voir des « pompiers » partout.

L'exposition appelée « Nos chers pompiers », qui réunit des œuvres de collections publiques - de musées de province - et privées - amateurs ou marchands - relève de cette dernière attitude : désormais, tout ce qui n'est pas impressionniste est aussitôt classé « pompière » sans aucune précaution ni nuance. On l'avait constaté quand parut, cet hiver, un livre au titre singulier, *l'École des beaux-arts du dix-neuvième siècle : les Pompiers* (1), et on le vérifie dans l'exposition, qui se veut la mise en scène dudit ouvrage : confusionnisme et imprecision sont les seules règles qui aient présidé à l'entreprise. Non que celle-ci ait échoué : la grande machine à la Cecil B. de Mille et les portraits façon photo retouchée ont de quoi distraire. L'amusement est garanti.

Mais il faut un cruel mépris de la chronologie, et un regard superficiel, pour réunir comme on l'a fait ici Thomas Couture et Raphaël Colbin, Delacroix et l'inévitable Bouguereau, Gleyre et Debat-Ponant, qu'on les réunisse pour les ridiculiser ou les réhabiliter. Il y a là des peintres héritiers de néo-classicisme et du

Pourquoi en somme compromettre des artistes nullement négligeables avec d'autres qu'ils n'estimaient ni ne connaissaient ?

On peut imaginer que le commerce trouve son compte à de telles récupérations et qu'il est devenu aussi facile de vendre une pauvre toile décorée du label « pompière » que jadis une autre, ou la même, que l'on disait « impressionniste ». Mais l'histoire, elle, n'a rien à y gagner. Tout au plus peut-on espérer que vienne, après le temps des scandales faciles, celui des enquêtes rigoureuses. Peut-être s'apercevrait-on alors de la vanité de bien des querelles. Peut-être oserait-on avancer enfin sans craindre de se faire excommunié séance tenante qu'il est des nus de Renoir aussi médiocres, mais autrement, que les nus de Bouguereau, et des Cabanel qui valent bien des Gustave Moreaus. Qu'en somme il y a de l'artifice et de la vacuité un peu partout et que le pompiérisme « en soi » n'existe pas - à moins que l'on ne tienne absolument à désigner ainsi toute peinture de la seconde moitié du dix-neuvième siècle qui sent l'effort ou le système, quel qu'en soit le style.

P. D.

* Galerie Gimond, 20, rue Royale, jusqu'au 3 juillet.

(1) Cécile Ritzenthaler, *l'École des beaux-arts du dix-neuvième siècle : les Pompiers*, Paris, Éditions Mayer.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Table with concert listings including E.O.P., JORMA, HYNINEN, E.O.P., TOUVRON, IV^e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRE HAENDEL « LE MESSIE », CINQUE ET ORCHESTRE FONDACTION GULBENKIAN, ROYAL PHILHARMONIC ORCHESTRA, ASHKENAZY, ORCH. PHILHARM. de MONTE-CARLO, N.O.P., QUATUOR ARTIS, RIGOTTO, RUBINSTEIN, SVIATOSLAV RICHTER, LES ARTS FLORISSANTS, CHRISTIE CHARPENTIER, DAVID et JONATHAS, BEETHOVEN YO YO MA, EMANUEL AX, LAMINA, DEBUSSY-KATCHATURIAN, MOUSSORSKY-GERSHWIN.

VENTES

Cachemires de France et d'ailleurs

Il faisait froid pendant le siège de Paris en 1870. On faisait feu de tout bois et les métiers à tisser de châles en cachemire, symboles d'une industrie florissante à Paris, mais aussi à Lyon et à Nîmes, furent réduits en cendres. Passés de mode, les châles tombèrent dans l'oubli. La vente aux enchères le 6 juin prochain à Drouot de quelque 140 pièces européennes et indiennes, à grande majorité tissées et non imprimées comme la production actuelle, fera revivre leur histoire.

INSTITUT

Election de M. René Pomeau à l'Académie des sciences morales et politiques

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, le lundi 30 mai, M. René Pomeau, professeur émérite à l'université de Paris-IV, au siège de M. Pierre Clarac, décédé le 6 décembre 1986. Le résultat a été obtenu au deuxième tour du scrutin par 20 voix sur 37 votants.

Advertisement for piano recitals by Pasquonnet, Parlemuter, Brendel, and Ashkenazy.

Culture

THÉÂTRE

« Les Eaux et forêts », de Marguerite Duras

Le passage clouté

Tout commence par une morsure de chien sur un passage clouté. Tout s'achève entre les rives incertaines du rire et de la peur.

Une compagnie tunisienne au Café de la danse

Le groupe de recherche chorégraphique Irina Tatibout se produira pour quatre représentations au Café de la danse avec les Mots vides.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Tempête dans les manuels de littérature

1 Mission impossible.

Le long règne d'André Lagarde et de Laurent Michard sur les grands auteurs français du programme de l'enseignement secondaire, en six volumes, du Moyen Âge au vingtième siècle, s'achève-t-il ?

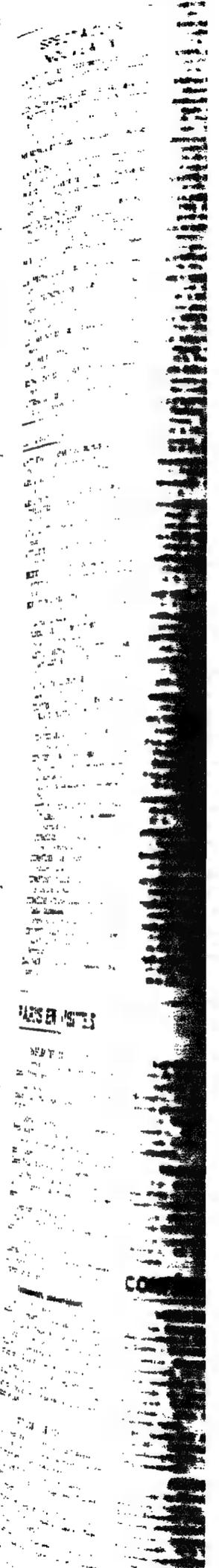
2 Pauvre Lamartine !

Il y a un mois ou deux, Hachette, agacé par le monopole de Bordas sur la littérature française au programme du secondaire, sur le marché lancé, dans la collection « Perspectives et confrontations », sous la direction de Xavier Darcos, son propre recueil de textes en quatre volumes pour le moment.

3 L'atelier du photographe.

Les Familles littéraires françaises, de Jacques Brenner (Grasset, 90 F), qui réunit des études, des préfaces, de simples articles consacrés à des maîtres de la littérature française, peut tout naturellement servir de commentaires à ces anthologies scolaires.

théâtre



Handwritten signature or text at the bottom of the page.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi et dimanche-matin. Signification des symboles : P Signal dans le Monde radio-télévision • O Film à éviter • On peut voir • N Ne pas manquer • M Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 31 mai

TF 1

20.40 **Cinéma** : Le Grand Paradis • Film français d'Alexandre Arcady (1981). Avec Roger Hanin, Jean-Louis Trintignant, Bernard Giraudeau, Clio Goldsmith, Richard Bohringer. 22.55 **Magazine** : Ciel, mon cœur! Émission de Christophe Dechavanne. Variétés, reportages (les apparitions, les accidents de bricolage, le bit-parade des accidents d'avion, le locaciel), invité : Christian Clavier. 0.15 **Le bébé show** (rediff.) 0.20 **Journal** 0.30 **Le Bourse** 0.35 **Magazine** : Livres en tête. Émission présentée par Joseph Poli et Jacques Duquesne. 0.50 **Magazine** : Minit sport. 1.50 **Documentaire** : Histoires naturelles. Irons-nous pêcher dans le delta du Saloum. La chasse aux cerfs en drôles de brames ; Un guesneur d'ombres (rediff.)

A 2

20.35 **Cinéma** : Le Choix des armes • Film français d'Alain Corneau (1981). Avec Yves Montand, Gérard Philipe, Catherine Deneuve, Michel Galabru. 22.30 **Tennis** : Internationaux de Roland-Garros (résumé). Présenté par Christian Quidet, Jean-Paul Loh et Patrice Dominguez. 23.40 **Informations** : 24 heures sur le 2. 0.10 **Série** : Alfred Hitchcock présente Ossessione. Avec Romano Polanski (1986). Avec Walter Matthau, Kris Campion, Charlotte Lewis, Damien Thomas. 0.35 **Cinéma** : Chronique d'une mort annoncée • Film franco-italien de Francesco Rosi (1986). Avec Rupert Everett, Ornella Muti.

FR 3

20.30 **Cinéma** : Morts suspectes • Film américain de Michael Christion (1978). Avec Genevieve Bujold, Michael Douglas, Richard Widmark, Elizabeth Ashley. 22.30 **Campagne électorale**. 23.00 **Journal**. Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. 23.30 **Magazine** : Élan sportif. Les cent ans des chasseurs alpins. P. 0.25 **Magazine** : D'échelles. De Jean-Luc Jarrig. 0.30 **Le Bourse**. 0.35 **Magazine** : Liffba ; Père Ubu ; Trompion pour Tokyo.

CANAL PLUS

20.05 **Football**, les coalisés. 20.30 **Football**. Demi-finale de la Coupe de France : Nice-Sochaux. 22.40 **Flash d'informations**. 22.45 **Cinéma** : Pirates • Film franco-italien de Roman Polanski (1986). Avec Walter Matthau, Kris Campion, Charlotte Lewis, Damien Thomas. 0.35 **Cinéma** : Chronique d'une mort annoncée • Film franco-italien de Francesco Rosi (1986). Avec Rupert Everett, Ornella Muti.

Gian-Maria Volonte, Erbeo Pappas, Anthony Delon (v.o.). 2.30 **Série** : Flic à tout faire.

LA 5

20.30 **Cinéma** : Jeremiah Johnson • Film américain de Sydney Pollack (1972). Avec Robert Redford. 22.25 **Série** : Star Trek. 23.20 **Série** : Mission impossible (rediff.). 0.00 **Journal** de minuit. 0.05 **Mission impossible** (suite). 0.15 **Série** : Barziza. 1.05 **Série** : La grande vallée (rediff.). 1.25 **Journal** de la nuit. 2.00 **La comédie du ciel** (rediff.). 2.25 **Série** : Les nouvelles aventures de Vidéoc (rediff.). 2.30 **Les globe-trotters** (rediff.). 3.45 **Série** : Star Trek (rediff.).

M 6

20.30 **Téléfilm** : La proie. De Virvan Pictors, avec Maylaye Boutan, Marius Flinztun, Jovan Ljepcic. 22.10 **Série** : L'homme de fer. 23.00 **Série** : Cagney et Lacey. 23.30 **Shr** : minutes d'informations. 0.00 **Musique** : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel sciences**. Dossier : La science et l'art. Le laboratoire de recherche des musées de France. 21.30 **Le Paris sonnerait**. 22.40 **Nuits magiques**. Drones d'instruments. 0.05 **De jour au lendemain**. 0.20 **Musique** : Coala. Paul Personne.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Musique ensemble**. Récital pour voix, piano et instruments. Éliege sur la mort de sa fille pour chœur mixte. Notre Père, de Janacek ; Rejoice in the lamb, cantate pour chœur et orgue op. 30, de Britten, par le chœur de Radio-France et l'ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Michel Tranchant ; sol : Raphaël Tarnyeff, orgue, Jean Koenig, piano. 22.30 **Récital**. Alain Planès, piano ; Sonate pour piano n° 10 en la majeur op. 120, D. 864, de Schubert, Imprécis pour piano, n° 1 en la bémol majeur op. 51, de Chopin ; Images oubliées pour piano (Lent, Souvenir du Louvre, Quelques aspects de Noss d'Irons plus au bois), de Debussy ; Dans les brumes, quatre pièces pour piano, de Janacek. 0.00 **Club d'archives**. L'actualité du disque II y a cinquante ans : Valse pour piano à quatre mains avec quatuor vocal op. 57, Am Sontagmergen op. 49 n° 1, Quatre chants sérieux op. 121, de Brahms.

Mercredi 1^{er} juin

TF 1

13.45 **Fénelon** : Ciel ouest. 14.30 **Club Dorothea**. GI Joe ; Goldorak ; Spielvan ; Bioman ; Silver Hawk ; Le chevalier du zodiaque ; Funky Brewster ; Jen et les hologrammes ; Le Jacky sau ; Le nez mystérieux ; Le Jon Léo. 18.00 **Série** : Ciel, mon cœur. 19.00 **Fénelon** : Santa-Barbara. 19.30 **Jeu** : La roue de la fortune. 19.50 **Le bébé show**. 19.55 **Tirage** de Tac-o-Tac. 20.00 **Journal**. 20.30 **Météo** et **Tapis vert**. 20.40 **Tirage** du Loto. P. 20.45 **Variétés** : Scènes inédites. Émission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Romano Polanski (1986). Avec Walter Matthau, Kris Campion, Charlotte Lewis, Damien Thomas. 0.35 **Cinéma** : Chronique d'une mort annoncée • Film franco-italien de Francesco Rosi (1986). Avec Rupert Everett, Ornella Muti.

A 2

13.45 **Fénelon** : James docteur. 14.10 **Tennis**. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros. Quart de finale. 15.30 **Campagne électorale**. 19.55 **INC**. Le coût d'un animal. 20.00 **Journal** et **météo**. 20.35 **Téléfilm** : Coup de fouet dans l'orient-Express. De Lawrence Gordon Clark, avec Cheryl Ladd, Stuart Wilson, John Gielgud. Deux femmes dans un train. Un homme qui s'abandonne. Felles. Ne se sont-ils pas ? 21.00 **Fénelon** : Les gnomes. 21.30 **Informations** : 24 heures sur le 2. 23.40 **Série** : Alfred Hitchcock présente. L'extraterrestre, de Larry Gross, avec John Shea, Barbara Williams, James Callahan. Un homme affirme venir d'une autre planète pour détruire les Terriens.

FR 3

13.00 **Tennis**. Internationaux de France de Roland-Garros. 14.00 **Magazine** : D'échelles (rediff.). 14.30 **Série** : Bizarro, Mizarro. 15.00 **Flash d'informations**. 15.03 **Jeu** : On va gagner. 17.00 **Flash d'informations**. 17.03 **Dessin animé** : Les aventures de Casper. 17.10 **Dessin animé** : Les gnomes. 17.30 **Magazine** : Atréïssime. Le magazine de l'espèce, de Jacques Degray et Anne Ray, présenté par Patrice Drevet. 17.55 **Magazine** : Flash mag. De Patrice Drevet. 18.00 **Fénelon** : Flamingo road. Élections. 19.00 **Le 19-20** : Informations. Présenté par Philippe Desmest et Catherine Matausch. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.35 **Dessin animé** : Diphée. La boule noire. 20.02 **Jeu** : La SERT présentée : 1. La Feur des coups, avec Jean-Claude Brialy et Carolelle Collin. 2. Le Paix chez soi, avec Guy Tréjan, Maki Simon. 3. Les Boulingrin, avec Jacqueline Maillan, Jacques Charon, Claude Piéplu, Laurence Badie. 4. Le commissaire est bon enfant, avec Michel Auzunot, Michel Etcheverry, François Segner. 22.10 **Campagne électorale**. 22.35 **Série** : Swans frodées. Présentée par Claude Chabrol. 17.00 **Documentaire** : La ménagerie verte. Les animaux qui mangent « vert » sont différents. Il y a ceux qui brotent au sol, ceux qui se nourrissent d'épis, ceux qui dévorent les feuilles des arbres. Un film tourné dans

la savane africaine du parc national d'Etosha. 17.25 **Série** : Max Headroom. 17.30 **Série** : Thrax. 18.15 **Flash d'informations**. 18.16 **Dessin animé**. 18.25 **Dessin animé** : Le plat. 18.26 **Top 30**. 18.55 **Starzita**. Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Georges Guétary, André Courrèges, Dominique Sanda. 19.20 **Magazine** : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gillet et les Nuits. 21.00 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. A Chicago, en 1935, un jeune Chinois oppose aux méthodes expéditives de gangsters sa vivacité, sa malice et ses dons pour le karaté. Scénario du genre d'Alfred Hitchcock. 21.05 **Cinéma** : Le Chinois. Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine

سكنا من الاموال

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Les cures thermales en question

Six cent mille curistes chaque année. Un milliard de francs remboursés par la Sécurité sociale pour cette thérapie par l'eau qui vient d'être l'objet d'enquêtes et de rapports.

PLUS de 1 milliard de francs, c'est ce que l'assurance-maladie a dépensé en 1984 (dernier chiffre analysé) pour les cures thermales, et la croissance de ces coûts continue d'être plus élevée que celle de toutes les autres dépenses de soins.

Six cent mille personnes bénéficient chaque année de cures, prescrites par leur médecin, dans l'une des quatre-vingt-dix-neuf stations thermales agréées en France.

Un accord préalable des caisses d'assurance-maladie est nécessaire pour cette prise en charge, mais l'absence de réponse des médecins-conseils dans un délai de vingt et un jours vaut acceptation. Or ils n'ont pas le temps de regarder tous les dossiers, et l'on peut dès lors se demander si ces cures, dont certaines sont très controversées, sont réellement bénéfiques pour la santé des Français et si les dépenses qu'elles entraînent sont bien justifiées.

Une récente enquête publiée par le service national du contrôle médical du régime général de l'assurance-maladie (1) apporte à cette première question (l'efficacité éventuelle des cures) une réponse plutôt positive.

Les médecins-conseils ont personnellement examiné, chaque année pendant trois ans, les malades ayant bénéficié d'une première cure en 1983 pour trois indications nettement définies : les affections des voies respiratoires, les maladies cardio-vasculaires et les affections urinaires.

A titre de groupe témoin, un nombre équivalent de malades souffrant des mêmes affections mais qui n'ont pu effectuer leur cure ont été soumis aux mêmes examens.

Sur plus de trois mille malades ainsi suivis médicalement durant trois ans, 71 % de ceux qui étaient atteints d'affections des voies respiratoires ont vu leur état s'améliorer, alors que ce ne fut le cas que chez 26 % de ceux qui n'avaient pas suivi la cure. Ces pourcentages sont respectivement, pour les maladies artérielles, de 68 % et 27 %, et pour les affections urinaires, de 68 % et 27 %.

En outre, il s'avère que le renouvellement de la cure renforce le bénéfice acquis dans les indications maladies des voies respiratoires ou maladies des voies urinaires, et qu'il contribue à une stabilisation relative pour les maladies artérielles. Les patients entrés dans cette étude ont en effet été suivis pendant trois années consécutives, et le montant de leurs dépenses de pharmacie ainsi que le nombre des journées d'hospitalisation justifiées par leur affection ont été relevés.

Abus et défaillances

Ces dépenses et le nombre de jours d'hospitalisation se sont révélés significativement moins élevés dans le groupe curistes que dans le groupe non-curistes pour ceux qui souffraient d'affections

Encore faudrait-il, si les établissements thermaux bénéficiaient ainsi d'un préjugé d'efficacité, qu'ils soient dignes de leur réputation et que les prestations qu'ils fournissent apportent aux malades un minimum de garanties.

Or le très récent rapport que vient de rendre à ce sujet le Haut Comité médical de la Sécurité sociale, organisme indépendant chargé de conseiller le gouvernement et les instances médicales et sociales (2), est plus que sévère sur les cures thermales.

Non seulement il confirme les critiques émises par l'inspection générale des affaires sociales en 1986, mais il relève de sérieuses anomalies, qui lui paraissent inacceptables.

Le Haut Comité dénonce en effet des écarts considérables, pour des affections identiques, dans le coût moyen des traitements thermaux selon les stations.

Il dénonce aussi « la dérive » observée dans la prescription des prestations supplémentaires, hors forfait, lesquelles sont offertes, voire imposées, aux curistes sans justification claire.

Il dénonce enfin « les graves

anomalies relevées dans le fonctionnement de certains établissements thermaux ».

Le Haut Comité estime que « les organismes d'assurance-maladie et les services de contrôle médical ne peuvent se satisfaire de cette inégalité des curistes devant les soins et des

Quatre propositions

Le Haut Comité conclut par quatre propositions.

● La définition d'un forfait forfaitaire exclusif de tout supplément, ce qui interdirait les abus actuels.

● La mise en place d'un classement des établissements thermaux en fonction de leur qualité, et cela selon des modalités analogues à celles prévues par la Sécurité sociale pour les établissements de soins privés.

● La mise en œuvre, dans le cadre de la convention thermique, d'un « Code de bonne conduite et de bonne pratique ».

l'établissement thermal, médecin que l'on impose trop souvent, sinon toujours, au curiste.

Un conflit oppose à ce sujet et depuis de longues années le Syndicat des médecins thermaux français aux établissements de la Chaîne thermique du Soleil.

Un tribunal de police a condamné le 7 mai dernier, à Biarritz, la direction de l'établissement de Cambo-les-Bains (membre de la Chaîne du Soleil) à verser 5 000 francs de dommages et intérêts à un curiste qui souhaitait consulter un médecin thermal de son choix alors que la direction de l'établissement le lui avait refusé et lui avait imposé un médecin exerçant dans l'enceinte des thermes.

La Chaîne du Soleil devra en outre verser 100 000 francs de dommages et intérêts au médecin de Cambo qui sollicitait en vain le malade, et 10 000 francs au syndicat qui le soutenait.

Enfin, et pour faire bonne mesure, le tribunal a condamné à 5 000 francs d'amende chacun le PDG, le directeur général et le directeur de la société pour avoir « subordonné les soins et la

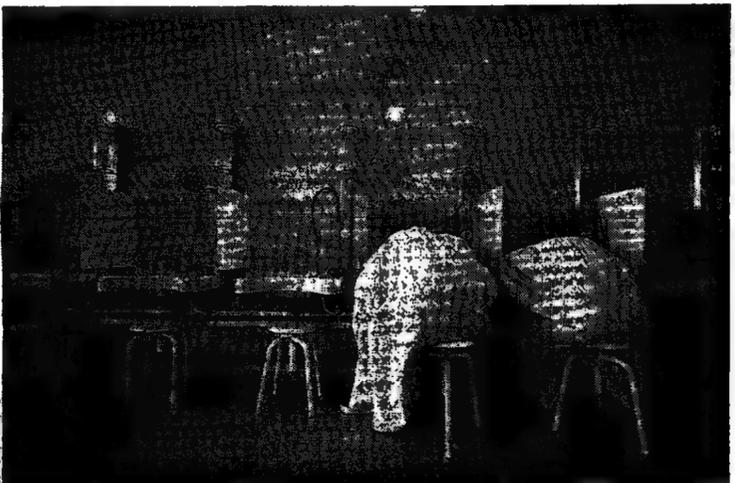
consultation, alors que les consultations médicales sont des prestations de service distinctes des soins de cure ».

Le Haut Comité pour le thermalisme et le climatisme, que préside le professeur Boulange, a déclaré au Quotidien du Médecin que ce sujet, à savoir la collusion entre cure et soins médicaux, serait prochainement analysé par l'instance qu'il préside... Il serait grand temps en effet, après les rapports successivement accablants de l'IGAS et du Haut Comité médical de la Sécurité sociale, qu'un peu d'ordre s'établisse dans le circuit (fort lucratif) des établissements thermaux, que les règles les plus élémentaires de la déontologie et de l'éthique y soient respectées, et que le milliard que la communauté consacre chaque année à des cures qui sont loin de rencontrer l'adhésion du corps médical dans son ensemble soit réellement utilisé à bon escient, dans l'intérêt des curistes eux-mêmes.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Revue médicale de l'assurance-maladie, 1, 1988.

(2) Haut Comité médical de la Sécurité sociale, 42 rue Cambrenne, 75740 Paris cedex 15.



des voies respiratoires. Ce ne fut pas le cas, en revanche, pour les maladies artérielles, car la poursuite du traitement médical s'impose dans ces indications. En revanche, un nombre moindre de complications a pu être observé. Si l'on en croit cette étude, les cures sont donc utiles.

anomalies relevées dans le fonctionnement de certains établissements thermaux ».

Le Haut Comité estime que « les organismes d'assurance-maladie et les services de contrôle médical ne peuvent se satisfaire de cette inégalité des curistes devant les soins et des

Enfin, la réaffirmation du droit du patient au libre choix de son médecin et du devoir d'indépendance de ce médecin. Le Haut Comité suggère, en outre, que soit dorénavant interdite la pratique, hélas quasi généralisée, consistant en l'implantation d'un cabinet de médecin à l'intérieur même de

POUSSIÈRES DE PLANÈTE

Le système solaire avec son merveilleux cortège de planètes est-il unique? La question, mille fois posée, n'a toujours pas trouvé de réponse nette.

Pourtant, en 1983 a été mise en évidence un vaste disque de gaz et de particules solides tournant autour de Béta-Pictoris, une étoile jeune d'une centaine de millions d'années, deux fois grosse comme le Soleil et située à quelque 450 000 milliards de kilomètres de la Terre. Depuis, ce disque de poussières a été photographié, en particulier grâce au télescope par l'European Southern Observation (ESO) exploité au Chili, et l'on a pu montrer que les particules qui le composent avaient une taille (1 micron et plus) dix fois supérieure à celle des poussières présentes dans l'espace interstellaire.

De là à penser que ces particules peuvent, en se « collant » les unes aux autres, former des objets plus gros et bientôt des planètes, il y a un pas que les astronomes se refusent à franchir sans un minimum de précautions. On est quand même « passé du sable fin aux galets ». Il est donc possible que certaines grosses planètes existent au sein de ce disque de matière tournant autour de Béta-Pictoris, mais il n'est pas exclu que l'ensemble de ce disque soit encore à un stade protoplanétaire.

Pour lever ces incertitudes, de nombreuses observations sont encore nécessaires. Un nouveau pas semble avoir été franchi avec la découverte que viennent de faire deux chercheurs de l'Institut d'astrophysique de Paris, MM. Claude Bertout et Jérôme Bouvier, en association avec un de leurs collègues américains de l'université de Californie (Berkeley), M. Gibor Basri.

Dans un article à paraître le 1^{er} juillet dans The Astrophysical Journal, ils affirment avoir démontré par le calcul l'existence

de disques protoplanétaires autour de quelques étoiles de la constellation du Taureau. Loin d'eux l'idée de prétendre que des planètes gravitent autour de ces astres situés à environ 500 années-lumière de la Terre. Mais ils pensent que la moitié de ces étoiles T-Tauri — il en existe quelques centaines — seraient dotées d'une telle singularité.

Comment l'ont-ils montré? En observant, depuis le sol ou l'espace, neuf étoiles de ce type dans le visible, l'infrarouge et l'ultraviolet, pour déterminer la quantité de lumière qu'elles émettaient. Or ces astres très jeunes présentent, selon M. Jérôme Bouvier, « un excès d'énergie dans les domaines de l'infrarouge et de l'ultraviolet ». Excès que les seuls mécanismes physiques de l'étoile ne peuvent expliquer. En revanche, la présence d'un disque de matière autour de ces étoiles permettrait de comprendre des surplus d'activité stellaire. C'est ainsi que les modèles mathématiques développés par les trois astronomes ont montré que les parties froides du disque, très éloignées du soleil central, rayonneraient dans l'infrarouge, tandis que les particules capturées par l'étoile dans les zones les plus proches du disque provoqueraient une forte émission d'ultraviolet.

L'étude des trois chercheurs français et américains paraît donc banaliser l'existence autour d'étoiles très jeunes de disques de matières ayant une taille similaire à celle de notre système solaire et qui pourraient précéder à la naissance de planètes. Sans doute faudra-t-il attendre la mise en service par la navette spatiale américaine du Space Telescope ou celle, plus terrienne, du télescope géant européen (VLT) dans les montagnes chiliennes pour parvenir à observer l'une d'entre elles dans un système autre que le nôtre.

J.-F. AUGEREAU.

L'hôpital surinfecté

Beaucoup trop de malades sont aujourd'hui victimes d'infections contractées à l'occasion d'une hospitalisation. Le retour aux règles de l'hygiène s'impose d'urgence.

STRASBOURG de notre envoyé spécial

LE SIDA pourrait-il avoir des effets bénéfiques? Cette épidémie, dont on commence seulement, six ans après son apparition, à prendre la mesure de la tragédie qu'elle représente, les angisses qu'elle engendre et les fantasmes qu'elle nourrit, pourra-t-elle contribuer à réduire la fréquence des infections dont sont beaucoup trop fréquemment victimes les malades hospitalisés? Telle est l'une des hypothèses paradoxales qui ont été développées lors du Forum international d'hygiène hospitalière qui vient de réunir, au Palais de l'Europe, à Strasbourg, plus de six cents spécialistes venus de vingt pays (1). Cette réunion coïncidait avec la toute récente

parution en France d'un décret créant dans chaque établissement hospitalier un comité de lutte contre les infections hospitalières, ou « nosocomiales ».

« Il est difficile à mesurer, le phénomène est bien connu des spécialistes : tout malade hospitalisé court un risque non négligeable d'être victime d'une infection contractée lors de son hospitalisation. Ces infections menacent aussi le personnel hospitalier.

« On évoque globalement un taux de surinfection de l'ordre de 12 % », explique le professeur Maurice Maissonnet (CHR, Rouen), président de l'Association internationale pour la recherche en hygiène hospitalière. « En réalité, il faut savoir que les accidents surviennent de manière très régulière et d'une manière très hétérogène. Il y a les « bons » et les « mauvais » services, les

« bons » et les « mauvais » hôpitaux. On sait, par exemple, que, pour diverses raisons, les services de chirurgie orthopédique ont en général un taux de surinfection très bas, qui peut atteindre 0,3 % ou 0,4 %. On sait aussi que les chiffres des services de réanimation peuvent être beaucoup plus élevés que la moyenne. Mais nous savons encore, grâce à une enquête effectuée dans une série d'hôpitaux pilotes à l'échelon européen, que le taux moyen de 12 % est retrouvé dans l'ensemble des pays de la Communauté. »

Ce constat trop méconnu et insuffisamment pris en compte soulève une série de questions fondamentales touchant à la fois à l'architecture hospitalière et à la pratique médicale, aux règles de l'asepsie et à l'utilisation trop systématique des médicaments antibiologiques. Faute de méthodes fiables et simples de diagnostic des affections virales, ce sont, dans la plupart des cas, des bactéries qui sont identifiées comme étant à l'origine des infections hospitalières.

« Nous pouvons ainsi établir régulièrement un véritable hit-parade des germes retrouvés chez les malades hospitalisés surin-

fectés, expliquent les professeurs Maurice Maissonnet et Jean-Pierre Bocquet (CHR de Nice). A certaines périodes, le staphylocoque est numéro un. A d'autres moments, c'est le streptocoque. » Quelques centres hospitaliers universitaires ont ainsi développé une surveillance informatisée et continue actualisée de l'hospitalisme infectieux dont ils sont victimes. Les informations collectées peuvent ensuite être diffusées à l'ensemble des services concernés, de manière à fournir les réponses thérapeutiques les mieux adaptées et à évaluer à terme leur efficacité.

Malheureusement, selon les spécialistes réunis à Strasbourg, de tels systèmes sont encore trop rares en France, notamment en dépit des importantes conséquences financières liées aux infections hospitalières.

JEAN-YVES NAU (Lire la suite page 21.)

(1) Forum international d'hygiène hospitalière. Cette manifestation était organisée du 24 au 27 mai, à Strasbourg (Palais de l'Europe), par l'Association internationale pour l'hygiène hospitalière, qui coïncidait à cette occasion le vingtième anniversaire de sa création.

UNIVERSITÉ PARIS-NORD UFR Santé-Médecine DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES BIOLOGIQUES PSYCHOLOGIQUES ET SOCIALES DES SEXUALITÉS HUMAINES ouvert aux professionnels de la santé de l'éducation et du champ social Inscriptions (avant le 14-7-1988) : Enseignements spéciaux, UFR Santé-Médecine, 74, rue M.-Cachin, 93012 Bobigny. Cedex. Tél. : 48-38-91-78, poste 1151

L'explosion des systèmes experts

Les techniques de l'intelligence artificielle se multiplient et figurent de plus en plus parmi les outils des informaticiens.

EN 1980, ils étaient soixante-dix - dont deux venant de l'industrie - qui participaient aux premières journées internationales « Les systèmes experts et leurs applications » dans une petite salle du Palais des papes d'Avignon. Fin mai et début juin 1988, ils seront environ deux mille. Le vénérable palais ne pouvant absorber cette foule, ce sont les bâtiments du Parc des expositions d'Avignon, moins prestigieux mais plus commodes, qui accueillent l'exposition et conférences. Le charme en moins, l'efficacité en plus.

C'est à la défunte Agence de l'Informatique (ADI) qu'Avignon doit cet afflux de participants. M. Jean-Claude Rault, alors chargé de mission à l'ADI, prit conscience que l'intelligence artificielle, après une vingtaine d'années d'études universitaires, avait suffisamment mûri pour qu'un transfert industriel soit possible. Au moins pour la branche de cette discipline que recouvrent les vocables « systèmes experts ».

L'objectif était de faire se rencontrer industriels et chercheurs pour favoriser l'élaboration de projets. Vu le nombre de participants industriels aux premières journées, il pouvait paraître excessivement ambitieux. Les journées de 1980 furent surtout l'occasion de débats méthodologiques. Mais dès 1981 le nombre des participants doublait et les industriels n'étaient plus en nombre négligeable.

En 1984 commencent à intervenir de petites sociétés françaises comme Framentec ou Cognitech, qui se sont spécialisées dans l'étude et la construction de systèmes experts. C'est aussi le début de l'exposition qui, désormais, accompagnera les journées. L'année suivante, de nombreux constructeurs informatiques exposent des matériels et remplissent la grande salle des audiences du Palais des papes. En 1986, celle-ci est insuffisante, il faut dresser des chapiteaux dans les cours. Et, en 1987, les journées quittent le Palais pour le Parc des expositions. L'ADI ayant été supprimée par M. Madelin, alors ministre de l'Industrie, c'est une société ad hoc, EC2, fondée par M. Rault et quelques collègues, qui organise dorénavant les journées.

Leur croissance affecte leur contenu. Depuis 1985, elles comportent des cours en plus des conférences et de l'exposition.

Cette année, il s'est ajouté à la conférence générale trois colloques thématiques (défense, maintenance, médecine). C'est peut-être une évolution inévitabile que sans dire que tous se valent, les différences de qualité s'estompent. Les études portent donc plus sur la base de connaissances; comment s'assurer de sa cohérence, comment l'organiser pour que la recherche y soit efficace... Mais les bases de connaissances changent fortement d'une application à l'autre et les méthodes de construction ou d'évaluation de ces bases ont tendance à devenir spécifiques à chaque domaine.

Un langage naturel

Autre problème: pour constituer la base de connaissances, il faut « extraire » d'experts humains la méthodologie qu'ils appliquent et la formaliser de manière utilisable par le moteur d'inférence. Cela demande une communication entre homme et machine dont il est souhaitable, les experts n'étant pas informaticiens, qu'elle soit expérimentée dans un langage aussi naturel que possible.

En pratique, l'intervention d'un spécialiste, le cognicien, est indispensable. Des études sont menées sur la relation entre cognicien et expert. Responsable des activités en intelligence artificielle à la CISL, M. Claude Vogel

pose maintenant d'une classification des divers types de moteurs et de bonnes techniques de réalisation. De nombreux constructeurs proposent des moteurs et, sans dire que tous se valent, les différences de qualité s'estompent. Les études portent donc plus sur la base de connaissances; comment s'assurer de sa cohérence, comment l'organiser pour que la recherche y soit efficace... Mais les bases de connaissances changent fortement d'une application à l'autre et les méthodes de construction ou d'évaluation de ces bases ont tendance à devenir spécifiques à chaque domaine.

En fait, les systèmes experts et les autres techniques relevant de l'intelligence artificielle figurent de plus en plus parmi les outils de l'informaticien, s'ajoutant sans s'opposer aux formes classiques de programmation. Si cette évolution se poursuit, des journées comme celles d'Avignon pourraient devenir un Salon informaticien parmi d'autres. Pour l'instant, elles gardent encore une originalité certaine.

MAURICE ARVONNY.

Pyramides de reines

Des méthodes géophysiques très perfectionnées ont permis de découvrir deux nouvelles structures dans la nécropole de Saqqarah.

M. JEAN LECLANT, professeur d'égyptologie au Collège de France et secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, a récemment annoncé la découverte dans la nécropole de Saqqarah sud de deux pyramides de reines (épouses de Pépi I^{er}, pharaon de la sixième dynastie qui a régné aux alentours de 2300 avant Jésus-Christ).

La découverte est remarquable à double titre. D'une part, les chambres sépulcrales des pyramides de plusieurs pharaons des cinquième et sixième dynasties situées à Saqqarah et celles des petites pyramides des reines de Pépi II étaient couvertes de textes très finement sculptés. Et ces textes, les plus flamboyants et les plus anciens de la littérature funéraire de l'Égypte ancienne, donnent des informations sur le devenir du roi dans l'au-delà et sur sa triple immortalité. Certes, les pyramides des reines de Tété (premier pharaon de la sixième dynastie) sont dépourvues d'inscriptions.

Mais on pouvait espérer que celles des reines de Pépi I^{er} en contenaient puisqu'elles se situent chronologiquement entre celles des reines de Tété et de Pépi II.

D'autre part, les structures des bases des pyramides des reines de Pépi I^{er} ont été retrouvées grâce à des méthodes géophysiques très perfectionnées, conduites par des spécialistes d'EDF (1) et de la Compagnie de prospection géophysique française (CPGF).

La nécropole de Saqqarah sud est actuellement un enchevêtrement informe de monuments disloqués, de débris et de vestiges de fouilles clandestines couvrant des dizaines d'hectares, dont une dizaine pour les environs de la seule pyramide de Pépi I^{er}. Depuis vingt-cinq ans, les fouilles menées chaque année par la mission archéologique française de Saqqarah sous la direction, d'abord, de M. Jean Sainte-Fare-Garnot, puis de M. Jean Leclant, ont réussi à reconstituer partiellement les bases des structures de la

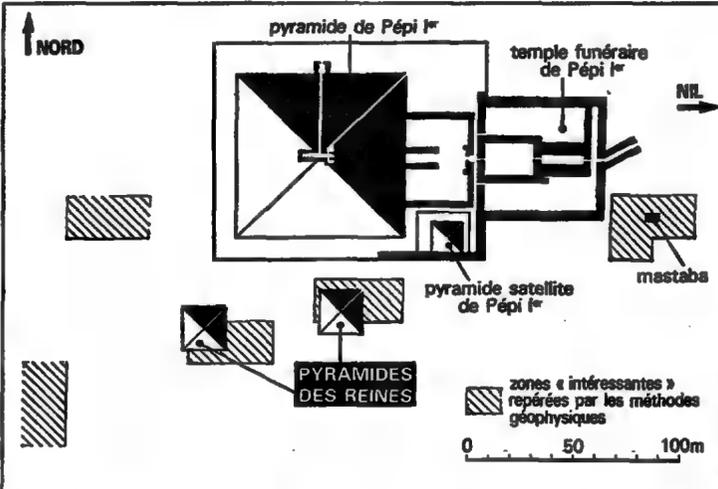
pyramide et de son mur d'enceinte, du temple funéraire et de la petite pyramide satellite de Pépi I^{er}. Mais les égyptologues ne savaient où chercher les pyramides des épouses de ce pharaon.

Aucune règle précise, en effet, ne détermine la position des pyramides des reines par rapport à celle de leur époux. Les deux

sud, les deux autres à 30 mètres au nord-ouest. Et comment retrouver les structures de pyramides relativement modestes dans 10 hectares de monticules informes - « le Chemin des dames en 1917 », selon la formule de M. Jean-Philippe Laner, fonctionnaire de l'Organisation des antiquités de l'Égypte et ancien

drées par la juxtaposition de zones rocheuses et de zones limoneuses.

Les prospections électrique et électromagnétique fondées sur le fait que le limon est meilleur conducteur que la roche. Avec cet inconvénient, toutefois, que le mélange sable-air a la même résistivité que la roche.



l'emplacement normal - au milieu de la face nord - la descendrière (un plan incliné dallé) menant à l'appartement funéraire de la reine, situé sous la pyramide.

Sur le troisième site retenu, à 25 mètres au sud de la pyramide de Pépi I^{er}, les archéologues eurent une chance extraordinaire: leur sondage « tomba » en plein milieu de la chambre funéraire d'une deuxième pyramide de reine. Dallage de pierre, amorce de plafond, arrivée de la descendrière: tout était à sa place normale. Mais de textes, apparemment point.

Toutefois, un faible espoir subsiste puisque l'appartement funéraire de la première pyramide de reine n'a pas été encore atteint. L'exploration des deux pyramides des reines de Pépi I^{er} devrait reprendre l'hiver prochain.

YVONNE REBEYROL.

(1) EDF utilise ces méthodes géophysiques d'« auscultation » pour contrôler les fondations de ses ouvrages (barrages et centrales).

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFIER DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9^e Chambre de la Cour d'Appel de Paris, du 8 mars 1988, M. LASSALE DE SUERE Jacques, né le 6 juin 1923 à Saint-Mané (94), demeurant à Le Chesnay (78), 4, square de Castiglione, a été condamné à 2 ans d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 5 ans et 50 000 F d'amende (exécution provisoire) pour fraude fiscale.

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné: la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel*, *le Figaro*, *le Monde* et *le Parisien libéré*. Ainsi que l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Le Chesnay (78).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

Par arrêt en date du 2 mai 1985, devenu définitif, la Cour d'Appel de Versailles a condamné: M. PHAM CONG SUU Joseph, président-directeur général de la société EURASIA, déclaré civilement responsable, dont le siège est 32, avenue de la Gare à Sceaux (92) et y demeurant, à la peine de 5 000 F d'amende pour usage de marques sans autorisation et infraction à la loi du 24 juin 1978 relative à la protection des numéros et signes servus à identifier les marchandises, délit commis en 1984, a ordonné la publication par extrait de l'arrêt dans les quotidiens *le Monde* et *le Figaro*, sans que le coût puisse excéder la somme de 10 000 F.

Pour expédition certifiée conforme. LE GREFFIER EN CHEF.

pyramides des reines de Tété sont situées à une centaine de mètres au nord-est alors que les trois pyramides des reines de Pépi II s'élevaient l'une à 50 mètres au

directeur de recherche au CNRS - constitués de débris et de débris épais de 3 à 9 mètres.

Le problème posé à EDF par M. Jean Leclant et son équipe n'était pas aisé à résoudre, étant donné que la nature actuelle de la nécropole de Saqqarah sud empêchait de choisir une méthode géophysique plutôt qu'une autre. Toutefois, les prospecteurs avaient en main un atout important. Se basant sur les autres pyramides des reines, ils savaient qu'ils cherchaient une structure carrée de 20 à 25 mètres de côté partant, vers le haut, en pente raide (65°). A Saqqarah, en effet, les pyramides des reines ont ces caractéristiques, alors que les pyramides des pharaons ont environ 80 mètres de côté et une pente de 50°. En outre, les pyramides des reines ont la même orientation que celle de leur époux.

Une chance extraordinaire

Aucune méthode ne s'imposait vraiment, les prospecteurs en utilisèrent quatre:

• La prospection magnétique, qui détecte les micro-anomalies du champ magnétique local engendré

Demain

ACUPUNCTURE SANS RISQUE

Les acupuncteurs peuvent maintenant progresser dans l'incertitude de leur pratique, devant les angouilles de leurs patients quant à la transmission de certains virus - hépatite ou SIDA - par les aiguilles d'acupuncture. Une solution nouvelle est apparue par la création récente de la première aiguille à usage unique, stérile jusqu'au moment de son utilisation. Après chaque séance, le jeu d'aiguilles peut être jeté, ou conservé, pour un même patient, avec un dossier médical jusqu'à la fin du traitement.

L'aiguille Unipic répond d'autre part, par ses qualités techniques, aux critères exigés pour ce type de matériel.

* Techi-Pharma (Moscou).

ICELANDAIR
bien sûr!

NEW YORK sans restrictions F 2990

autres destinations ICELANDAIR:

WASHINGTON (D.W.)	F 3140
BOSTON	F 2880
CHICAGO	F 3480
ORLANDO	F 3880
LAS VEGAS	F 4240
SAN FRANCISCO	F 4240

Toutes valises jusqu'à 14 kg. D'autres tarifs encore plus compliqués sont disponibles. Nous consulter. Adresser les SDF complétés par virement postal. Départ de Luxembourg. Info. Minitel 36.16. Code ICEAIR.

Documentation gratuite sur demande à

ICELANDAIR

9, Bd des Capucines
75002 Paris ☎ (1) 47 42 52 26
ou votre agent de voyages.

Du 3 juin au 22 juillet
Avec *Le Monde* sur Minitel

POLYTECHNIQUE

GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

Spécialiste

SECTEURS DE POINTE

Le renouveau de la sténotypie

Un logiciel permet de retranscrire automatiquement des discours sur micro-ordinateurs

QUE peut-il y avoir de commun entre la sténotypie Grandjean - méthode de transcription phonétique de discours et de conférences au moyen d'un petit clavier de vingt et une touches inventée en 1909 - et la société IBM-France, filiale d'un groupe dont le domaine de prédilection est l'ordinateur et ses formidables capacités de calcul ?

En fait, des recherches très pointues en matière de reconnaissance de la parole, qui ont amené IBM à développer, dans son centre scientifique de Paris, un logiciel particulier, dénommé TASF, permettant de transcrire automatiquement, en français et sur un écran de micro-ordinateur, les sténogrammes (ou syllabes) enregistrés par la sténotypiste (1).

Cette nouvelle application est une retombée des travaux menés sur la dictée automatique de textes à un micro-ordinateur. Cette technique exige une retranscription extrêmement fidèle. Il faut retrouver la bonne orthographe, disposer d'un large vocabulaire (au moins un millier de mots) et obtenir un discours naturel.

Avec son projet Tangora en langue anglaise, IBM arrive, avec un vocabulaire de vingt mille mots isolés (pour la correspondance de bureau, par exemple), prononcés par une seule personne après apprentissage de la machine, à obtenir sur micro-ordinateur un taux de retranscription sur l'écran de 95 %.

Pour le français, le problème est plus difficile en raison de la complexité de l'orthographe française. Un vocabulaire bien plus étendu, de deux cent mille mots, a donc été jugé nécessaire pour obtenir de bons résultats. C'est le projet Parsyfal du centre scientifique IBM-France.

Une des difficultés, d'un système de reconnaissance de la parole est de tenir sur un vocabulaire naturel étendu. Le décodage des signes de sténotypie constitue un excellent test, tout en mettant à l'épreuve le problème de combiner les sons par une machine. La sténotypie décompose en effet les sons d'une manière pseudo-phonétique en syllabes. Pour écrire la phrase :

"obstacles qui s'opposaient à notre marche", cela donne : « OD, STAC, KL, SO, PO, SE, A, NO, TR, MARS ». Pour le décodage, le logiciel TASF va, pour chaque sténogramme, aller chercher dans le dictionnaire les mots commençant par cette syllabe et coïncidant avec la suite de la sténotypie. Plusieurs mots pouvant se trouver dans ce cas, les chercheurs d'IBM ont utilisé un modèle mathématique de la langue française, de type probabiliste (modèle de Markov). Les résultats de retranscription automatique ont été jugés satisfaisants, le taux d'erreurs étant d'environ 10 %. Elles sont dues soit à un effacement involontaire des touches par la sténotypiste, soit à la méthode de sténotypie elle-même, qui ne scinde pas les mots. On peut aussi bien lire « des jours néfastes » que « des journées fastes ».

De son côté, la société Grandjean n'est pas restée les bras croisés, et a réalisé un sténotype électronique. Avec l'aide de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), elle a doté ses claviers de sténotypie d'un module capable de capter les signaux électriques. Ce qui permet de transmettre directement les sténogrammes à un micro-ordinateur portatif (Toshiba T-1000), qui peut soit les stocker sur une disquette, soit les transférer immédiatement à un micro-ordinateur plus puissant équivalent à un IBM PC-AT ou PS/2, sur lequel « tourne » le logiciel TASF. La transcription en clair, sur écran, s'effectue alors à une vitesse assez saisissante. Le sténotype électronique, qui comprend le clavier et le micro-ordinateur Toshiba, est proposé par la société Grandjean, dès à présent, au prix de 47 975 F HT. Le logiciel TASF d'IBM, lui, sera disponible en juin pour un prix de 15 000 F environ. A cela il faut ajouter un micro-ordinateur type IBM-PC AT, ce qui fait un investissement total d'environ 100 000 F.

Ce nouvel appareil devrait faciliter la vie des sténotypistes, et se traduire par un gain de temps dans la retranscription de leurs sténogrammes. Actuellement, il faut cinq à sept heures pour décrypter une bande d'une heure de parole, là où le nouveau matériel permettra de le faire en temps réel. Par ailleurs, ce ne sera pas nécessairement la même personne qui prendra en sténotypie et qui mettra au clair, ce qui permettra

une meilleure organisation du travail. Nul doute que l'adjonction de techniques avancées à une machine créée en 1909, et qui n'a pas évolué depuis, n'apporte, ainsi qu'on le précise chez Grandjean, « un souffle nouveau » à une activité octogénaire qui a connu quelques revers. En effet, l'utilisation progressive des magnétophones dans les secrétariats a provoqué une chute spectaculaire des ventes des sténotypes. La société, qui vendait dans les années 50 - les meilleures - mille deux cents sténotypes par an, n'en vend plus que cent soixante-dix à l'heure actuelle. Heureusement pour elle, l'extension de ses autres activités, enseignement privé essentiellement (école de secrétariat, école supérieure de commerce et de gestion, centres de formation à la sténotypie), lui a permis de surmonter cette baisse des revenus. La sténotypie ne représente actuellement que 10 % d'un chiffre d'affaires annuel de 15 millions de francs.

La sténotypie assistée par ordinateur va-t-elle modifier cette situation ? D'ores et déjà, outre les sténotypistes de discours, de nombreuses collectivités locales (mairies, préfectures, conseils régionaux...), les assurances, la Sécurité sociale, les caisses de retraite, les organisateurs de congrès, la Banque de France et le Conseil d'Etat ont montré leur intérêt. Intérêt non négligeable si l'on considère l'investissement déjà réalisé en sténotypie classique par certains de ces organismes. Un conseil régional peut ainsi dépenser jusqu'à 300 000 francs par an pour ses comptes rendus de séance.

CHRISTIANE GALLUS.
(1) TASF : Transcription automatique de la sténotypie en français.

MÉDECINE

L'hôpital surinfecté

(Suite de la page 19.)
« Il est clair que le phénomène de l'hospitalisme infectieux n'a cessé de progresser depuis quelques décennies d'années, et c'est expliqué à Strasbourg. L'apparition des médicaments antibiotiques, et surtout des antibiotiques à large spectre potentiellement efficaces contre plusieurs familles de bactéries, a eu des conséquences particulièrement malheureuses : le non-respect des règles élémentaires de l'hygiène hospitalière par un nombre croissant de personnels de santé ».

En d'autres termes, sous l'influence notamment de l'industrie pharmaceutique, l'usage intensif, excessif et sans discernement de médicaments antibiotiques à la fois coûteux et très puissants, puisqu'il a donné l'illusion que l'infection pouvait être maîtrisée - voire prévenue - à tout coup, n'a fait que multiplier le risque des infections hospitalières. D'autres éléments, il est vrai, ont également joué, comme la sophistication de plus en plus grande de certains gestes chirurgicaux ou la concentration à l'hôpital de malades polyinfectés.

Pour certains spécialistes, l'ouverture de l'hôpital sur l'extérieur, et notamment les visites fréquentes et non contrôlées des familles ou des amis des malades hospitalisés, peuvent être des facteurs de risque.

On est ainsi, aujourd'hui, dans la situation la plus paradoxale qui soit : alors qu'il devrait être le haut lieu de l'asepsie et de l'hygiène, l'hôpital devient un endroit potentiellement à risques pour les malades. Les différentes épidémies hospitalières de légionelloses observées ces dernières années en milieu hospitalier constituent un des exemples les plus concrets de ce problème. On a, en effet, souvent observé que le micro-organisme responsable de cette maladie était disséminé dans les enceintes hospitalières par les systèmes de climatisation, avant d'affecter les malades immunodéprimés, avec parfois des conséquences mortelles.

D'autres épidémies, mortelles elles aussi, ont été observées dans des maternités, imposant la fermeture de celles-ci. Pour l'heure, en France, ces situations n'ont pas donné lieu à des poursuites pénales ou civiles intentées par les malades ou leurs familles. La



situation pourrait toutefois, dans ce domaine, rapidement évoluer, comme c'est le cas aux Etats-Unis.
Il est, d'autre part, tout à fait symptomatique de constater que le personnel soignant hospitalier n'est encore que faiblement vacciné contre l'hépatite virale B, une affection contagieuse à laquelle il est professionnellement exposé, tout se passant comme si les directions hospitalières n'avaient pas toujours compris la nécessité qu'il y a à prendre en charge financièrement le coût d'une telle vaccination.

Redécouvrir les règles de l'asepsie

Selon les spécialistes réunis à Strasbourg, la lutte contre les infections hospitalières n'a pas, pendant longtemps, été perçue comme une priorité de santé publique, à cause d'une idée trop répandue chez les médecins qui veut que le malade ne soit infecté que par les germes qu'il porte, un postulat qui permet de ne jamais situer les responsabilités et ainsi de ne pas inciter les différents acteurs hospitaliers à remettre en question tel ou tel aspect de leur pratique professionnelle.

En dépit de l'action menée depuis vingt ans par l'Association internationale pour la recherche en hygiène hospitalière, le phénomène des infections hospitalières n'était pas, en Europe, pris en compte par les autorités de santé publique. A l'échelon international, seul le Conseil de l'Europe avait, par le biais de deux recommandations (en 1972 et en 1984), tenté de définir une politique commune.

En France, seule une circulaire avait, en 1973, incité à la création de comités hospitaliers de lutte contre les infections. Ce texte vient enfin d'être complété par la parution au Journal officiel (daté du 8 mai) d'un décret permettant la création officielle de ces structures. La déclaration obligatoire des cas de surinfection n'est toutefois pas encore prévue.

Dans ce contexte, la progression de l'épidémie de SIDA et le nombre de plus en plus élevé d'hospitalisations de malades ou de personnes séropositives pourraient constituer l'élément indispensable à la prise de conscience, par les personnels de santé, de l'urgence qu'il y a à respecter les règles les plus strictes de l'hygiène et de l'asepsie.

« Plus que le virus lui-même, dont on connaît les modes de transmission et le faible degré de contagiosité, ce sont les autres infections dont sont atteints les malades du SIDA qui pourraient, si les précautions n'étaient pas prises, représenter un risque pour l'hôpital et pour les autres malades », a expliqué le professeur Jean-Claude Chermann (INSERM, Marseille). L'erreur, ici, serait de tout confondre. La séropositivité ne justifie pas d'exclusion sociale ou professionnelle. En revanche, il est indispensable, face à un malade atteint du SIDA, d'observer les mêmes règles d'hygiène traditionnelle que celles qui étaient en vigueur avec la tuberculose ou les maladies tropicales ».

Pour les spécialistes d'hygiène réunis à Strasbourg, c'est peut-être cette nouvelle maladie virale qui permettra de faire prendre conscience à la communauté hospitalière des risques réels qu'il y a à ne plus respecter les règles traditionnelles de l'asepsie qu'elle avait, longtemps après les travaux de Semmelweis, su définir et s'imposer.

JEAN-YVES NAU.

Ilya PRIGOGINE

Prix Nobel

Isabelle STENGERS

LA SCIENCE REDÉCOUVRE LE TEMPS

Une énigme marque la physique depuis Galilée. Pourquoi cette science a-t-elle, dès l'origine, fait le choix de l'éternité contre le temps à devenir ? Pourquoi, de la dynamique classique aux sciences de notre siècle - la relativité et la mécanique quantique - a-t-elle répété la même paradoxale des négations, de la flèche du temps, qui traduit pourtant la solidarité de notre expérience avec le monde où nous vivons ?

228p. 98F

FAYARD

ORK
ctions
990
F 3142
F 2996
F 3496
F 3996
F 4248
F 4248

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

INGENIEURS GRANDES ECOLES A & M - ESTP - ENSI...

Les projets au présent. L'expansion au concret.

Par de l'axe d'un grand Groupe international du BTP, nous proposons à de jeunes ingénieurs des carrières très diversifiées.

A 25 ans environ, débutant ou avec une première expérience, vous recherchez l'opportunité capable de vous apporter une formation qui vous permettra d'optimiser votre potentiel et prête à vous confier rapidement des responsabilités opérationnelles.

En fonction de votre profil et de vos desiderata, nous vous confierons des missions d'ingénieur d'Etudes, d'ingénieur Commercial ou d'ingénieur Travaux.

Dans tous les cas, homme de terrain et de contact, vous mettrez à profit toutes vos qualités : esprit de décision, créativité et pragmatisme, sens du dialogue et de l'animation des hommes.

Si pour vous, l'emploi signifie liberté de responsabilité, prise de responsabilité rapide, adressez votre dossier de candidature, sous réf. 5410/LM, à :

MEDIA BA
53, av. V. Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

UN DES LEADERS FRANÇAIS MONÉTIQUE EN FORTE EXPANSION

Le GROUPE SODINFORG

recherche pour ses filiales Sociétés de Service en Ingénierie, Monétique, Télématique et Informatique.

SODINFORG

INFORMATIQUE ET TECHNIQUES AVANCÉES

INGENIEURS

- CONFIRMÉS (2 à 5 ans d'expérience) - Pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL, sur micro-calculateur et micro-processeur. Connaissances environnement UNIX et C appréciables.
- DÉBUTANTS - Option informatique.

INGENIEUR COMMERCIAL
Première expérience de vente réussie en B2B souhaitée.

Réf. 5012-01 Adresser CV et Préférences à
REGIME INDUSTRIE 6 bis - 8, rue Firmin Gillot 75015 PARIS

SYSTEMES D'INFORMATION

INGENIEURS SYSTEME IBM

- Formation supérieure soignée
- Connaissance environnement MVS obligatoire
- Expérience 2 ans minimum dans la fonction. Spécialiste DATA BASE apprécié.
- Formation complémentaire assurée

INGENIEURS INFORMATIENS

- Conception de systèmes - Conduite de projet
- Diplômés Grandes Ecoles ou Universitaires
- Expérience 2 ans minimum
- Secteurs d'activité : Banques, Assurances, Aéronautique, Industriel.
- Connaissances requises : Réseau de télécommunication, Bases de données notamment relationnelles, Méthodes d'analyse MERIS, AGAL, etc.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- Réalisateurs de projets
- Formation BAC - 2 minimum
- Expérience 2 ans minimum
- Connaissances requises : Langages COBOL - PLI - C, IBM MVS - IS0 - MS DB/DC - CICS/OLI - DB2 - ADABAS... LANGAGE TAL - PAF/MW - BAL

Réf. 5012-02 Adresser CV et préférences à
SEDAP Tour Gamma D - 197, rue de Bercy 75012 PARIS

INFORMATIENS UNISYS

Analystes de systèmes, Chefs de projets
Analystes-Programmeurs Unisys
avec expérience UNISYS Série A - Contrôle COMS - OSS2

Réf. 5012-03 Adresser CV et préférences à
TRANSFOR 140, route de la Reine 92100 BOULOGNE

Société Industrielle française, 500 personnes, filiale d'un groupe américain important, spécialisée dans la métallurgie haute technologie et leader dans son domaine, réalisant 40 % de son CA à l'exportation, recherche :

Ingénieur diplômé

pour assurer la **DIRECTION de sa FILIALE ALLEMANDE**

Après un stage de formation en France et en Allemagne, il prendra la responsabilité de cette filiale de 50 personnes qui réalise un CA de 100 millions de FF dans la commercialisation d'alliages spéciaux. Il négociera et réalisera personnellement les contrats, effectuera les missions techniques spécifiques auprès des principaux clients et participera au développement de nouveaux produits en liaison avec les études, la fabrication et les Services Techniques de la maison mère.

Agé de 35 ans environ, de nationalité française ou allemande, il sera parfaitement bilingue et aura une bonne pratique de la langue anglaise. Il aura une expérience du marché allemand acquise dans un service études-recherche-développement ou dans l'assistance technique en secteur industriel (automobile, chantiers navals, aéronautique, soudure, électricité...). Des connaissances en métallurgie seraient appréciées. Un goût certain pour les contacts commerciaux et une aptitude réelle au management sont indispensables.

La rémunération est en rapport avec les exigences du poste.
Résidence région MARBURG, Ville Universitaire, située à 100 km au nord de STUTTGART.

Merci d'adresser votre dossier de candidature rédigé en français (CV, photo, préférences) sous la référence DFA à PRAGMA, 86 bis rue Améot, 75011 Paris.

PRAGMA

Ingénieur recherche et développement électronique

Fabricant français de téléviseurs - Le succès de cette entreprise sur le marché français est à l'image de la qualité de ses produits et de l'esprit de performance qui règne dans ses équipes. Son expansion (157% de croissance en 4 ans) et ses objectifs de développement l'amènent à rechercher, pour son laboratoire basé près de Paris, un ingénieur de développement à fort potentiel. Après définition des orientations technologiques et en collaboration avec la direction technique et industrielle, il sera responsable de la conception et mise au point des produits en laboratoire ainsi que des essais industriels. Il sera assisté, dans cette mission, d'une équipe technique qu'il organisera et dirigera, et bénéficiera d'outils informatiques sophistiqués (CAO...). Construisant à l'écoute des évolutions technologiques, il sera progressivement amené à se déplacer en France et à l'étranger. La réussite à ce poste offrira de réelles perspectives d'évolution vers un poste de direction. Le candidat, ingénieur de formation (SUPELEC, ISEN, ISEP, AM...) devra, impérativement, posséder une expérience minimum de 2 ans dans le développement de produits électroniques à vocation grand public. La maîtrise de l'anglais est souhaitée. La rémunération, liée à l'expérience, saura retenir un candidat de valeur. Ecrire à Sylvie LOTS en précisant la référence A/D2941M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur études en compatibilité électro-magnétique

Soué

Dépt. Electronique Protection-Systemes

Pyénées - Cet important constructeur français de matériel électrique et électronique recherche, pour participer au développement d'un de ses départements (100 personnes, 100 millions de francs de chiffre d'affaires), un jeune ingénieur électricien et/ou électromécanicien. Au sein d'une équipe de 10 personnes, il participera au développement d'un nouveau secteur d'activité dans le domaine de la C.E.M. Outre le développement d'un laboratoire de mesures spécifiques et le complément de formation de l'équipe en place, il aura pour mission de prendre en charge les études et de participer à la mise en œuvre des solutions chez les utilisateurs. Nous recherchons un ingénieur de formation type SUPELEC, ayant au moins 2 ans d'expérience dans une fonction étude et développement et, si possible, dans ce domaine d'activité. Dans tous les cas, de réelles connaissances en hautes et hyperfréquences sont indispensables pour ce poste. Le fort potentiel de ce candidat lui ouvrira des perspectives d'évolution au sein d'une entreprise dynamique et en forte expansion. Ecrire à Ariette BIEBUYCK en précisant la référence A/T7217M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
2 Bis, avenue France - 31490 TOULOUSE - Tél. 61.52.34.18
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

RESPONSABLE DE PROPOSITIONS ELECTRIQUES

Cergy Pontoise

CLECM, ingénierie métallurgique du groupe SPIE BATHIGNOLLES, souhaite renforcer sa compétence électrique.

Sur un marché essentiellement international (80 % de notre CA à l'Export), nous concevons et réalisons des équipements intégrés. Nos équipes pluridisciplinaires maîtrisent le proces, la mécanique, les automatismes, l'électronique, les fluides... Dans tous ces domaines, vous innoverez pour être toujours à la pointe des technologies.

Notre Responsable de Propositions Electriques interviendra dès la phase de conception du projet et assure l'entière responsabilité de son domaine de compétence, assisté d'une équipe de spécialistes. Il assure le dialogue et la négociation avec nos clients ainsi qu'avec nos partenaires et sous-traitants.

Ingénieur diplômé, à 30/35 ans, vous souhaitez valoriser vos compétences techniques, vos qualités d'organisateur et de négociateur. Vous êtes mobile géographiquement (déplacements fréquents) et vous parlez couramment l'anglais.

Votre avenir est ouvert aussi bien chez CLECM qu'au sein du groupe SPIE BATHIGNOLLES.

Adressez votre dossier de candidature complet à CLECM, Service Gestion des Ressources Humaines, 107 bd de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie, puis, à partir du 30 juin 1988, CLECM, Service Gestion des Ressources Humaines, Pôle Newton, Parc St Christophe, 92561 Cergy Pontoise Cedex.

CLECM

Informatique Boursière

dans une structure jeune et en pleine évolution :
confirmez vos compétences,
augmentez vos responsabilités

SIB Ingénierie est la filiale récente en fort développement de SIB, SSI de 780 personnes, un des leaders de l'informatique financière.

Elle développe des projets clés en main, principalement axés sur la gestion des titres, notamment dans le cadre des réformes de la place boursière de Paris.

Misez sur votre potentiel et votre passion pour le monde de la finance, nous vous confierons des fonctions de CHIEF DE PROJETS si vous avez un diplôme d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion et 3 à 4 ans d'expérience en informatique (grands et moyens systèmes IBM et/ou DEC).

Vous aurez la responsabilité complète d'innover à la fois sous l'angle technique, budgétaire et de management d'équipes (5 à 6 personnes). Réf. 0688CF.

Si vous avez une expérience de 2 ans environ, rejoignez nous en tant qu'ANALYSTE-CONCEPTEUR. Vous approfondirez vos connaissances des titres, étape nécessaire pour la poursuite de votre carrière. Réf. 0688 AC.

Merci d'adresser votre dossier sous référence correspondante à SIB, Service Recrutement, 137 bd Voltaire 75011 PARIS.

SIB

LES GOLDEN INFORMATIENS

Le Carnet du Monde

Naissances

- M. et M^{me} A. JULIEN-LAFERRIERE et leur fils Pierre
ont la joie de faire part de la naissance de
Louis,
le 23 mai 1988.
18, rue Jules-Moinaux,
37000 Tours.

- Maryvonne et Thierry VALLET
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Caroline,
le 31 mai 1988.

Mariages

- Claire GUELAUD
et Olivier BIFFAUD
sont heureux d'annoncer que leur mariage s'est déroulé le samedi 28 mai, à Paris.

- Anne RULOT
et Alain MOSCOWITZ
sont heureux de faire part de leur mariage.
Le 11 juin 1988, à Sainte-Thérèse de Chartres (78).

Décès

- Evelyn, Marie-Françoise et Gilles Pélissier, ses enfants, Julien, Antoine et Camille Kouchner, Mathieu et Iris Funck-Brentano, Aurore Duhamel, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part de décès de
Pauline CAUCANAS-PISEIER.

L'inhumation aura lieu en présence de ses amis, le mercredi 1^{er} juin, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinot.

- M. Sylvain Golé, son époux, M. et M^{me} Alain Golé, ses enfants, Olivier et Cécile Golé, ses petits-enfants, M. et M^{me} Jean Bruller, sa sœur et son beau-frère, M^{me} Gabrielle Heller, M^{me} Sonia Alpert, Et tous ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de
M^{me} Ellen GOLÉ, née Brandes.

survenue le 26 mai 1988, dans sa soixante-dix-septième année, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 31 mai, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Grenoble - Leamington Spa - Meanton - Dijon.

Madeleine Jobert, sa femme, François et Michèle Ridger, Henriette et Denis Zabaane, Jacques et Marie-Edith Jobert, Philippe et Hélène Jobert, Bruno et Bénédicte Jobert, Marie et Albert Helly, leurs enfants et petits-enfants, Les familles Jobert et Félis-Franco, Et tous leurs amis, ont la douleur de faire part de la mort de
André JOBERT, professeur émérite à l'Université de Grenoble, survenue à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Jamier, le lundi 30 mai 1988.

- On nous prie d'annoncer le décès de
M. Henri MARCHADIER,

survenu le 26 mai 1988, à l'âge de soixante-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu le 26 mai, au cimetière de Saizon, Charente-Méridionale.

[Ajouter citation sur journal Le Monde. M. Henri Marchadier avait travaillé dans nos imprimeries de Paris et de Saint-Denis, de mai 1962 à janvier 1974, dans de son départ à la retraite. La direction et le personnel du journal Le Monde adressent à la famille de leur regretté collaborateur et ami leurs plus sincères condoléances.]

- Antoinette SAND

nous a quittés, le dimanche 29 mai en matin. Il avait trente-quatre ans.

De la part de :
Léa Sand,
sa femme,
Ivan,
leur petit garçon,
Lucie Vigo-Breston,
sa mère,
et Emilie Breston,
son beau-père,
Renée et Joseph Hakoun,
ses beaux-parents,
Claire, Nicolas, Olivier, Magali et Emmanuel
ses sœurs et frères,
Philippe, Christiane, Isabel, Philippe, Racheline, Alain, Anne et Catherine,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
M^{me} Robert Sand,
sa grand-mère,
Sa famille et ses amis.

27, rue Mortel,
75011 Paris.
3, rue des Chanfourains,
75019 Paris.

- M^{me} Béatrice Toussaint, son épouse, Jean, Laurent, Louis, Emmanuel, ses enfants, M. et M^{me} Jean Toussaint, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de
M. Olivier TOUSSAINT, docteur d'Etat des sciences,

survenu accidentellement le 28 mai 1988, à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie religieuse est célébrée samedi 31 mai dans l'intimité de la famille.

Le présent avis tient lieu de faire part.

49, rue de Châteaury,
92160 Antony.

- Ses amis, enseignants, chercheurs et collaborateurs du laboratoire de chimie organique de l'ESPCI ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Olivier TOUSSAINT, ingénieur EPIC (96), docteur en sciences physiques, chargé de recherches au CNRS,

survenu le 28 mai 1988.

- Que son enthousiasme pour la recherche et son ardeur novatrices demeurent un exemple pour tous.

- Nous apprenons le décès, survenu le 28 mai 1988, à Namur (Belgique), de
M. Richard VERHEUST, compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées le jeudi 2 juin, à 10 h 15, en l'église du Sacré-Coeur à Osnede (Belgique).

[Né le 17 juin 1912 à Osnede, de nationalité belge, Richard Verheust, ouvrier manœuvre au moment de la guerre, s'engagea dans les Forces armées belges, à Londres, dès le début de la seconde guerre mondiale. Avec la 1^{re} division belge de la Légion étrangère (DBLE), il participa notamment à la bataille de Bir-Hakeim contre les chars du maréchal Rommel en Libye. Il se fit remarquer de la Libération le 9 septembre 1942 et termina la guerre avec le grade de capitaine de la Légion étrangère.]

- Ce qui fait finalement la vie pleine, c'est d'avoir eu la chance de pouvoir donner beaucoup de soi aux autres.

Il y a un an nous quittait
Jean TORTEROTOT.

Ses parents, ses sœurs souhaitent que tous ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé se souviennent et fustigent par le prière et le cœur aux mérites de son intention, les 1^{er} et 4 juin 1988, à Peyriac-Minervois (11160).

Communications diverses

- La Cercle Bernard-Lazare et les cercles associés, Socialisme et Judaïsme, le Cercle amical, les Juifs de gauche, accueillent Maurice Benayssag, Michel Charraz, Gilles Martinet et Georges Sarre, pour un débat sur le thème « Reconnaitre le socialisme ? », qui sera dirigé par Henry Bulawski, jeudi 2 juin, à 20 h 30, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

CAMPUS

Transformer les chômeurs en entrepreneurs

METTRE bénévolement à la disposition de jeunes créateurs d'entreprise sans argent des compétences commerciales ou juridiques de haut niveau ! tel est le but de l'Association de conseil à la création d'entreprises pour le développement de l'emploi (ACCED), fondée en août 1987 par un groupe d'étèves d'HEC, de l'ESSEC, de l'ESCP et de Dauphine.

Véritable cabinet de conseil à but non lucratif et à vocation sociale, ACCED aide les jeunes chômeurs à monter une affaire : elle définit leur marché, choisit la structure juridique appropriée, trouve un réseau de distribution et cherche des fonds, n'exigeant en retour que le remboursement de ses frais de gestion. L'association a ainsi permis à un jeune Maghrébin au chômage de créer une entreprise de distribution de prospectus. Elle a aidé un concepteur publicitaire à commercialiser un jeu éducatif pour enfants. Elle conseille actuellement une réfugiée sud-africaine qui veut ouvrir une entreprise de prêt-à-porter africain.

L'initiative d'ACCED a reçu un accueil favorable auprès des chefs d'entreprise : « Les patrons qui lisent nos curriculum vitae apprécient notre maîtrise du processus de création d'entreprise, ainsi que l'approche sociale à laquelle nous nous attachons », expliquent deux de ses membres. Egalement appréciée par les créateurs un herbe qui la contactent par l'intermédiaire d'associations à vocation similaire, elle doit à présent refuser des propositions.

Malgré ce succès d'estime, les fondateurs d'ACCED craignent de ne pas se trouver de successeurs. « En général, on nous préfère les juniors-entreprises qui rémunèrent plus grassement ! » ils ont donc décidé de rechercher des parrains de renom dans le monde de l'entreprise, de la politique et du spectacle, afin d'améliorer l'image de l'association.

R. RL.
(ACCED, 53, rue Joly-le-Moutier, 95000 Cergy. Tél. : (1) 47-31-41-66, Marc Robert.)

Le Monde

IMMOBILIER

chaque samedi dans LE MONDE RADIO-TELEVISION

MASTERS SPECIALISES ESSEC

L'ESSID PROPOSE AUX DIPLOMÉS DES GRANDES ÉCOLES OU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DEUX FORMATIONS DE 3^e CYCLE À BUT PROFESSIONNEL EN :

- CONCEPTION ET GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE DÉCISION
- INGÉNIERIE DE LA CONNAISSANCE ET SYSTÈMES EXPERTS EN GESTION

RENSEIGNEMENTS : Anne-Marie SIMPLAT
École Supérieure des Systèmes d'Information et de Décisions
ESSID GROUPE ESSEC B.P. 105-95021 CERGY. Tél. : (1) 30-38-39-00
Établissement d'Enseignement Supérieur Privé

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne N.T.
Toutes rubriques 79 F
Abonné (avec justification) 99 F
Communications diverses 82 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de titre). Les lignes au capital sont facturées sur la base de deux lignes.
Rens. : 42-47-95-03.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 48-63-12-66

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le jeudi 16 juin 1988 à 14 heures

UNE PIÈCE

à Paris-10^e

57 A, boul. de Strasbourg
Mise à prix : 35 000 F

187, avenue du Maine
Mise à prix : 80 000 F

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le mardi 14 juin 1988 à 14 heures

UN APPARTEMENT

à Paris-14^e

187, avenue du Maine
Mise à prix : 80 000 F

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le mardi 14 juin 1988 à 14 heures

UN APPARTEMENT

à Paris-14^e

187, avenue du Maine
Mise à prix : 80 000 F

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice à CRÉTEIL le JEUDI 16 JUIN 1988 à 9 h 30

UN APPART. DE 4 PIÈCES PRINCIP. à SAINT-MAURICE (94)

Mise à prix : 800 000 F

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de VERSAILLES (Yvelines) le mardi 15 juin 1988 à 9 h 30

Commune de VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC

Mise à prix : 300 000 F

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le LUNDI 13 JUIN 1988 à 14 heures

UN GRAND ATELIER D'ARTISTE et UN APPARTEMENT

Mise à prix : 1 400 000 F

Le plaide pour u

Une carte forfait pour soixante musées. Soixante musées et monuments parmi lesquels le Louvre, Beaubourg, le Musée d'Orsay, l'Arc de triomphe, la Cité des sciences, le château de Versailles, etc., se sont associés pour lancer une carte musée permettant un accès libre et illimité. Trois formules sont proposées pour ce forfait qui sera en vente à partir du 1^{er} juin dans les musées, le métro, les professionnels du tourisme : une carte valable un jour (50 francs), trois jours consécutifs (100 francs), cinq jours consécutifs (180 francs).

● SOLIDARITÉ — Comme chaque année à la période des vacances, les Petits Frères des pauvres recherchent des chauffeurs bénévoles (avec voiture) ou des personnes susceptibles d'accompagner les gens âgés qui emprunteront un taxi pour leurs départs et retours de vacances, du mois de juin au mois de septembre, ainsi que des bénévoles pour amener, en équipe, des séjours de vacances pour personnes âgées, isolées et/ou handicapées (condition : avoir dix-huit ans et être disponible de dix-huit à vingt-cinq jours entre juin et septembre). Pour leur permettre de poursuivre leur action, une vente exceptionnelle aura lieu le 4 juin, de 8 h à 20 h, au marché aux puces d'Arnes-sur-Marne, 15, rue Moncel.

● Les Petits Frères des pauvres, service vacances, 33, avenue Farnese, 75011 Paris. Tél. : (1) 43-38-16-10.

Jay, ciolis

SOMMAIRE

■ Dans un entretien accordé au Monde, M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, plaide pour une pause des réformes agricoles communautaires et pour une nouvelle conception de la fonction agricole (lire ci-dessous).

■ Bouygues : les marchés internationaux ne représentent plus que 17 % du chiffre d'affaires (lire page 28). ■ Schneider s'oppose de nouveau à Framatome pour la prise de contrôle de Télémechanique (lire ci-contre).

■ EDF cherche à tirer le meilleur parti du grand marché européen de 1993 (lire page 28). ■ La RATP, qui a obtenu un résultat positif en 1987, envisage néanmoins des suppressions d'emplois (lire page 32).

BILLET

La contre-OPA de Schneider sur Télémechanique Mauvais feuilleton

Depuis quatre mois qu'il dure, le roman de Télémechanique prend des allures de feuilleton de série B. Tout y est : les bons et les méchants, la victime, l'argent, le politique... et le dernier épisode en date n'est pas des meilleurs : alors que le « sœur » Framatome tardait à faire son entrée pour jouer enfin l'épilogue et enlever sa (très) chère Télémechanique, voilà que c'est le « vilain » Schneider qui se retrouve en scène. On pourrait trouver cela seulement amusant si, en coulisse, 13 700 salariés n'attendaient pas, depuis le 4 février, de savoir quel sera leur sort. Ils devront encore patienter, jusqu'à fin juin, si une fois encore on ne joue pas les prolongations.

On peut résumer ainsi la situation : soucieux de permettre à Schneider - le candidat indésirable au rachat de Télémechanique - de se retirer avec brio, Framatome avait eu l'idée, il y a quelques semaines, de lancer une nouvelle offre publique d'achat en deux étapes. Les actionnaires qui acceptaient de céder leurs titres immédiatement emportaient 5 000 F, ceux qui attendaient un an recevaient 5 500 F. Ce montage astucieux permettait à Schneider de céder ses titres (24,7 % du capital) en réalisant une plus-value de 500 millions de francs et aux petits actionnaires - dont l'argent est bloqué depuis quatre mois - de récupérer leurs fonds rapidement, avant les vacances d'été.

L'obstacle est venu de la Compagnie générale d'électricité (CGE), actionnaire (récemment privatisé) de Framatome à hauteur de 40 %, qui trouve l'addition trop salée. Alors que tout le monde attendait l'ordre de la Compagnie, la surprise est venue... de Schneider, qui a trouvé tellement bon le montage financier imaginé par Framatome qu'il se l'est approprié : à son tour, ce groupe propose de racheter Télémechanique à 5 000 F et 5 500 F.

Le premier mouvement de perplexité (et d'amusement) passé, on s'interroge. Pourquoi cette manœuvre ? S'agit-il d'un coup de poker menteur ? D'abord, on peut remarquer que cette dernière OPA, elle se concrétise, coûtera moins cher que celle proposée par le même Schneider il y a 22 mois au prix unique de 5 400 F et qui attend toujours ! Le feu vert des autorités boursières, la dernière offre à 5 000 F et 5 500 F peut être comprise aussi comme un signe en direction des actionnaires rétifs de Framatome, sur le thème « essayez pas de faire baisser le prix, sinon... ». Car Framatome serait bien embarrassé si Schneider mettait sa menace à exécution : ne serait-il pas obligé alors de surenchérir pour permettre à Schneider de réaliser sa plus-value sous couvert d'OPA ? Et ce montage serait encore plus difficile à faire accepter par la CGE.

Une CGE qui avait déjà fait une fois jeter l'éponge. Elle n'était restée dans le jeu, avait-on dit alors, qu'à la demande des pouvoirs publics, très ennuyés de voir fouler au pied l'actionnaire salarié cher aux gaullistes en pleine période électorale... Il est vrai que, depuis une nouvelle équipe a pris les rênes. Saura-t-elle, elle aussi, convaincre la CGE ? Sinon, la Compagnie portera la responsabilité de voir Schneider racheter Télémechanique...

FRANÇOISE VAYSSE.

Un entretien avec le ministre de l'agriculture

« Je plaide pour une pause des réformes communautaires »

nous déclare M. Henri Nallet

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, indique qu'après quatre ans de réformes de la politique agricole commune, les agriculteurs aspirent à un minimum de stabilité, condition préalable pour qu'ils retrouvent une certaine confiance.

« Les éleveurs de porcs, en Bretagne surtout, ont paru profiter de votre retour rue de Varenne pour manifester parfois violemment leur colère. Leur situation avait-elle été ignorée jusqu'ici ?

« Les pouvoirs publics ont utilisé depuis deux ans des techniques classiques de régulation du marché ou d'encouragement de l'organisation professionnelle sans grand succès, car les prix sont tombés à des niveaux jamais atteints. Il faut prendre le problème autrement. D'abord, mener une action de solidarité en faveur des producteurs les plus durement touchés par la crise. Mon souci est de cibler des aides en direction de ceux qui en ont le plus besoin. Je ne souhaite pas que notre potentiel de production soit touché parce qu'un grand nombre de jeunes seraient obligés de quitter la profession.

« Ensuite, je propose aux organisations agricoles un exercice de vérité : chercher rapidement quelles conditions nous devons remplir en France pour que notre production porcine soit concurrentielle. On ne peut pas durablement tricher ou ruser avec le marché.

« Les producteurs de lait qui ont dépassé leurs quotas devront, cette année payer des pénalités dont le montant est estimé entre 8 et 900 millions de francs. Ne craignez-vous pas qu'ils désobéissent à leur tour ?

« Ce n'est pas la même situation. La production laitière française a, cette année, été trop forte. Nous avons dépassé nos quotas. Les pénalités seront payées. Le système mis sur pied par mon prédécesseur est sans doute transparent mais très dur. Les producteurs qui ont dépassé leurs quotas, mais dont la laiterie est en sous-réalisation, seront pénalisés. Il ne faut pas que des producteurs de lait soient contraints d'abandonner leur activité pour cause de pénalité. Nous proposons des modalités de paiement de ces pénalités en cours du mois de juin.

« Le problème de fond est celui de la répartition de la production sur le territoire. Peut-il y avoir un accord entre les professionnels pour que la production laitière puisse continuer à exister dans des régions où les possibilités de conversion sont faibles ?

« Au cours des derniers six mois, vous avez été frappé par l'inquiétude et parfois le désespoir du monde paysan. Quelle politique agricole nouvelle et moderne croyez-vous être en mesure de lui proposer, compte tenu des impératifs budgétaires de Bruxelles et de la confiance des agriculteurs vis-à-vis du grand marché de 1993 ?

« Les réformes de la politique agricole comme entreprises depuis quatre ans ont été considérables. Les agriculteurs ont montré qu'ils étaient capables d'accepter des sacrifices. Ils expriment aujourd'hui un besoin de stabilité qu'il faut leur offrir pour qu'ils puissent accomplir leur travail de pro-



d'ère bouleversé. Il faut aussi ouvrir des perspectives à ceux qui vont devoir ou souhaiter modifier leur système de production ou ajouter d'autres activités à leur production agricole.

« Nous devons accoutumer de nouvelles manières de produire. Je pense, par exemple aux possibilités d'extension (1) ou à l'utilisation du sol pour d'autres emplois que la production agricole.

« Framer les engagements clairs »

« Une telle conception suppose des réformes fiscales et administratives concrètes.

« Il existe plusieurs obstacles, comme la taxe sur le foncier non bâti. Nous devons prendre des engagements clairs. Cela demandera peut-être du temps et nous conduira à réfléchir au financement des besoins des collectivités locales rurales. Mais si nous n'arrivons pas à lever l'obstacle, il est inutile de parler d'externalisation.

« Le deuxième obstacle est l'assouplissement des statuts. Les agriculteurs doivent pouvoir se livrer à des activités non agricoles sans que cela se traduise pour eux par un imbroglio administratif qui les décourage. C'est un objectif important à moyen terme, pas à dix ans. Il faudrait créer une simplification de l'encadrement administratif et juridique de la pluri-activité.

« L'agriculture ne doit pas, selon vous, fabriquer des excès. Elle en fabrique pourtant, les rythmes s'accroissent. Doit-on maintenir ce qui existe en France ou modifier les modalités d'exploitations ?

« Nous devons conserver une population agricole relativement importante en relation avec notre territoire et notre environnement. Si on laissait jouer à plein les lois du

« Certains images qu'on a vues récemment ne sont pas bonnes. Il s'agit de mouvements de colère qu'on peut comprendre, mais pas justifier. L'agriculture française est l'une des plus performantes du monde. Elle reste l'un de nos principaux postes d'exportation et l'un de nos meilleurs atouts à l'intérieur de l'Europe. Sous l'aspect de la modernité, certains de ses secteurs peuvent être comparés à Airbus. Notre société doit assumer son agriculture comme une image positive de la France entière.

« Vous êtes-vous fixé une ambition particulière en revenant rue de Varenne ?

« Je veux rassembler en France des professionnels et des hommes politiques sur un objectif : maintenir une agriculture compétitive et ouverte sans fabriquer des excès. Donc éviter le repliement sur soi qui est une tentation de certains responsables. Pour cela, il faut aborder de front les problèmes de toutes les régions et de toutes les productions qui vont affronter une concurrence accrue. C'est une ambition d'ouverture et de solidarité. Je chercherai toutes les zones d'accords possible car le problème concerne toute la société. Quand on revient une deuxième fois, il faut mettre la barre un peu plus haut.

« Propos recueillis par ERIC FOTTORNO.

« Pour la première fois de la décennie, le ministre de l'agriculture ne trouve plus, face à lui, François Guillaume à la tête de principal syndicat d'agriculteurs. Certains affirment que les organisations agricoles ont perdu le contact avec les paysans en mêmes temps qu'elles soutiennent, au moins officieusement, les anciens leaders de ce ministre. Avec vous, aujourd'hui, affiliez à un syndicalisme affaibli ?

« La présence de François Guillaume au ministère de l'agriculture aura eu en l'égard d'une partie des agriculteurs une valeur pédagogique. Il a démontré qu'il n'y avait pas de solution miracle. Cela a perturbé les agriculteurs et les a rendus conscients des difficultés. Le syndicalisme agricole est confronté à une situation beaucoup plus compliquée qu'avant. L'état des marchés et les contraintes budgétaires alignent les oppositions d'intérêts entre les différents groupes d'agriculteurs. Le syndicalisme agricole éprouve des difficultés accrues à opérer des arbitrages internes. Je souhaite qu'il soit assez puissant pour assurer cette responsabilité. Je ne me réjouirai jamais d'un affaiblissement du syndicalisme agricole.

« Vous êtes le ministre de tutelle de l'industrie agro-alimentaire. Avez-vous l'intention d'être interventionniste dans ce domaine pour empêcher de nouvelles firmes françaises de passer sous contrôle étranger ?

« Ma volonté est d'être pleinement ministre de l'ensemble du secteur et même de l'agro-alimentaire. J'en fais l'un de mes soucis primordiaux. Je crois que nous avons aujourd'hui plus d'efforts à faire dans la transformation de nos produits agricoles et dans leur diffusion que dans la production. Dans l'agro-alimentaire, nous ne sommes pas au niveau que justifie notre production agricole. Nos entreprises doivent acquiescer le plus vite possible la taille qu'appelle le marché unique qui compte bientôt trois cent vingt millions de consommateurs. Avec le rapprochement des normes de production, les revenus des agriculteurs seront encore plus dépendants de l'efficacité de nos transformateurs. Je conçois l'action des pouvoirs publics de manière moderne. Il s'agit de faciliter la croissance et le développement externe, si nécessaire, des entreprises agro-alimentaires, de permettre à leurs dirigeants de définir des stratégies, les aider à se procurer les moyens financiers. Les pouvoirs publics doivent aussi aider nos entreprises à se doter d'une véritable fonction de recherche et à établir des relations plus transparentes avec le secteur de la production.

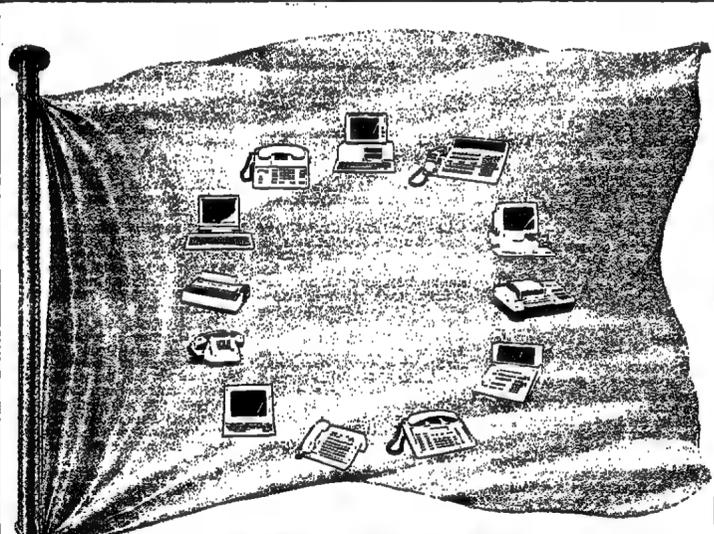
« L'agriculture renvoie l'image d'un monde revendicatif, de paysans souvent mécontents. N'a-t-elle pas à entretenir ce sentiment ?

(1) Occupation plus vaste du sol pour un même niveau de production.

MM. Bérégovoy et Stoltenberg veulent « stabiliser le dollar à ses niveaux actuels »

Les ministres des finances français et allemand, MM. Pierre Bérégovoy et Gerhard Stoltenberg, ont déclaré lundi 30 mai, à la sortie de leur rencontre à Paris, qu'il est très important de stabiliser le dollar à ses niveaux actuels. « Nous souhaitons l'un et l'autre la stabilité monétaire », ont affirmé les deux ministres. Néanmoins, le gouverneur de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, a estimé de son côté que la baisse du mark était « temporaire ». On sait que la devise allemande est faible depuis une quinzaine de jours, non seulement vis-à-vis du dollar mais aussi vis-à-vis de toutes les monnaies du système monétaire européen (SME). A Francfort, le cours du « billet vert » est remonté de 1,68 DM à près de 1,73 DM, celui du mark fléchissant, à Paris, de 3,39 F à 3,36 F, et reculant même, légèrement, vis-à-vis de la lire italienne, pourtant très déprimée.

Par ailleurs, le conseil des ministres des finances des Douze, qui doit se réunir à Luxembourg sur le thème de la libération totale des mouvements de capitaux dans la CEE, a été reporté du 6 au 12 juin prochain. Ce report reflète les divergences entre la France et l'Allemagne sur l'harmonisation de la fiscalité des produits financiers en Europe. M. Bérégovoy a reconnu qu'il reste à régler un certain nombre de problèmes concernant la fiscalité de l'épargne pour chacun des pays. On sait qu'en RFA, il n'existe pas d'obligation de déclaration pour les versements de coupons et d'intérêts des placements ; le gouvernement allemand, simplement, a décidé d'instaurer, l'an prochain, une retenue à la source de 10 % sur ces coupons et intérêts. Ce problème de l'harmonisation européenne de la fiscalité de l'épargne, largement exposé par le rapport Boiteux, est l'un des plus brûlants parmi ceux que pose l'intégration européenne totale en 1993.



ENFIN L'EUROPE VA POUVOIR SE FAIRE ENTENDRE.

Qui pourrait nier l'importance vitale que prend aujourd'hui la communication des entreprises dont le champ d'activité n'est plus la France mais le monde ? Voilà pourquoi deux grands des télécommunications chacun dans leur pays, JEUMONT-SCHNEIDER en France et TELENORMA, filiale de BOSCH, en Allemagne, se sont associés pour créer JS TELECOMMUNICATIONS. Résultat : le seul groupe 100% européen des télécommunications, c'est-à-dire issu de deux pays de la Communauté Economique Européenne, est déjà opérationnel.

Il en résulte pour ses clients :

- La capacité d'innovation exceptionnelle que confère la puissance du groupe BOSCH et JS TELECOMMUNICATIONS consacre 3,8 milliards de francs en recherche et développement.
- La garantie de pérennité des équipements qui répondent à toutes les normes européennes actuelles et futures, notamment celles du réseau numérique à intégration de services (R.N.I.S.). JS TELECOMMUNICATIONS c'est l'Europe branchée sur l'avenir.

L'ALLIANCE JEUMONT SCHNEIDER/BOSCH LE DÉFI EUROPÉEN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.

JS Télécommunications

31/32 Quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex - Tél. : (1) 42.91.61.23 - Télex 610.425 MELEC F

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

WAGONS LITS

Casino

ASSOCIATION ENTRE WAGONS-LITS ET CASINO SUR AUTOROUTES

Les groupes Casino et Wagons-Lits qui s'étaient déjà rapprochés pour la préparation de plats cuisinés et possèdent des expériences complémentaires en matière de restauration ont décidé leur association au domaine de la restauration sur autoroutes.

Cette activité est actuellement exercée par le groupe Wagons-Lits à travers deux sociétés, Sogerba, qui est filiale à 100 % de Wagons-Lits, et Coréla, qui est une filiale de PLM, elle-même contrôlée majoritairement par Wagons-Lits.

L'association se fera au profit de Sogerba. Aux termes de l'accord, Casino détient 49 % du capital de Sogerba, qui deviendra filiale à 51 % de PLM et restera gérée et contrôlée conjointement par Wagons-Lits. A cette occasion, le groupe PLM cède à Sogerba sa participation de 56 % au capital de Coréla.

Les modalités juridiques et financières retenues ont notamment pour objectif de préserver la spécificité de Coréla, société cotée au Second Marché de Lyon, dont l'actionnariat restera ainsi ouvert au public et aux partenaires régionaux actuels. L'accord prévoit également sous réserve de l'agrément des autorités concédantes, la possibilité pour Coréla de bénéficier des nouveaux concepts qui seront testés et développés par cette association dans la perspective d'un développement important des aires de restauration sur autoroutes et de leur fréquentation.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du Comptoir des entrepreneurs s'est tenue le 26 mai 1988. Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Au cours de l'assemblée générale, M^{me} Françoise Defour, président-directeur général du Comptoir des entrepreneurs, a prononcé l'allocation suivante :

Mesdames, Messieurs,
Lors de l'assemblée générale du 26 mai 1987, je vous avais annoncé de bonnes perspectives d'activité pour l'année en cours.

Je vous faisais part également de mes préoccupations devant le manque de phénomènes des remboursements anticipés et des négociations des prêts, en insistant sur la concurrence accrue des réseaux bancaires et mutualistes.

Le rapport du conseil d'administration, qui vient de vous être présenté, concrétise bien ces divers éléments.

L'activité dans le secteur des prêts aidés par l'Etat a été réduite à la distribution des PAP groupés, les PAP diffus étant réservés au seul Crédit Foncier de France. Un ralentissement a été observé dans la mise en place des crédits nouveaux, résultant de la non-adaptation du produit PAP à la conjoncture actuelle. L'encours moyen annuel de ce secteur a toutefois progressé de 7,3 % d'un exercice à l'autre, taux de croissance très proche de celui de la marge financière du secteur public.

Pour le secteur libre, le niveau de l'activité a été élevé : 6,1 milliards de francs de crédits nouveaux, contre 5,5 milliards de francs pour 1986. L'encours moyen des prêts privés a progressé de 13,1 % d'un exercice à l'autre. De plus, dans le cadre de son plan stratégique, CDE a développé fortement de nouveaux créneaux, notamment celui de la promotion immobilière et des investissements professionnels. Si la croissance en volume des activités concurrentielles est restée forte, par contre, la rentabilité des opérations s'est trouvée affectée par le double phénomène des remboursements anticipés et des négociations des prêts et par celui de la nécessaire restructuration des ressources hypothécaires et obligataires entreprises pour alléger les charges de financement des exercices à venir. Les résultats du secteur privé ont finalement été stabilisés, en dépit de la prise en charge intégrée dans les comptes de l'exercice du total des moins-values comptables engendrées par ce réaménagement du passif.

Les produits de gestion ont progressé de 2,4 % en 1987, les charges de gestion ont pratiquement été stabilisées (+ 0,4 %). Cette maîtrise des charges de gestion est la conséquence de la mise en place en 1986 du plan de redressement économique et financier dont vous connaissez les grandes lignes. Grâce à celui-ci, et sans remettre en cause le pouvoir d'achat moyen des salariés, les frais de personnel ont diminué de 3,6 % d'un exercice à l'autre ; les autres frais de gestion sont restés influencés par l'impact des dépenses d'investissements que la société a engagées pour diversifier et consolider ses axes de développement.

Si le niveau des pertes et provisions est resté élevé, il faut toutefois noter le ralentissement sensible de sa

progression : + 12,4 % contre 26 % pour 1986.

Le résultat courant de gestion, avec 40,2 millions de francs pour 1987, a augmenté de 3,6 % par rapport à 1986.

Après une provision pour intéressement du personnel de 5,7 millions de francs et un impôt sur les sociétés de 11 millions de francs, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 32,9 millions de francs.

Ce résultat, je le rappelle, a pu être dégagé malgré les 129,6 millions de francs de moins-values de rachat qui n'ont pas compensés les 74,2 millions de francs d'indemnités perçues de la clientèle. Sans ce handicap, le résultat net de la société aurait avoisiné les 90 millions de francs.

Persuadés que ces performances financières, obtenues en dépit d'éléments conjoncturels et défavorables, traduisent le redressement de l'entreprise, le conseil d'administration vous propose le retour au paiement d'un dividende.

Ainsi, le revenu global par action pour 1987 a été fixé à 9 F, dont 3 F d'impôt payé au Trésor, soit un dividende net de 6 F qui sera mis en paiement à partir du 6 juin 1988.

La rapidité avec laquelle CDE a su s'adapter à la fois pour mettre en place les moyens techniques et humains lui permettant de faire face à la vague des remboursements anticipés et des négociations, et pour accroître ses activités privées, face à une concurrence bancaire accrue, témoigne de la volonté de sa direction et de ses équipes, tant gestionnaires que commerciales, de défendre le fonds de commerce de l'entreprise et de redéployer ses activités.

Les efforts entrepris en 1987 pour gagner des parts de marchés dans de nouveaux créneaux plus rentables seront poursuivis et intensifiés. Les secteurs traditionnels de nos interventions seront préservés, notamment celui du financement de l'accession à la propriété.

De plus, CDE est en train de se doter de moyens nécessaires à la pénétration du marché des collectivités locales et des établissements à caractère public. La création d'une filiale spécialisée et une prise de participation importante dans le capital de la société ECOFISE permettent déjà le montage de grosses opérations.

CDE a participé à la création de quatre SCPI, en association avec des partenaires différents (promoteurs, entreprises de bâtiment, notaires...).

La création de CDE BANQUE, intervenue le 4 janvier 1988, permet d'optimiser la politique de refinancement de CDE et de développer, entre autres, des produits d'épargne et de trésorerie. C'est ainsi qu'ont pu être mis en place quatre fonds communs de placement gérés par une filiale de CDE BANQUE dont les parts seront, pour l'essentiel, placées

parmi la clientèle professionnelle ou institutionnelle de CDE.

Enfin, dans des délais rapprochés, la société sera en mesure de vendre des produits d'assurance au profit de la clientèle des particuliers : garantie familiale, multirisque habitation, bons de capitalisation, assurance-vie.

Pour réussir ces objectifs ambitieux, la société a mis en place de nouvelles structures, à prix de nombreuses participations dans le capital de sociétés et poursuit une politique dynamique de formation professionnelle, l'effort consenti dans ce dernier domaine ayant représenté 7,4 % de la masse salariale.

Un vaste programme d'investissements doit accompagner le développement de nos activités en 1988 ; des gains de productivité seront encore réalisés, notamment dans les services gestionnaires.

La maîtrise des coûts de gestion reste en effet indispensable pour lutter efficacement contre la concurrence en offrant des produits originaux et compétitifs.

Cette stratégie d'ensemble doit s'appuyer sur un renforcement important des fonds propres de CDE. L'émission d'obligations à bons de souscription d'actions du mois d'avril 1987 répondait à cette nécessité et a permis de réaliser un placement spéculatif du cours de l'action CDE qui a augmenté d'environ 50 % en un mois. L'opération a permis de bénéficier d'exercices du droit attaché au bon A qui apporterait 80 millions de francs propres à la fin du mois de juin 1988.

Les bons B sont échangeables jusqu'en juin 1989 et les tendances actuelles, si elles se maintiennent, laissent envisager un retour identique de fonds propres.

Cette première opération devra s'accompagner d'une augmentation de capital dans les mois à venir, afin de compléter le dispositif prévu dans le plan de redressement mis en place en 1986 et qui a déjà produit des effets importants.

J'ai la volonté, dans le même temps, de doter la société d'un actionariat solide et stable, capable d'accompagner le Comptoir des entrepreneurs dans son développement économique et financier.

L'année 1988 sera aussi celle de l'élaboration d'une stratégie complémentaire qui se situera dans la perspective du marché européen de 1992.

Je tiens, à l'occasion de cette assemblée générale, à remercier pour tous les efforts accomplis et à lui dire toute ma confiance pour l'avenir.



La Banque Nationale de Paris Intercontinentale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 MAI 1988

Bilan et résultats de l'exercice 1987 du Groupe B.N.P. INTERCONTINENTALE et de la B.N.P. INTERCONTINENTALE

L'Assemblée Générale Ordinaire de la B.N.P. INTERCONTINENTALE s'est tenue le 25 mai 1988 à PARIS sous la présidence de M. René THOMAS. Elle a approuvé le bilan et le compte de résultats du Groupe arrêtés au 31 décembre 1987.

B.N.P. INTERCONTINENTALE			GROUPE B.N.P. INTERCONTINENTALE			
1986	1987	%	En Millions de Francs	1986	1987	%
7.286,4	7.791,5	+ 6,9	Total du bilan	14.801,0	14.591,9	- 1,4
95,7	115,7	+ 20,9	Bénéfice de l'exercice dont Part du Groupe	169,3	195,8	+ 15,6
				136,5	162,5	+ 19,1

Le dividende a été fixé à 11 francs par action de 50 francs. Il représente, avoir fiscal compris, un revenu global de 16,50 francs, en augmentation de 15,8 % sur l'exercice précédent.

Le capital ayant été porté à 137.500.000 francs par incorporation de réserves, la distribution globale progressé de 27,4 %.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 3 juin 1988.

L'ensemble des réserves a été porté à 595 millions de francs, après affectation d'un montant de 85 millions sur les résultats de l'exercice.

Les fonds propres, après répartition du bénéfice, atteignent 828.200.000 francs et représentent 10,6 % du total du bilan de la B.N.P. INTERCONTINENTALE.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé la Société à racheter en Bourse ses propres actions dans la limite légale, en vue de régulariser leur marché.

GROUPE



LA BANQUE EST NOTRE MÉTIER

OUI, UN INVESTISSEUR ÉCLAIRÉ EN VAUT DEUX.



Bien investir, c'est réussir à maintenir le cap sur les opportunités du marché malgré les écueils qui surgissent ici et là. Le CRÉDIT LYONNAIS vous aide à vous orienter et ainsi optimiser vos chances. A l'aide d'outils sophistiqués, nos spécialistes déterminent les stratégies et sélectionnent les valeurs. Leur professionnalisme a protégé les SICAV et FCP CRÉDIT LYONNAIS des aléas des marchés. Certains de ces placements ont bénéficié de hausses sensibles. Les porteurs de nos SICAV sont largement gagnants à moyen terme. Du 31 décembre 1982 au 19 mai 1988, SLIVARENTE a progressé* de 97 %, SLIVINTER de 88 %, SLIVAM de 110 %, SLIVAFRANCE de 151 %, SICAV 5000 de 162 %.

Vous aussi rejoignez ceux qui nous font confiance depuis longtemps.

(* coupon réinvesti.)

CRÉDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier / Permanence téléphonique

Permanence télé/bureau meublé, rédaction d'actes, constitution de sociétés.

GEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

BOIRON

Les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire (*) de nos actionnaires se tiendront : le mercredi 8 juin 1988 de 10 h à 12 h 45. Au chalet du Parc, Parc de la Tête d'Or, à Lyon-6^e.

(*) La réunion de ces Assemblées a fait l'objet de publications légales dans le Bulletin des annonces légales obligatoires du 2 mai 1988 et dans le Tour-Lyon du 23 mai 1988.

A l'issue de ces assemblées, nous procéderons à la régularisation avec nos actionnaires autour d'un buffet.

Pour des raisons d'organisation, nous remercions nos actionnaires de bien vouloir nous confirmer leur présence :
- en téléphonant au 72-32-41-39
ou - en écrivant à :

BOIRON
Service relations extérieures
20, rue de la Libération
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

Le Monde

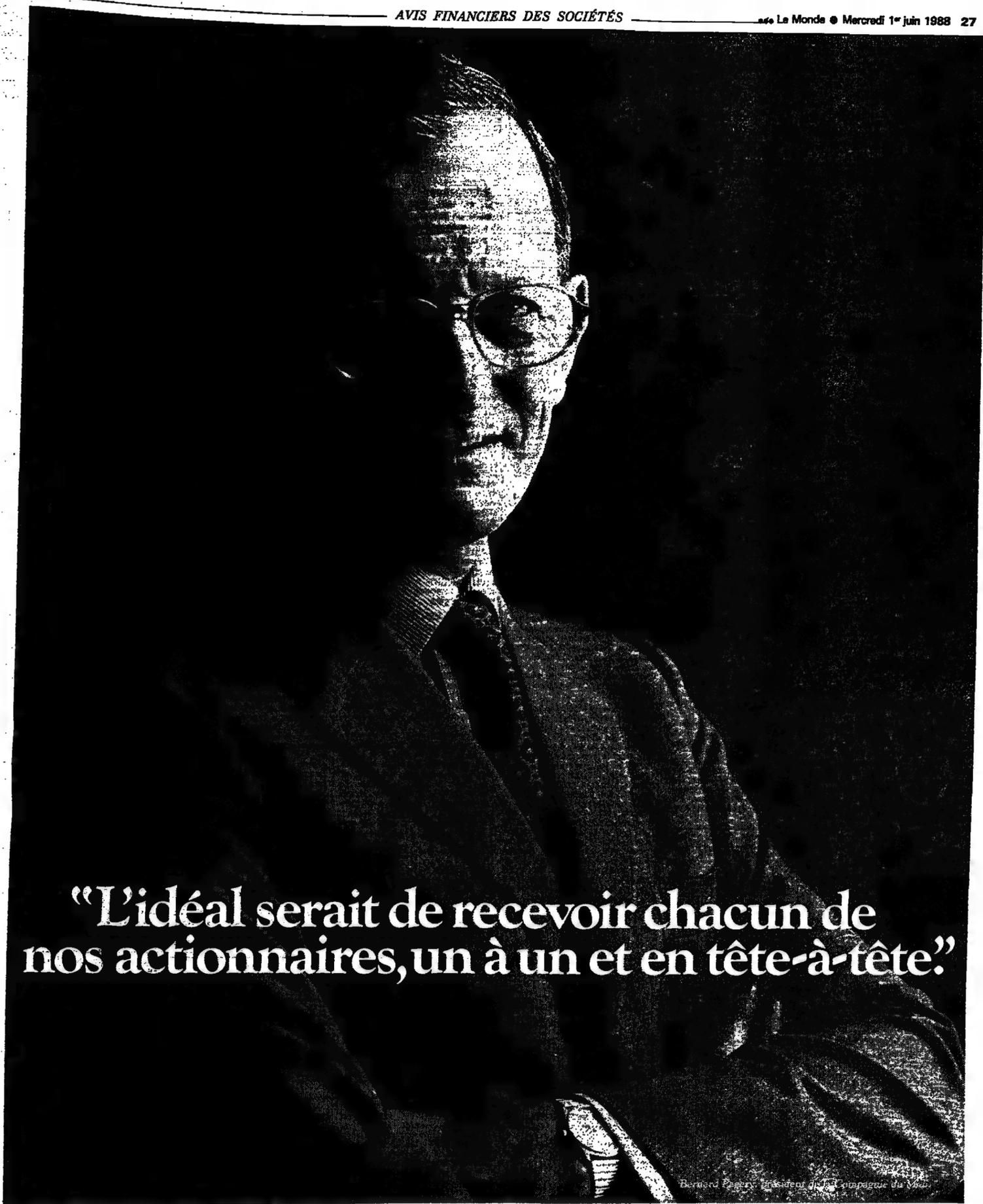
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

chaque mercredi
(éditions datées jeudi)

Renseignements : 45-55-91-82 - Poste 4138

مكتبة لادبي

مركزنا من الاموال



“L'idéal serait de recevoir chacun de nos actionnaires, un à un et en tête-à-tête.”

Bernard Eschry, président de la Compagnie du Midi

Ainsi, pourrais-je mieux vous exposer la chance qui se présente de créer un grand groupe d'assurance européen. Dès sa création, fort de ses 20 000 salariés et agents généraux et de ses 105 milliards de capitaux gérés, le nouveau groupe Axa-Midi Assurances prendra place aux premiers rangs européens.

Comment exprimer votre vote.

Pour participer à l'Assemblée des Actionnaires le 22 juin, le plus simple est de faire parvenir à la Compagnie du Midi un pouvoir signé.

La banque qui conserve vos propres actions Midi tient des formulaires à votre disposition.

Si elle n'avait pas encore pris l'initiative de vous les envoyer, adressez lui au plus tard le 16 juin 1988 le coupon réponse figurant sur cette page. Merci de ne pas laisser passer l'occasion de faire valoir vos droits. Si vous souhaitez des informations complémentaires, appelez le Numéro Vert de Midi-Actionnariat : 05 22 06 88.

Actionnaires, le 22 juin, dites oui au projet Axa-Midi Assurances.

Coupon à retourner à votre banque.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

vous demande de lui faire parvenir d'urgence les documents lui permettant de se faire représenter ou de voter directement à l'Assemblée des Actionnaires de la Compagnie du Midi qui se réunira sur première convocation le 22 juin 1988. Signature :

COMPAGNIE DU MIDI

Économie

ÉNERGIE

Le congrès de l'Union des producteurs d'électricité

EDF, premier exportateur européen de courant

La France, championne du nucléaire et premier exportateur de courant de la Communauté, saura-t-elle tirer parti du grand marché européen de 1993 ? Tel est l'enjeu principal, bien que sous-jacent, du vingt et unième congrès de l'Union des producteurs et exportateurs d'énergie électrique (UNPEDE) qui réunit à Sorrente, du 29 mai au 4 juin, pour la première fois depuis trois ans, les compagnies d'électricité de trente-cinq pays dont vingt-quatre européens.

SORRENTE
de notre envoyée spéciale

Comme l'ont souligné tous les participants, l'Europe de l'électricité existe déjà. Depuis les années 50, les normes ont été harmonisées et les réseaux interconnectés aux fins de sécurité, en vue d'éviter les pannes. Mais les échanges commerciaux, c'est-à-dire les exportations, n'ont véritablement démarré qu'au début des années 80 en raison des disparités de coûts existant entre les différents pays : les uns étant restés au charbon, comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne ou le Danemark, les autres au fuel comme l'Italie tandis que la France, menacée de suréquipement par la montée en puissance de son parc nucléaire, offrait à ses voisins un courant abondant et meilleur marché que la moyenne.

EDF est ainsi devenue, en quelques années, le premier exportateur de courant européen. L'an dernier,

l'établissement a vendu 29,8 milliards de kilowattheures à l'étranger pour un chiffre d'affaires total de 6,4 milliards de francs. Cette année, les exportations nettes devraient atteindre 34 milliards de kilowattheures, soit 14 % de mieux que l'an passé et grosso modo 10 % de la production totale française.

Premier client : la Grande-Bretagne avec près d'un tiers du total, grâce aux huit câbles électriques tirés sous la Manche qui peuvent transporter l'équivalent de la production de deux tranches nucléaires. Elle est suivie par la Suisse qui en réexporte une partie vers l'Italie et, profitant de ses avantages naturels — une puissance hydro-électrique largement supérieure à ses besoins de pointe, — prélève au passage de coquets bénéfices, et enfin par l'Italie, premier importateur européen d'électricité, qui, dépourvu de ressources naturelles et de parc nucléaire, a des besoins énormes de courant bon marché.

Le souci d'indépendance nationale

« Nous nous acheminons tranquillement vers des exportations de 30 milliards de kilowattheures, soit 3 % du marché européen sans la France », assure M. Jean Zask, responsable des échanges avec l'étranger à la direction d'EDF. Grâce aux avantages des coûts que lui procure son parc à 70 % nucléaire et à 25 % hydro-électrique — les deux sources de production les moins chères — EDF, qui dispose en outre de larges

réserves de capacité, ne craint guère la concurrence. Hormis les pays de l'Est qui vendent à l'Australie et à la Finlande, la France est en effet le seul pays à se placer comme exportateur majeur de courant dans le Vieux Continent.

Les échanges commerciaux demeurent toutefois limités par les problèmes techniques (beaucoup d'électricité est perdue au cours du transport) et surtout par le souci d'indépendance nationale qui se manifeste dans la plupart des pays membres de la Communauté. Ainsi les électriciens allemands sont obligés par leur gouvernement d'absorber en priorité 38 millions de tonnes de charbon produites chaque année par les houillères germaniques, ce qui grève leur coût et limite leur souplesse d'approvisionnement. « Comment, dans ces conditions, importer de l'électricité ? » s'interrogeait, lundi 30 mai, M. Rudolph Guedé, président de l'UNPEDE et membre du comité de direction de la société Badenwerk AG. En Europe nous ne pourrions avancer que si tous les partenaires sont mis sur un pied d'égalité. »

Les électriciens allemands mais aussi italiens, redoutent particulièrement la Commission européenne, comme elle y réfléchit actuellement, n'impose en 1993 la règle dite du COMMON CARRIER permettant à tout producteur de servir directement les gros consommateurs industriels où ils soient, et obligent les compagnies vivantes à transporter le courant pour compte d'autrui moyennant une redevance. Les lignes haute tension deviendraient, dans cette optique, des sortes d'autoroutes transportant l'importé quel courant moyennant un péage. Une hypothèse qui avantagerait grandement la France, assurée grâce à ses avantages de coût d'éclairer ses ventes, mais pénaliserait les compagnies étrangères moins placées.

Pour l'heure, les Français restent prudents, préférant faire cause commune avec leurs clients actuels — les compagnies d'électricité étrangères — plutôt que de les effrayer par une attitude trop agressive, quitte à laisser les politiques travailler en ce sens. Aussi, tout en faisant un vibrant plaidoyer pour un développement des échanges électriques, dont « chaque partie tire avantage », — EDF en rentabilisant ses investissements et ses clients en réduisant leur coût — et souhaitant atteindre « une sorte d'optimum électrique européen », le directeur général d'EDF, M. Jean Bergougnoux, s'est bien gardé, à Sorrente, de plaider pour une déréglementation trop poussée en reconnaissant l'existence de « contraintes techniques et économiques qui doivent être prises en compte avant de libéraliser complètement le commerce électrique ».

VÉRONIQUE MAURIS.

AFFAIRES

Les résultats du groupe Bouygues

Recul des activités à l'étranger

Le groupe Bouygues (soixante mille cinq cents personnes) ne prévoit, pour 1988, qu'une progression très légère de son chiffre d'affaires consolidé : 53,7 milliards de francs, au lieu de 53,4 en 1987. Quant aux bénéfices nets, qui, avec 495 millions, ont augmenté de 3 % par rapport à 1986, ils ne devraient pas progresser de manière significative cette année.

M. Francis Bouygues, qui présentait, le 30 mai, les résultats de son groupe, installé depuis le début janvier dans le nouveau et monumental siège social de Châteauguay à Saint-Quentin-Yvelines, s'est montré relativement confiant et optimiste pour l'ensemble des activités, sauf une : les travaux pétroliers en mer. « Cette branche a perdu environ 70 millions de francs l'an dernier et elle sera encore déficitaire cette année. Le marché mondial est très mauvais. Il existe en France une autre grande entreprise de travaux maritimes, ETPM, filiale des Grands Travaux de Marseille, et nous nous faisons une concurrence, alors que le bon sens devrait conduire à nous rejoindre », a déclaré M. Bouygues, visiblement désireux d'aboutir prochainement à un rapprochement. Mais, en attendant, Bouygues a signé dans ce domaine un accord avec un partenaire norvégien.

Parmi les activités du groupe, la construction (ponts, routes, tunnels, ensembles tels que l'Arche de la Défense) représente encore plus de la moitié du chiffre d'affaires, mais cette part régresse : 65 % en 1986, 55 % en 1988. L'activité du promoteur immobilier, en revanche, progresse à la fois en chiffre d'affaires et en bénéfices. Outre la rénovation des Trois Quartiers, dans laquelle le groupe a engagé 1,4 milliard de dépenses, Bouygues s'est vu attribuer un important programme de bureaux et de logements à Levallois, le long des berges de la Seine. Si les maisons individuelles, vendues par catalogue, traversent une passe difficile, en revanche, le secteur regroupé sous le titre « diversification », avec, comme fleuron, TFI, est appelé à prendre une part de plus en plus large. Un chiffre d'affaires de 14,6 milliards est attendu en 1988 au lieu de 13,9 en 1987.

Quant aux réalisations effectuées à l'étranger, elle ne cessent de s'amenuiser pour ne plus représenter que 17 % au total. On notera à ce propos que Bouygues a fait à la Turquie une proposition de tunnel ferroviaire sous le Bosphore et ézu-

die à long terme des schémas de franchissement du détroit de Gibraltar. Parmi les contentieux avec des clients étrangers, le plus délicat (plus de 1 milliard de francs de travaux non payés) concerne la construction en cours d'une voie de chemin de fer en Algérie.

M. Bouygues a défini ainsi sa stratégie vis-à-vis du grand marché européen de 1993 : « La vocation de grands groupes comme le nôtre n'est pas de contracter des mariages a priori avec telle ou telle entreprise étrangère pour construire un hôpital ici, ou quelques centaines de maisons individuelles ailleurs. Nous devons, en revanche, nous intéresser aux très grands projets européens d'infrastructure, sélectionner les opérations originales, proposer du « sur mesure », y compris sur le plan financier. » Pour lui, les principaux concurrents sont les entreprises japonaises, qui excellent notamment

pour proposer à leurs clients des montages financiers très élaborés.

Dérogant à la règle, généralement observée dans les affaires, qui veut qu'une entreprise se dispense de commentaires sur ses concurrents qui opèrent dans le même secteur, M. Bouygues, dressant comme chaque année le tableau de la concurrence, a fait remarquer que, parmi les huit grands groupes de travaux publics, des rapprochements devraient logiquement s'opérer. « Ce sera le cas, par exemple, dans le groupe la Générale des eaux avec la SGE déficitaire, Campenon-Bernard et Fougères. Quant à la SAE et à SPIE-Baignolles, ce sont des entreprises qui présentent beaucoup d'aspects complémentaires. » Mais M. Bouygues s'est abstenu de dire avec quel concurrent actuel il envisageait éventuellement de discuter.

FRANÇOIS GROSCHARD.

Un cinquantième anniversaire gâché

La direction de Volkswagen soumet au syndicat IG Metall un plan d'économies drastique

BONN
de notre correspondant

La firme Volkswagen n'a pas de chance avec ses anniversaires. Il y a quatre mois déjà, la célébration en fanfare de la sortie de la cinquante millionième voiture des chaînes de Wolfsburg avait dû être annulée en raison de la découverte d'une escroquerie aux devises qui avait fait perdre 480 millions de deutschemarks (1) à l'entreprise. Cette année, c'est la fête prévue le dimanche 5 juin, à l'occasion du cinquantième de la pause de la première pierre de l'usine par Adolf Hitler le 25 mai 1938, qui risque d'être gâchée. Volkswagen n'enregistre pas de déficit, certes, mais ses dirigeants sont préoccupés par la faible rentabilité de l'entreprise : 600 millions de DM pour un chiffre d'affaires de 55 milliards. C'est trop peu à leurs yeux pour affronter dans les années à venir la concurrence étrangère, notamment japonaise : les constructeurs nippons réalisent des bénéfices pouvant atteindre 11 % de leur chiffre d'affaires.

Dans un document intitulé : « Propositions pour le maintien à long terme de la compétitivité et du niveau de l'emploi », la direction de Volkswagen propose au syndicat IG Metall d'engager les futures négociations salariales sur la voie

d'un plan drastique d'économies. L'objectif de la direction est de parvenir progressivement à l'allègement des rémunérations de cent mille employés de la firme de Wolfsburg sur ceux de ses concurrents allemands, qui sont inférieurs de 6 % en moyenne.

Il s'agit surtout de réduire les avantages salariaux et non salariaux dont bénéficie le personnel. Le potentiel d'économies pouvant être réalisé est estimé à 1,3 milliard de deutschemarks, soit environ mille deutschemarks par salarié. Ainsi la direction envisage de réduire de quarante à dix minutes les pauses accordées durant l'horaire de travail, et même de supprimer les vingt-quatre minutes d'arrêt pipi-payées. Sont également visées les primes de travail du samedi — 50 % de bonus — et les primes exceptionnelles de vacances et de Noël qui ne devraient plus, dans l'optique de la direction, excéder le montant d'un troisième mois de salaire. Des réductions d'effectifs sont également prévues.

Ces propositions vont sans doute se heurter à l'opposition résolue du syndicat IG Metall, mais la direction pourrait alors agir la même d'une plus forte réduction d'effectifs au cas où le syndicat refuserait de céder sur les salaires.

Les premières négociations avec le syndicat sont prévues pour le 7 juin et la colère monte déjà à Wolfsburg. Pour les ouvriers ce sont les erreurs de gestion de la direction, notamment le rachat peu heureux du fabricant de machines à écrire Triumph-Adler, revendu à Olivetti, qui sont la cause des maigres profits, et non les avantages acquis au fil du temps par les salariés.

LUC ROSENZWEIG.

(1) 1 deutschemark = 3,40 FF.

● Accord entre les dockers de Fos et les employeurs. — Un accord a été signé, lundi 30 mai, entre les dockers de Fos-sur-Mer et les entrepreneurs de manutention, mettant fin à un conflit de cinq mois sur l'élaboration d'une nouvelle convention collective et d'un plan social, a-t-on appris de source syndicale. Cet accord a été entériné par 750 dockers sur les 800 du golfe de Fos, réunis en assemblée générale. Selon la CGT, le plan social concerne une centaine de dockers, âgés de cinquante et un ans et trois mois jusqu'à cinquante-cinq ans, qui quitteront le port « dans des conditions honorables » et percevront 65 % de leur salaire. Il concerne également une trentaine de dockers de moins de cinquante ans qui pourraient partir dans le cadre du congé-conversion, avec un pécule de 200 000 F environ.

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail en avril : + 0,5 %

Le super et l'ordinaire ont augmenté, le lundi 30 mai, de près de 6 centimes par litre en raison du relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) qui a été retardé. Cette hausse aurait dû normalement intervenir au 1^{er} janvier dernier. Mais le gouvernement Chirac avait décidé cette année d'augmenter la taxe en deux fois : le premier ajustement a eu lieu le 15 février. L'augmentation de lundi constitue la seconde partie de la révision annuelle de la taxe. Le gouvernement précédent avait justifié cette mesure par les difficultés qu'ont eues les compagnies pétrolières l'an dernier dans le secteur raffinage-distribution. Pour M. Pierre Bérégovoy, il s'agit surtout d'un « cadenas » qui aura des conséquences sur les prochains indices des prix.

VARIATIONS (en %) AU COURS

	Des 12 derniers mois (avril 87/avril 88)	Des 6 derniers mois (oct. 87/oct. 88)	Des 3 derniers mois (avril 88/avril 88)	Du dernier mois (avril 88/mars 88)
● ENSEMBLE	+ 2,5	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,5
● ALIMENTATION (y c. tabac)	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,1
Prod. à base de céréales	+ 3,7	+ 2,2	+ 0,9	+ 0,2
Vinyles de boulangerie	+ 2,6	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,3
Parcs et charcuterie	+ 2,1	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,2
Vol., lap., gib., prod. base viande	- 0,2	+ 0,4	- 0,1	- 0,1
Produits de la pêche	+ 3,2	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,0
Lait, fromages	+ 1,1	+ 1,1	+ 1,0	+ 0,1
Oufs	- 3,9	- 2,3	- 2,8	- 0,8
Corps gras et beurres	- 0,9	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,1
Légumes et fruits	+ 0,4	+ 0,5	- 0,1	+ 0,0
Autres produits alimentaires	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,1
Boussons alcoolisés	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,1
Boussons non alcoolisés	- 5,3	- 0,7	+ 0,1	+ 0,1
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,8	+ 0,4
1) Habillement et textiles	+ 3,4	+ 1,6	+ 1,1	+ 0,4
Vêtements de femme	+ 3,2	+ 1,4	+ 0,7	+ 0,4
Autres vêtements et accessoires	+ 4,2	+ 2,1	+ 1,1	+ 0,5
Articles chaussants	+ 2,8	+ 1,5	+ 0,8	+ 0,2
Autres articles textiles	+ 1,9	+ 0,8	+ 2,9	+ 0,4
2) Autres produits manufacturés	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,7	+ 0,4
Mobilier et tapis	+ 3,5	+ 2,3	+ 1,4	+ 0,5
Appareils ménagers élec. et gaz	+ 0,0	- 0,1	+ 0,1	+ 0,0
Autres art. équipement ménage	+ 2,8	+ 1,3	+ 1,0	+ 0,4
Savon mén., produit entretien	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,0	- 0,1
Articles toilette et soins	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Véhicules	- 0,4	+ 1,2	+ 0,7	+ 0,1
Papeterie-librairie-journaux	+ 4,2	+ 3,0	+ 1,3	+ 0,4
Photo, optique, électroacoustique	- 4,1	- 3,3	- 0,8	- 0,2
Autres articles de loisirs	+ 3,2	+ 1,7	+ 0,7	+ 0,2
Combustibles, énergie	- 1,4	- 1,7	+ 0,3	+ 0,3
Tabacs, prod. pharm., divers	+ 4,2	+ 2,4	+ 2,3	+ 2,1
3) Produits manufact. secteur privé (1)	+ 5,1	+ 2,5	+ 1,5	+ 0,9
● SERVICES				
Services relatifs au logement	+ 6,0	+ 3,0	+ 1,5	+ 1,4
Dont : loyers	+ 6,5	+ 3,2	+ 1,6	+ 1,6
Soins personnels, s. habillement (2)	+ 5,4	+ 3,2	+ 1,7	+ 0,4
Services de santé	+ 4,9	+ 3,2	+ 2,6	+ 2,0
Transports publics	+ 3,9	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,1
Serv. d'utilisation véh. privé (3)	+ 6,1	+ 3,5	+ 1,7	+ 0,4
Hôtels, cafés, rest., casinos	+ 5,8	+ 2,7	+ 1,6	+ 0,7
Autres services (4)	+ 2,6	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,2

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en avril 1988 à 170,7 contre 169,9 en mars et 166,6 en avril 1987. En rythme annuel sur les trois derniers mois, la hausse des prix est de 3,6 %.

- (1) Hors énergie.
- (2) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de rasage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.
- (3) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.
- (4) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électroacoustiques, tirage de films, redondance TV, etc.

SOCIAL

La CFTC et la CGPME chez M. Rocard

M. Michel Rocard devait achever ses consultations mardi 11 mai en recevant le CNPF et la CFTD. Le 30 mai, le premier ministre a reçu successivement la CFTC et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). M. Jean Barnard, président de la CFTC, a trouvé M. Rocard « attentif, très réactif mais prudent ». La centrale chrétienne a mis l'accent sur la reprise de l'activité économique, la relance du dialogue social et la solidarité.

Pour M. Barnard, « le premier ministre a conscience que la reprise de l'activité est la base de l'amélioration de la situation économique et sociale ». Selon le président de la CFTC, M. Rocard a indiqué : « Il n'y aura pas de nouvelles lois pour l'enseignement et je suis décidé à donner consistance à la notion d'espace social lors du sommet européen de Hanovre ». Le premier ministre devrait proposer au conseil des ministres du 1^{er} juin « un certain nombre de mesures pour favoriser la création d'entreprises ».

De son côté, M. René Bernasconi, président de la CGPME, a demandé à M. Rocard que « ne soient pas remises en cause les mesures libérales qui ont redonné aux chefs d'entreprise leur pleine et entière liberté de gestion ». Il a insisté sur la « nécessité de laisser entière liberté aux chefs d'entreprise pour diriger, administrer, embaucher et licencier avec une autorité pleinement reconnue ». Selon M. Bernasconi, M. Rocard a indiqué qu'il fallait que « le social soit supportable » pour les PME.

DANS LES ENTREPRISES

Accord chez Jacques Benoît pour baisser les salaires

« Ils ont joué le jeu de la solidarité », s'exclame Jacques Benoît, PDG de Jacques Benoît SA (fruits secs), à Saint-Bonnet-de-Mure (Rhône), à propos de ses 130 salariés. Non sans mal. Confronté à un déficit de 2 millions de francs en 1987 (sur un chiffre d'affaires de 180 millions de francs), le PDG voulait faire baisser les salaires de 12 % jusqu'à la fin de l'année. Lors d'un premier vote auprès de ceux ayant un an de présence, seuls 43 salariés avaient pris part au scrutin, les autres s'y refusant. Un second vote, organisé par la CFTD, a abouti à un accord signé ensuite par le syndicat. Pendant deux mois, les salaires seront baissés de 12 % (avec réintégration pour tous de 500 francs et suppression du 13^e mois). Une nouvelle négociation aura lieu vers le 20 juillet pour la prolongation éventuelle de la baisse jusqu'à la fin de l'année. D'ici là, à la demande du comité d'entreprise, un expert comptable vérifiera les comptes. J. Benoît s'est engagé oralement à rembourser ses salariés quand la situation de l'entreprise le permettra...

● A AIR-FRANCE, le personnel a été consulté sur un projet d'entreprise qui devrait être rendu public dans quelques semaines. Lancé début juin 1987, ce projet a fait l'objet, selon la direction, d'une consultation de l'ensemble des salariés. Une synthèse des travaux a été faite par un « groupe de pilotage » qui l'a ensuite soumise à la « base ». FO manifeste son inquiétude et annonce qu'elle s'opposera à toute « remise en cause d'acquis portant sur les niveaux de rémunération ou la réglementation du travail ».

● A EDF, quatre fédérations syndicales, à savoir la CFTD, FO, l'UNCM-CGC et la CFTC, ont édité en commun à destination du personnel un dépliant intitulé « Réunis pour réussir ». Elles demandent notamment la conclusion d'un accord salarial pour 1988 garantissant le maintien du pouvoir d'achat.

● MOBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT (M & D), société anonyme dont le but est de « contribuer à mieux réaliser la mobilité géographique et professionnelle des personnels » inaugure ses locaux (43, rue du Rendez-vous 75012 Paris. Tél. : (1) 43-44-97-87), le 31 mai. Son PDG est Georges Granger, ancien secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CFTD. M & D a plusieurs contrats en cours, notamment avec Charbonnages de France et Matra-Espace. Elle négocie aussi avec Thomson et la Française de Mécanique.

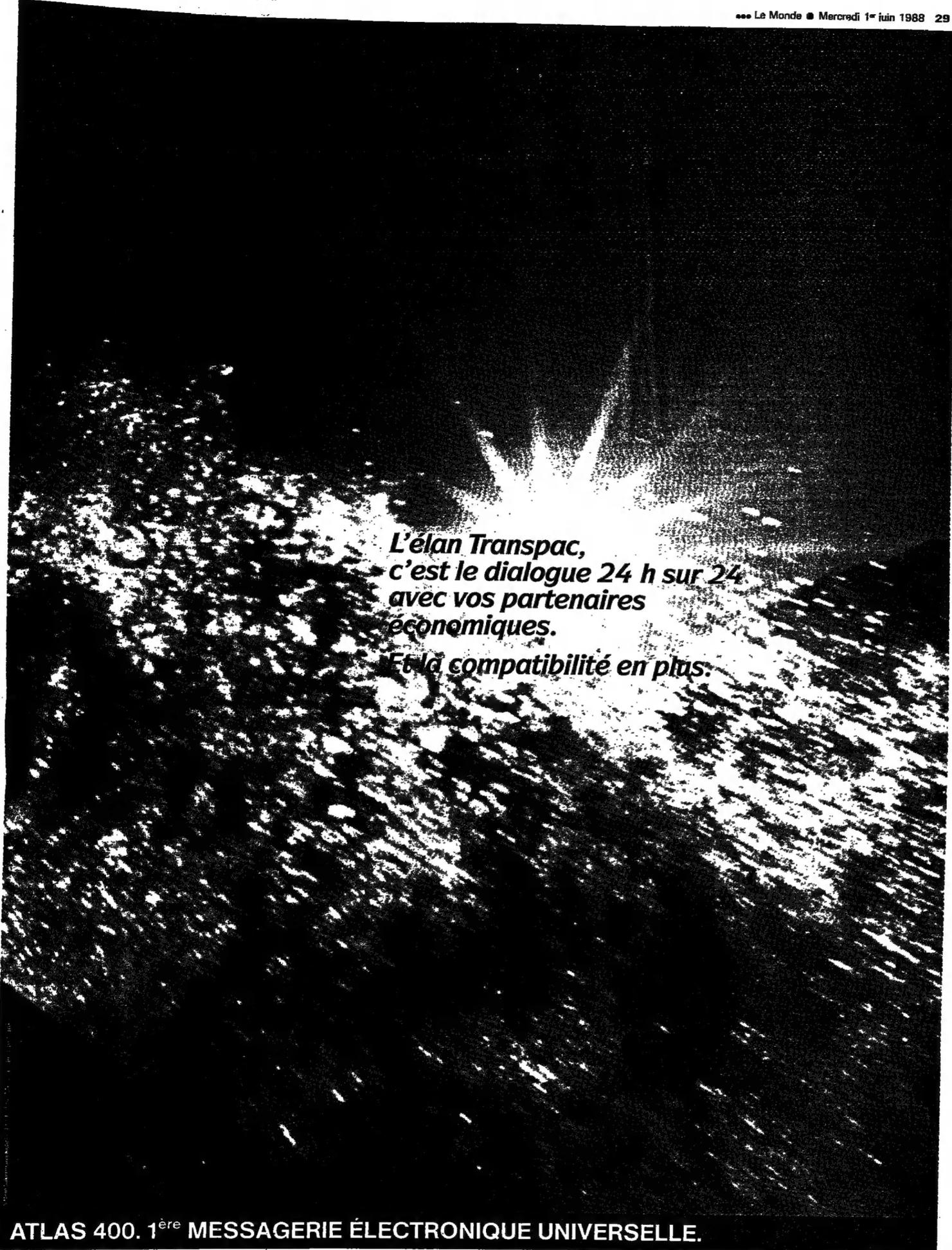
HÔTEL DU RHÔNE
GENÈVE

Centre ville, au bord du Rhône.
Confort raffiné.
2 restaurants renommés.
Grand parking privé.

1, quai Turin Tél. 41/22/31 9831
T. 22273 HFRNO CH Fax 32 4558

socialisme

1350 من الراجحي



*L'élan Transpac,
c'est le dialogue 24 h sur 24
avec vos partenaires
économiques.
Et la compatibilité en plus.*

ATLAS 400. 1^{ère} MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE UNIVERSELLE.

24 h sur 24, 7 jours sur 7, ATLAS 400 régule la transmission de vos messages, assure leur stockage temporaire, leur diffusion, gère leur remise directe ou différée. Maintenant, vos micro-

ordinateurs, vos terminaux, télex, télétypes, minitels, télétex, dialoguent en toute compatibilité, entre eux et avec ceux de vos correspondants. ATLAS 400 convertit les codes, les formats et proto-

coles. Plus de contraintes d'horaires. Plus de frontières techniques. C'est cela, l'élan TRANSPAC. TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).

TRANSPAC. Tour Maine-Montpamasse, 33, avenue du Maine. 75755 Paris cedex 15. Tél.: (1) 45.38.52.11.

Prenez l'Élan Transpac.

TRANSPAC

en
tail
que
DU RHÔNE
NEVE
et de l'État
pour
de l'État

Marchés financiers

COURSE DU

Rhône-Poulenc poursuit son recentrage sur la chimie

Poursuivant le recentrage sur ses activités chimiques, Rhône-Poulenc a décidé de céder sa filiale Sodetal (câbles d'acier pour le renforcement des pontons) à la firme militaire Redaeli Techna SpA. Le prix de cette vente, qui prendra effet le 30 juin, n'a pas été rendu public.

Sodetal, dont l'usine de Trouville-Bourville (Meuse) produit chaque année 18 000 tonnes de câbles, réalise un chiffre d'affaires de 300 millions de francs. L'entreprise souffrait d'être trop liée à l'industrie du pneumatique, son seul client.

Par cette acquisition, le groupe italien Redaeli (1 milliard de francs de chiffre d'affaires dans les câbles techniques : ascenseurs, ouvrages d'art...) renforcera sa position européenne dans le tréfilage et trouvera une diversification, qui lui manquait.

D'autre part, à l'exemple américain, Rhône-Poulenc publie maintenant ses résultats trimestriels. Il est vrai que cela en vaut la peine. Le

bénéfice net consolidé progresse de 25,7 % à 1,2 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 16,53 milliards de francs accru de 9,8 % à structure comparable. Plus spectaculaire encore est la hausse du bénéfice opérationnel (+ 48,2 %), dont le montant s'élève à 1,94 milliard de francs.

Cette avancée rapide s'explique tant par la conjoncture, toujours très soutenue, que par les progrès accomplis dans la productivité également par les synergies obtenues grâce aux acquisitions américaines, qui commencent à jouer à fond. Rien ne permet de préjuger les résultats pour l'exercice entier. Mais, à moins d'un renversement brutal de la conjoncture au cours du second semestre, les prévisions de bénéfices pour 1988, faites par M. J.R. Fourton, le président, soit 2 596 millions de francs (2 360 millions de francs pour 1987), seront largement dépassées.

A. D.

La société française Hoechst a réalisé en 1987 un bénéfice net de 163 millions de francs

Comme tous les chimistes de la terre, la société française Hoechst (SFH) se porte bien, très bien même. La filiale du groupe allemand Hoechst, la plus industrielle des sociétés étrangères installées en France, a dégagé l'an dernier un résultat avant impôts de 275 millions de francs, accru de 92 % pour un chiffre d'affaires voisin de 5,9 milliards de francs en augmentation de 8 % seulement. Les prévisions sont donc dépassées puisque en juillet 1987, M. Henri Monod, le PDG, avait tablé sur 200 millions de bénéfices avant impôts. Net, la SFH a gagné 163 millions de francs, soit 35,8 % de plus qu'en 1986, ce qui lui permet de verser 50 millions de francs de dividendes à sa maison mère.

Et ce n'est pas fini. L'exercice 1988 se présente sous des auspices

très favorables. Pour le premier trimestre, les ventes de la société atteignent 1 695 millions de francs, un niveau supérieur de 14,3 % à celui atteint le 31 mars 1987. Tout porte à croire, avec les dernières informations que les comptes de l'exercice 1988 seront d'aussi bonne facture que ceux présentés aujourd'hui. Bénéficiaire depuis 1983, la SFH va pouvoir autofinancer ses investissements sans l'aide de Francfort, notamment une unité de 120 000 tonnes par an de polypropylène à Lillebonne (Seine-Maritime), dont le prix s'élève à 420 millions de francs et qui sera opérationnelle en 1989. Avec l'édification de diverses autres installations, la SFH aura dépensé, entre 1987 et 1990, 1,3 milliard de francs en immobilisations nouvelles.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Locafrance

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de LOCAFRANCE, réunie le 25 mai 1988, a approuvé les comptes de l'exercice 1987 et a fixé le résultat distribué à 51 157 548 francs contre 38 118 318 francs au titre de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de la masse distribuée de 34,2 %, et le dividende à 29,25 francs par action (soit 9,75 francs compris) contre 31,50 francs par action (soit 10,50 francs compris) pour 1986.

L'ensemble du territoire fédéral, et SYNERLEASE IBERICA ont un démarrage encourageant, tant à Madrid qu'à Barcelone.

En Extrême-Orient, LOCASUEZ ASIA a obtenu l'autorisation des autorités chinoises de constituer une filiale à Canton, INCOLEAS, en association avec la TOKAI BANK et des partenaires locaux. Cette société devrait prochainement réaliser des opérations sur le territoire de la République populaire de Chine.

« Dans le cadre du développement de l'activité de nos divisions spécialisées, PROMODATA, filiale à 100 % de LOCAFRANCE, s'est associée à UNIMAT, filiale du CRÉDIT AGRICOLE, pour créer ETICA. Cette société anonyme au capital de 20 millions de francs, réparti 55 % UNIMAT et 45 % PROMODATA, a pour objet la location de tout matériel informatique, télématique et électronique, principalement destinée à la clientèle du secteur de l'agriculture et de son environnement.

« Cette nouvelle entité contribuera à l'extension du parc de matériels informatiques gérés par PROMODATA et ses filiales.

« Afin de diversifier ses ressources financières, votre groupe a obtenu de la BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT un prêt de 450 millions de francs, dont 150 millions de francs pour IMMOBANQUE LOCAMUR.

« Ce prêt, qui est le premier accordé à un établissement de crédit-bail, sera affecté au financement des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à des projets visant à des économies d'énergie ou portant sur des technologies avancées.

« Enfin, la direction de votre groupe a été conduite à promouvoir un plan d'actions prenant en compte la nécessaire adaptation au nouveau contexte concurrentiel afin que votre société puisse poursuivre avec succès son développement.

« En RFA, LOCALEAS s'ouvre quatre agences, qui couvrent désormais

l'ensemble de la période correspondante de 1987. La tendance est également favorable dans le crédit-bail et la location immobilière, dont l'activité reflète une progression de 35,8 % par rapport à la même période.

« Enfin, notre filiale de distribution micro-informatique AGENA, tout en accroissant son chiffre d'affaires de 36 % au cours du premier trimestre de 1988 a équilibré ses comptes sur la même période, ce qui devrait lui permettre de dégager un résultat bénéficiaire au titre de l'exercice en cours.

« La perspective de l'échéance européenne de fin 1992 nous a conduit à développer les implantations de nos filiales allemande et espagnole.

« En RFA, LOCALEAS s'ouvre quatre agences, qui couvrent désormais

IMS

INTERNATIONAL METAL SERVICE

RÉSULTAT NET 1987 : + 20 %

PRÉVISIONS 1988 : + 50 %

Les actionnaires de la Société International Metal Service se sont réunis le mercredi 25 mai 1988 sous la présidence de M. Jacques-Didier Champubert, en assemblée générale mixte.

L'Assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes 1987 de la société, qui ont apparé un bénéfice net comptable de 16,8 millions de francs contre 8,9 millions de francs au titre de l'exercice 1986.

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée générale a décidé de fixer le dividende de l'exercice 1987 à un montant de 8 F assorti d'un avoir fiscal de 4 F, soit un total de 12 F.

Le montant net de la distribution atteindra ainsi le chiffre de 9,8 millions de francs contre 7,1 millions de francs en 1986, soit une augmentation de 37,5 %. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1^{er} juillet 1988.

Les comptes consolidés font ressortir pour l'exercice 1987 un chiffre d'affaires hors taxes de 1 750 millions de francs contre 1 731 millions de francs au titre de 1986.

Le bénéfice net consolidé 1987 ressort à 38,7 millions de francs contre 32,3 millions de francs, soit une progression de 19,8 %.

NEW-YORK, 30 mai

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont fermé, le lundi 30 mai, pour le Memorial Day.

BOURSE DE FRANCFORT

Bienôt championne mondiale de l'affichage électronique

La Bourse de Francfort va se doter du plus grand tableau de cotation d'Europe. L'installateur, c'est-à-dire Telemorma, la filiale du groupe ouest-allemand Bosch, qui vient d'en obtenir le contrat pour 3 millions de deutschmarks, l'annonce officiellement.

Le tableau, composé de quinze panneaux différents, aura une largeur de 75 mètres et une hauteur de 2 mètres. Il s'étendra sur trois murs de la salle de cotation de Francfort et permettra aux opérateurs de visualiser en un clin d'œil environ neuf cents cours.

Il proposera également une « innovation mondiale », à savoir un graphique géant qui donnera à la minute l'évolution de l'indice instantané des actions, a ajouté Telemorma. Jusqu'à présent, l'indice n'était donné que toutes les demi-heures en chiffres.

Si mise en place aura lieu à partir de l'été prochain, a précisé un porte-parole de Telemorma.

LONDRES, 30 mai

Fermé

La Bourse de Londres était fermée, lundi 30 mai, en raison du Bank Holiday.

SUISSE

Réflexion sur la transparence des opérations boursières

Le département fédéral des finances a décidé de créer un groupe d'étude sur les Bourses de valeurs, chargé d'examiner la transparence des opérations boursières. Ce groupe devra faire un état des lieux des Bourses suisses et élaborer des propositions quant au rôle que les autorités pourraient jouer dans un processus de réforme. Il sera composé de représentants de la Banque nationale suisse, de l'Association suisse des banquiers, de l'Association des Bourses suisses de valeurs et du département fédéral des finances, en ce qui concerne la transparence des opérations boursières.

Ces décisions font suite à une interpellation du Conseil national sur la question de la transparence.

FAITS ET RÉSULTATS

• Irish Distillers rejette l'OPA faite par les groupes Allied-Lyons et Grand Metropolitan. Le fabricant de whisky Irish Distillers a rejeté l'OPA de 1,8 milliard de francs lancée par G&C Brands, une société commune fondée par deux firmes de boissons, filiales respectives des groupes Allied-Lyons et Grand Metropolitan. La proposition avait toutefois reçu le soutien d'un des actionnaires FII Fyffes. Ce dernier, qui détient 20,1 % des titres Irish Distillers, s'était engagé à accepter la proposition, sous réserve de l'accord des actionnaires.

• Sasefi s'attend à une croissance de 20 % de ses résultats cette année. Sasefi prévoit de dégager, cette année, un bénéfice net consolidé part du groupe en hausse d'environ 20 % « et tout reste pareil dans la tendance de nos marchés », a déclaré son président, M. Jean-François Debevoise. Le groupe pharmaceutique avait enregistré, en 1987, un résultat de 607 millions de francs, contre 495 millions en 1986. D'autre part, M. Yves Rocher est entré au conseil d'administration de Sasefi, qui détient 62 % de cette firme de vente par correspondance de cosmétiques.

• Wagons-Lits s'associe à Casino sur les autoroutes. Les groupes Wagons-Lits et Casino, qui s'étaient déjà associés dans la préparation de plats cuisinés, ont décidé de marier leurs intérêts dans la restauration sur autoroutes. Actuellement, Wagons-Lits détient 100 % du capital de Sasefi et, par l'intermédiaire de sa filiale P.L.M. majoritairement celui de Coréla. Au terme de l'accord intervenu, Casino détendra 49 % du capital de Sasefi,

PARIS, 31 mai

Prises de bénéfices

Tout comme lundi, la hausse était au rendez-vous sous les regards en début de journée. Cependant, l'indicateur instantané qui avait ouvert sur un score positif de + 0,28 % grimpait à + 0,59 % et revenait à + 0,50 % en fin de séance. Aucune nouvelle percussive n'était à l'origine de ce mouvement. Le marché poursuivait sa lancée.

Les valeurs financières continuaient à être recherchées, notamment les certificats d'investissement Crédit Lyonnais et BNP. Les privatées étaient toujours convoitées dans la perspective d'un démantèlement des « nouveaux clans ». Dans cette hypothèse, le titre Société générale était en hausse.

A l'inverse, les sociétés pétrolières qui étaient très demandées lundi suscitaient moins de convoitises. Après la publication de leurs résultats, les actions Elf et Bouygues ont subi les plus fortes baisses de la séance, toutefois dans des volumes limités.

La firme de négoce SCOA emmenait les hausses, avec un gain de plus de 7 %. Cette valeur fait toujours partie de la liste des opérations.

L'OPA de Darty par ses salariés se poursuit et devrait aboutir prochainement. La Société financière Darty qui regroupe les intérêts des salariés annonçait posséder 51,18 % du groupe électroménager. Dans cette hypothèse, le titre passerait de 8,17 % à 0 % sa participation.

Sur le MATIF, le marché demeurait calme, le contrat notional de septembre perdait 0,24 % à 101.

Enfin, dès mercredi, le nouveau système de traitement des petits ordres entrera en vigueur. Deux systèmes seront proposés : l'un en temps réel, l'autre en temps différé. La plupart des établissements devraient privilégier le deuxième mode d'échange pour des raisons de coûts. Ainsi les ordres passés la veille seront exécutés le lendemain au premier cours affiché.

TOKYO, 31 mai

Nouvelle avance

Annulé en début de semaine, le mouvement de reprise s'est poursuivi, mardi, à la Bourse de Tokyo. Il est allé en s'accroissant. En fin de matinée, l'indice Nikkei enregistrait une avance de 53,41 points. Il s'établissait finalement à 27 416,70, progressant ainsi de 193,60 points (+ 0,71 %).

D'importants achats de valeurs à forte capitalisation ont été faits par les maisons de titres. Les craintes suscitées par la hausse des taux d'intérêt ont été reléguées au second plan. Néanmoins, de l'avis général, ce redressement revêtait tout un aspect technique. Les sidérurgiques, les chantiers navals, les métaux non ferreux, les électroniques, les textiles, les produits chimiques et les pharmaceutiques ont été recherchés.

L'activité a fortement augmenté, et 1,7 milliard de titres ont changé de mains (contre 1 milliard la veille). C'est le plus important depuis le 30 mars dernier.

VALEURS	Cours 30 mai	Cours 31 mai
Alcatel	638	635
Bridgman	1 440	1 480
Carnot	150	210
Châtelier	3 100	3 150
Honda Motor	1 800	1 800
Mitsubishi Electric	2 800	2 810
Nippon Denki	6 000	6 100
Sony Corp.	2 240	2 250
Toyota Motor	2 240	2 250

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P.S.A.	234	243,40	LEF	128	130
Amis et Associés	428,90	430	RE	131	131
Ayrol	230	230	La. Mail Service	220	226,70
B.A.C.	440	440	La Commerce Elect.	221,70	226,80
B. Demassey & Assoc.	386	386	La gérance de nuit	250	250
B.L.C.A.	1215	818	Lux Investissement	245	246,10
B.P.	480	480	Luzac	167	167
Bouygues	306,70	317	Marin Immobilier	286,80	288,50
Bouygues Technologies	730	730	Mastberg, Meilke	136	141,80
Bull	1028	1028	Métronique Internat.	323	323
Châtelier de Lyon	1340	1340	Mitsubishi	127,80	127,80
Colson	646	646	M.J.M.M.	466	463,80
Conat Plus	496	496	Naltes	210	211
Conif	1130	1130	Nouveau-Delmas	488	506
C.A.L.-de-F.R.C.C.I.	282	282	Olivetti-Lagrange	178	178
C.A.T.C.	127,60	127,60	Orléans	246	246
C.D.M.E.	786	786	Ors, Guat.Fin.	67,30	67,40
C. Equip. Elect.	278	278	Prévisions Amériques	380	380
C.E.G.I.D.	610	610	Ranal	646	646
C.E.G.P.	190	190	St-Gobain Emballage	1280	1281
C.E.P.-Commodities	1278	1278	St-Henri Médicins	198	198
C.E.L. Industries	628	628	S.C.E.P.M.	222,30	221,20
Chemins d'Orly	491	491	Sagin	354	354
C.N.I.M.	300	304	Sam-Huot	518	508
Concept	287	287	S.E.P.	1104	1148
Confimex	686	686	S.E.P.T.	1144	1179
Covis	382,80	382,80	S.M.T. Saclay	226	226
Dalco	133	133	Safrange	714	800
Dauphin	3806	3888	Sava	288	288
Dewevy	1020	1020	T.P.1	220	220
Deville	646	646	Urbis	128,80	128,80
Dumont-Lafite	198	198	Union Financ. de Fr.	420	430
Eclair	128	128			
Eyraud Investiss.	21	21			
Finacor	820	840			
Guy Dreyfus	616	674			
Gay Dreyfus	886	886			
I.C.C.	227,60	222			
I.S.A.	198	198			

LA BOURSE SUR MINTEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

Marché des options négociables le 30 mai 1988

Nombre de contrats : 14 250

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Juin	Septembre	Juin	Septembre
Accor	400	11	27,60	-	-
CGE	240	25	25,50	-	9
EF-Aquitaine	280	22	25,50	1,40	12
Lafarge-Coppée	1 100	145	151	2,60	20
Michelin	380	12,30	20	3,85	9,50
M&M	1 850	65	-	145	-
Paribas	360	31,50	48	2,08	8
Pengot	1 100	17,50	51	64	-
Saint-Gobain	400	61	63	0,50	3,90
Thomson-CSF	168	23	30	1	9

MATIF

Notional 10 % - Cotation en pourcentage du 30 mai 1988
Nombre de contrats : 48 739

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	103,30	102,05	101,20
Précédent	102,85	101,65	100,80

Options sur notional

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 88	Déc. 88	Sept. 88	Déc. 88
100	2,64	2,68	0,62	1,45

INDICES

CHANGES
Dollar : 5,8020 F =

En l'absence d'indications de la place d'origine fermée, le lundi 30 mai, pour le Memorial Day, le dollar s'est mis, mardi, très légèrement en retrait sur les grandes places financières. Il a coté ainsi 5,8020 F (contre 5,8025 F la veille). Les cambistes le jugeaient néanmoins très ferme, attribuant le phénomène à la hausse des taux outre-Atlantique.

BOURSES
PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)
27 mai 30 mai
Valeurs françaises : 116,7 118,4
Valeurs étrangères : 106,9 106,4
C* des agents de change (base 100 : 31 déc. 1981)
Indice général : 324,3 328,1

NEW-YORK
(Index Dow Jones)
27 mai 30 mai
Industrielles : 1 956,43 Cls
Ours

LONDRES
(Index Financial Times)
27 mai 30 mai
Industrielles : 1 430 Cls
Mines d'or : 215,7 Cls
Fonds d'Etat : 89,91 Cls

TOKYO
30 mai 31 mai
Nikkei Dow Jones : 27 223,19 27 416,70
Indice général : 2 111,31 2 128,58

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép.					
S.E.U.	4,8000	5,8230	- 28	- 5	- 35	- 5	- 135	- 55
S. can.	4,6835	4,6985	- 84	- 65	- 133	- 117	- 472	- 386
Yen (100)	4,6440	4,6443	+ 167	+ 138	+ 222	+ 261	+ 698	+ 788
DM	3,3610	3,3637	+ 106	+ 124	+ 209	+ 227	+ 694	+ 672
Flarin	3,9813	3,9829	+ 85	+ 96	+ 157	+ 176	+ 465	+ 514
Fr. (100)	16,1156	16,1329	+ 191	+ 211	+ 262	+ 436	+ 795	+ 1 248
ES	4,0083	4,0334	- 82	- 122	- 174	- 227	- 890	- 972
L.(1 000)	4,5330	4,5389	- 122	- 82	- 234	- 193	- 719	- 633
£	16,6894	16,7007	- 31	+ 20	- 39	+ 26	- 359	- 159

TAUX DES EUROMONNAIES

	7 3/8	7 5/8	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 13/16	7 15/16
DM	3 3/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3 7/8
Flarin	3 3/4	4 1/4	3 15/16	4 1/16	4	4	4 3/16	4 5/16
Fr. (100)	5 7/8	6 3/8	6	6 5/16	6	6 5/16	6 3/16	6 1/2
ES	2 3/4	3 1/4	3 5/8	2 3/4	2 11/16	2 13/16	2 13/16	2 15/16
L.(1 000)	8 1/2	9 1/4	9 5/8	10 1/8	10	10 3/8	10 3/8	10 3/4
£	7 1/4	7 1/2	7 5/16	7 7/16	7 1/2	7 5/8	8	8 3/8
F. franc.	7 3/16	7 7/16	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 5/8	7 5/8	7 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Spécialisée

سوقنا من الاموال

Marchés financiers

BOURSE DU 31 MAI

Main table with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and '%'. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Cours relevés à 14 h 31'.

Comptant (à déduction) SICAV (à déduction) 30/5

Table of financial instruments including 'Obligations', 'Actions', 'Étrangères', and 'Hors-cote'. Columns include 'VALEURS', 'Cours', 'Dernier cours', and 'Emission'.

Cote des changes Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market prices. Columns include 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', 'COURS 31/5', 'COURS DES BILLETS', 'MONNAIES ET DEVISES', and 'COURS 31/5'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - e : prix précédent - * : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2 Le sommet de Moscou. 3 Les élections administratives en Italie. 4 Les Forces libanaises accusent implicitement la Syrie de l'attentat à la voiture piégée de Beyrouth-Est. 5 Cambodge : Hanôï tente de reprendre l'initiative diplomatique.	6 à 8 L'ouverture d'une information judiciaire sur les événements d'Ouvéa. 9 Dans les Vosges, M. Séguin « au ras des pâquerettes ». 10 M. Chirac à Grenoble : Marseille, cible du Front national.	12 Justice : des informations sont ouvertes après les agressions commises par les « Skinheads ». - Les « messageries roses » au tribunal. - Religions : nominations au Vatican. 14 Sports : tennis, les Internationaux de France.	15 Expositions : Gaston Chaissac : l'art académique au XIX ^e siècle. 16 Théâtre : les Eaux et Forêts, de Marguerite Duras. - « Digressions », par Bernard Frank. 11 Communication : trois nouvelles fréquences sur la bande FM à Paris.	25 Un entretien avec le ministre de l'Agriculture. - La contre-OPA de Schneider sur Télémechanique. 28 EDF, premier exportateur européen de courant. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 22 à 39 Carnet 24 Echecs 14 Météorologie 18 Mots croisés 18 Radio-Télévision 18 Spectacles 17	● Admissibilité aux grandes écoles ... ECOLES ● Cheque matin, 10 h, le Mini Journal ... JOUR ● Abonnez-vous au Monde ● Actualité, International, Bourse, Loto, Immobilier, Jeux. 3615 Tapez LEMONDE

CORÉE DU SUD

● Trêve politique en vue des Jeux olympiques ● Manifestations d'étudiants à Séoul

D'importantes manifestations ont eu lieu lundi 30 et mardi 31 mai à Séoul. Plusieurs milliers d'étudiants criant des slogans antigouvernementaux et anti-américains se sont heurtés à la police anti-émeutes à l'occasion des élections officielles. A l'issue d'une rencontre de quatre heures et d'un déjeuner au palais présidentiel, les quatre hommes semblent avoir mis fin, du moins temporairement, à une tradition d'affrontement systématique.

Le président s'est engagé à libérer les prisonniers politiques, à l'exception des « meurtriers » et des « communistes », et l'opposition a demandé aux étudiants de ne plus manifester violemment contre le gouvernement, à chercher à convaincre la Corée du Nord de participer aux JO, et à aider M. Roh à améliorer les relations avec Moscou et Pékin. « Ils se sont mis d'accord », a ajouté le porte-parole, pour que gouvernement et opposition fassent preuve de maturité et résolvent les problèmes par le dialogue et le compromis au lieu de la politique de confrontation passée.

« La réunion a été sincère et utile, bien qu'il soit regrettable qu'on ne soit pas parvenu à un accord clair sur les prisonniers politiques », a déclaré M. Kim Dae Jung. « Ce fut une rencontre utile. Le fait qu'elle ait eu lieu est significatif en soi, même si nous n'avons pu nous mettre d'accord sur tout », a dit, pour sa part, M. Kim Young Sam. — (UPI, Reuter.)

Samedi, le président Roh et les trois principaux dirigeants de l'opposition, MM. Kim Dae Jung, Kim Young Sam et Kim Jong Pil, sont convenus d'un armistice politique à l'occasion des Jeux olympiques de Séoul, selon un porte-parole officiel. A l'issue d'une rencontre de quatre heures et d'un déjeuner au palais présidentiel, les quatre hommes semblent avoir mis fin, du moins temporairement, à une tradition d'affrontement systématique.

Le président s'est engagé à libérer les prisonniers politiques, à l'exception des « meurtriers » et des « communistes », et l'opposition a demandé aux étudiants de ne plus manifester violemment contre le gouvernement, à chercher à convaincre la Corée du Nord de participer aux JO, et à aider M. Roh à améliorer les relations avec Moscou et Pékin. « Ils se sont mis d'accord », a ajouté le porte-parole, pour que gouvernement et opposition fassent preuve de maturité et résolvent les problèmes par le dialogue et le compromis au lieu de la politique de confrontation passée.

« La réunion a été sincère et utile, bien qu'il soit regrettable qu'on ne soit pas parvenu à un accord clair sur les prisonniers politiques », a déclaré M. Kim Dae Jung. « Ce fut une rencontre utile. Le fait qu'elle ait eu lieu est significatif en soi, même si nous n'avons pu nous mettre d'accord sur tout », a dit, pour sa part, M. Kim Young Sam. — (UPI, Reuter.)

Malgré un excédent de 5 millions de francs en 1987

La RATP supprimera 750 emplois en trois ans

C'est avec une satisfaction évidente que M. Paul Reverdy, président de la RATP, et M. Michel Rousselot, directeur général, ont annoncé, le 30 mai, les résultats de la Régie, qui a réalisé un excédent de 5 millions de francs. Ce résultat porte le report à nouveau positif à 76 millions de francs. Il était négatif de 77 millions de francs en 1985. Ces résultats sont meilleurs que les prévisions budgétaires ne le laissent attendre grâce à des allègements de charges et à des versements imprévus intervenus au titre de la compensation démographique entre régimes de Sécurité sociale.

Les dépenses n'ont progressé que de 2,2 %, soit une évolution inférieure d'un point à celle de la hausse des prix. Les gains de productivité ont concerné les charges externes et le personnel, dont l'effectif a diminué de trois cent cinquante-quatre personnes (-0,9 %). Les recettes ont traduit un net réajustement entre les différents payeurs. Ainsi la part de l'usager, qui s'établissait à 36,2 % des dépenses en 1986, est-elle désormais de 37,9 %. C'est l'Etat et surtout les employeurs qui ont profité d'un allègement relatif de leur contribution.

L'année 1988 se présente sous de bons auspices, même si l'Etat n'accorde pas ou accorde plus tard la hausse tarifaire de 5,5 % demandée par la RATP pour le 1^{er} juillet prochain. En effet, M. Rousselot note que le trafic a repris au second semestre 1987 et se poursuit sur une pente de croissance de 1 % par

an conforme au plan d'entreprise 1988-1990 de la Régie. Ce plan prévoit également sur une croissance des recettes de 5 % par an. Il prévoit que l'offre de transport progressera de 2,8 %, dont les deux tiers seront fournis sur la ligne A du RER grâce à l'interconnexion ouest (Cergy-Nanterre) et à la mise en service du système automatique SACEM qui réduira de deux minutes et demie à deux minutes l'intervalle entre deux trains.

Il est encore programmé de supprimer deux cent cinquante emplois par an, notamment dans les emplois non directement productifs et dans la maintenance. La RATP veut atteindre ces objectifs « ambitieux » en modifiant les comportements de ses agents de façon à améliorer la régularité des trains et des bus et à donner aux voyageurs une information convenable, en particulier en cas de perturbation. Cela suppose la mise en place d'une véritable « gestion des ressources humaines » et d'un système de rémunération plus incitatif.

A. F.

Sur le vif

Un jour avec

C'est marrant, plus ça change, plus c'est pareil. Vous savez que pendant douze ans j'ai été visé, soir après soir, devant mon écran. De télé, pas de Minitel. Et, le lendemain, j'y allais de ma chronique quotidienne. Je me cassais pas la tête. Les mardis, jeudis et samedis, le samedi comme une trêve sous le couteau du charcutier : Stop ! Arrêtez ! C'est trop brutal, trop cruel, tous ces films policiers, tous ces westerns ! Et les autres jours de la semaine je m'étonnais, placide et serein : quel, la violence ? Quelle importance ? Si vous voulez pas qu'ils s'entre-tuent en salopant la moquette à coups de pistolet à eau, ou vous fermez dans un placard fermé à clé, vos gosses. Comme ça, j'amaidais personne et tout le monde était content.

Voilà que ça recommence. Pas à cause de la télé, à cause du Minitel. Pas parce qu'il y a trop de sang, parce qu'il y a trop de sperme. Les parents sont pas contents. Pas contents du tout. Ils ont intenté un procès à une demi-douzaine de messageries

roses. Attendez que je vous refille les noms et la marche à suivre. Ça peut toujours servir. Vous tapotez d'un doigt concupiscent : 36-15 Zig et Zag ou Néron ou je ne sais plus quel ou Ulla, et vous plongez dans un nouveau monde du silence où s'inscrivent blanc sur noir fantômes, graffiti — c'est le titre des rubriques — plus demandées, — confessions, petites annonces et dame-pip.

Ce rapporte un maximum de tic à l'Etat, le cul, alors pas de panique : on va interdire d'interdire les interdictions. Ça va s'arranger à l'amiable. Suffit de trouver un compromis et d'exclure toute allusion à des perversions sexuelles dégradantes — je cite — pour l'être humain. OK, mais lesquelles ? Ils se sont creusés les méninges, les mecs, et vous savez ce qu'ils ont trouvé : 1) la prostitution ; 2) le vous le donne en mille : la zoophilie.

C'est bien ma veine ! On est quel jour, là ? Mardi ? Va falloir que je me remette à glapir, rapport aux cochonnes qui se font riquer par des satyres.

CLAUDE SARRAUTE.

Reçu par le nouveau ministre de l'éducation nationale

La FEN a présenté ses revendications à M. Jospin

Une délégation de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a été reçue, lundi 30 mai, par M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale. La priorité reste, aux yeux de la FEN, la mise en œuvre d'une « loi d'orientation et de programmation », c'est-à-dire d'un cadre général susceptible d'organiser de façon cohérente l'ensemble des décisions prises en matière d'éducation. Mais elle souhaite également vérifier que les discussions approfondies qui se sont déroulées au cours des derniers mois avec les responsables socialistes restent d'actualité, aussi bien sur la programmation financière que sur la revalorisation de la condition enseignante et l'évolution des conditions de travail et de statut qui l'accompagneraient.

La FEN a présenté à M. Jospin un ensemble de revendications immédiates : annulation des quelques huit cents suppressions d'emplois de personnels administratifs et techniques prévues à la rentrée 1988, rétablissement des mises à disposition de personnels dans les associations éducatives, annulation des récents arrêtés, pris par M. Jacques Vallade, sur le régime des thèses, notification

aux établissements d'enseignement supérieur que seule la loi de 1984 est applicable aux universités, augmentation immédiate du nombre et du taux des bourses aux étudiants, mesures financières pour relancer la rénovation pédagogique des premiers cycles universitaires...

Voulant se « donner le temps de la réflexion », et se refusant à tout engagement prématuré, M. Jospin réservait, pour le conseil de ministres du mercredi 1^{er} juin, l'annonce d'une série de mesures financières, applicables dès la rentrée prochaine et qui devraient répondre au moins partiellement aux revendications de la FEN ou à celles de l'UNEP-ID, le syndicat étudiant qu'il recevrait mardi 31 mai.

G. C.

ARGENTINE

Le rite du maté en péril

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

La crise économique argentine a de nombreuses conséquences néfastes, mais l'une d'elles touche à l'identité culturelle même du pays, en mettant en péril une de ses coutumes les plus traditionnelles, une des rares à ne pas avoir été importées d'Europe : le rite du maté.

Aussi essentiel à l'Argentin que le thé l'est à l'Angleterre, le maté est pourtant peu connu dans le monde. C'est qu'il ne se consomme que dans la région. Le Paraguay et l'Uruguay sont les seuls pays à l'avoir aussi adopté.

Le maté est une boisson stimulante, résultant de l'infusion de feuilles séchées de couleur verte au goût amer, la yerba, de l'arbre appelé maté. Elle est aussi légèrement laxative et vitaminée, ce qui explique qu'autrefois les gauchos qui parcouraient la pampa à cheval et qui n'avaient pour se nourrir que la viande des vaches qu'ils tuaient sur le chemin équilibraient leur régime grâce au maté.

A la différence du thé, le maté ne se note pas dans l'eau ni se verse dans une tasse (du moins dans la forme la plus traditionnelle). Pour préparer un bon maté, il faut remplir un petit vase rond appelé lui-même maté — ce peut être une calabasse divisée et séchée, ou un récipient d'argent ciselé.

Il faut verser l'eau chaude, mais non bouillante. A l'aide d'une paille métallique une grille filtrante à son extrémité, nommée bombilla, on aspire alors le liquide en une ou deux fois, puis on rajoute de l'eau avant de passer le maté à son voisin. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que la yerba soit détrevée. Là, réside tout l'intérêt du maté : c'est un rite éminemment social. De nombreuses personnes peuvent boire d'un même maté à l'aide d'une même bombilla. Pas très hygiénique, mais la convivialité est garantie.

Certains l'aiment sucré, d'autres glacé comme au Paraguay. D'autres encore y ajoutent toutes sortes d'herbes ou de racines, aphrodisiaques de préférence, et même du café en hiver.

A Buenos-Aires, dès que le temps le permet, les parcs se remplissent de d'amateurs, réunis autour d'un maté familial. A Montevideo, les agents dirigent la circulation très habilement, thermos sous le bras, maté à la main.

C'est ce style de vie qui risque de disparaître à cause du prix de la yerba qui ne cesse de grimper. De 3,5 australes (1) le kilo en octobre, il est passé à plus de 20 australes dans la capitale. Près de 500 % de hausse. Même l'inflation en est restée pantaloise. Se consommation baisse très vite : en 1948, l'Argentin en utilisait 8,8 kilos par

an. Aujourd'hui, il n'en achète plus que la moitié. L'invasion des boissons gazeuses y est certes pour beaucoup, surtout chez les jeunes, mais elle n'explique pas tout.

Si le maté est cher, il est aussi rare et de mauvaise qualité. Selon les producteurs, la faute en reviendrait au gouvernement qui, en 1984, a imposé un prix maximum de la yerba ce qui a rendu cette activité beaucoup moins rentable. Cette mesure a également encouragé les deux cents quarante producteurs argentins à négliger la qualité. Aujourd'hui, la commission réguleuse de la yerba maté se trouve en rupture de stocks, alors qu'autrefois elle avait toujours une réserve d'au moins neuf mois.

La coutume du maté est donc devenue un luxe pour nombre d'Argentins. Au même titre que celle qui consiste à se déplacer en voiture ou à fumer. Le prix de l'essence, monopole d'Etat, a en effet augmenté de plus de 100 % depuis le début de l'année. La encore, l'inflation (40 %) a été dévastatrice.

La différence permettra à l'état de payer les retraites. L'impôt sur les cigarettes, lui, a permis d'augmenter le salaire des enseignants du secteur public en grève pendant cinq semaines.

Il fut un temps où l'Argentin, après son maté du matin, accompagnait ses enfants à l'école en voiture, en fumant sa première cigarette et en écoutant un tango. Il n'y a pas encore d'impôt sur le tango.

CATHERINE DERIVERY.

(1) L'austral vaut environ un franc.

URSS

Les manifestations prennent de l'ampleur à Erevan

Moscou. — Plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté, lundi soir 30 mai, place de l'Opéra, à Erevan (Arménie), pour réclamer une solution au problème de la région azérbaidjane du Nagorny-Karabakh, dont la population à 75 % arménienne réclame le rattachement à l'Arménie, a-t-on annoncé, mardi, de source nationaliste arménienne.

Les manifestants ont demandé que le comité central et le bureau politique du PC soviétique se penchent rapidement sur la question du Nagorny-Karabakh pour y apporter « une réponse concrète », a déclaré par téléphone d'Erevan le nationaliste arménien Movses Gordissian.

Douze personnes ont été arrêtées à l'issue de la manifestation et condamnées de cinq à dix jours de prison, selon la même source. M. Gordissian n'a toutefois pas fourni l'identité des personnes arrêtées.

D'autre part, a poursuivi M. Gordissian, un millier d'étudiants poursuivaient, mardi, un sit-in, sur la place de l'Opéra, à Erevan, depuis six jours, toujours à propos du Nagorny-Karabakh. — (AFP.)

● L'URSS de Gorbatchev. — La Fondation du Futur organise un petit déjeuner-débat le 2 juin, à 8 h 30, au pavillon Landré. M^{me} Hélène Carrère d'Encausse y analysera les évolutions récentes et à venir de l'URSS de Gorbatchev. Il est possible d'assister à cette rencontre (sous réserve des places disponibles) en adressant un chèque de cent francs à l'ordre de la Fondation du Futur.

● Fondation du Futur, 139, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. : (1) 43-80-26-50.

● M. Patrick Villemur, directeur du cabinet de M^{me} Edith Cresson. — M. Patrick Villemur a été nommé le 26 mai directeur du cabinet de M^{me} Edith Cresson, ministre des affaires européennes.

[M. Villemur, ancien élève de l'ENA, a été en poste à l'ambassade de France à Athènes (1976-1978), puis à Londres (1978-1983) et à Alger (1983-1985). Il était, depuis janvier 1986, sous-directeur au service de coopération économique, chargé des affaires communautaires.]

● Accord entre les dockers de Fos et les employeurs. — Un accord a été signé, lundi 30 mai, entre les dockers de Fos-sur-Mer et les entrepreneurs de manutention, mettant fin à un conflit de cinq mois sur l'établissement d'une nouvelle convention collective et d'un plan social, a-t-on appris de source syndicale. Cet accord a été entériné par 750 dockers sur les 800 du golfe de Fos, réunis en assemblée générale.

Selon la CGT, le plan social concerne une centaine de dockers, âgés de cinquante et un ans et trois mois jusqu'à cinquante-cinq ans, qui quitteront le port « dans des conditions honorables » et percevront 65 % de leur salaire. Il concerne également une trentaine de dockers de moins de cinquante ans qui pourraient partir dans le cadre du congé-conversion, avec un pécule de 200 000 F environ.

Le numéro du « Monde » daté 31 mai 1988 a été tiré à 559 746 exemplaires

MON ROYAUME POUR CE PRIX-LÀ !

14 900 F HT

ÉCHANGE de votre Macintosh Plus pour un Macintosh SE

INTERNATIONAL COMPUTER

La micro sans frontières

25, rue du Renard Paris 4^e • 42.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e • 91.37.25.03

Le 1^{er} juin à partir de 12 h

Avec **Le Monde sur Minitel**

ADMISSIBILITÉS à
EDHEC - ESC REIMS
ICN - ESC ROUEN

GRANDES ÉCOLES

36.15 LEMONDE

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 mai

Encore bien orienté

Très ferme en début de semaine, le marché parisien est resté bien orienté mardi matin. Timide à l'ouverture, la progression des cours reprenait peu après et, à 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,6 % environ. Hausse de SCOA, LVMH, Bis, Peugeot, La Redoute, Nouvelles Galeries, Cerus, Lafarge, CSF, Renault de Cofimes, Cotelim, Dock de France, Total, Bic, TRT, Bouygues.

Subtil ! Préciser VOLVIC.

« Légère, naturelle et minérale, elle est sur ma table comme une petite touche de magie, parfaitement intégrée à ma cuisine... »

VOLVIC AU CLOS LONGCHAMP
Hôtel Méridien Paris 17^e

Elle accompagne les meilleurs plats de Paris

LE BACCHUS GOURMAND

Son chef, Thierry Coues
21, rue François I^{er} - Esplanade Europe 1
Réservations : 47.20.15.87

کتابخانه مرکزی